

1947

EUGÈNE ALBERTINI

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
CHARGÉ DE COURS A L'UNIVERSITÉ D'ALGER

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES
DE
L'ESPAGNE ROMAINE



PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons THORIN et FONTEMOING
1, RUE DE MÉDICIS, 1

—
1923

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES
DE
L'ESPAGNE ROMAINE

1956

Inscr. A. 13.185

561458

EUGÈNE ALBERTINI

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
CHARGÉ DE COURS A L'UNIVERSITÉ D'ALGER

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES
DE
L'ESPAGNE ROMAINE

43007



PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

Anciennes Maisons THORIN et FONTEMOING

1, RUE DE MÉDICIS, 1

—
1923

CONTROL 1953

13211-8

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
Cota AA 159

RC53/09

B.C.U.-Bucuresti

C43007

INTRODUCTION

L'objet de mon travail est d'exposer comment les Romains, pour administrer la péninsule ibérique, l'ont divisée et subdivisée, et de tracer, dans la mesure du possible, les limites de ces circonscriptions administratives. Ces questions de géographie politique ne touchent qu'exceptionnellement à de grands intérêts. Il est cependant indispensable de s'y arrêter, si l'on veut rapprocher du réel la notion que nous pouvons avoir du monde antique.

En ce qui concerne l'Espagne romaine, un certain nombre de faits sont connus et hors de discussion ; je n'aurai qu'à les présenter rapidement. D'autres points ont été ou sont encore controversés, comme la date de la création de la Lusitanie ; j'aurai à prendre parti entre les solutions proposées. Ailleurs, je crois être en mesure de soutenir une opinion nouvelle : c'est le cas pour ce qui a trait aux subdivisions des provinces, aux prétendus diocèses. Je me suis efforcé aussi de déterminer plus exactement qu'on ne le fait d'ordinaire le rapport entre la division de Dioclétien et la division antérieure.

Je suis amené à m'écarter parfois de la doctrine courante,

qui repose essentiellement sur les travaux de Mommsen et de son élève Hübner. L'œuvre de Mommsen conserve un prix incomparable ; mais on ne peut la continuer qu'en la corrigeant. Mommsen a voulu donner un tableau complet du monde romain, une description arrêtée jusque dans le détail. C'est une tâche qui, non seulement pour les besoins de l'enseignement, mais aussi pour ceux de la recherche scientifique, était nécessaire : il fallait une image précise qui servît de point de départ pour d'autres enquêtes, un cadre nettement dessiné où vinssent s'inscrire les travaux ultérieurs. Mais pour aboutir à cette reconstitution d'ensemble, Mommsen a été souvent obligé d'aller au delà de ce que les documents lui fournissaient, de les prolonger par des hypothèses ; il a dû surtout étendre démesurément, dans le temps et dans l'espace, la portée de témoignages qui ne valaient que pour une époque et une région déterminées. Tout le *Manuel des Antiquités romaines* est à reprendre en sous-œuvre, à vérifier et critiquer par le menu ; aux synthèses provisoires nous avons à substituer l'analyse des problèmes particuliers (1).

L'administration romaine y gagne d'apparaître moins uniforme, moins rigide que Mommsen, dans son dogmatisme de juriste, ne se la représentait. Elle ne s'applique pas automatiquement à toute population soumise, comme une forme indifférente à la matière. Elle tient compte du donné ; elle varie en outre avec les temps. Aussi les constatations que l'on peut faire pour l'Espagne valent-elles pour l'Espagne seule : si nous arrivons à définir les procédés que l'adminis-

(1) Voir, en ce sens, des remarques de Haverfield, *Roman history since Mommsen*, dans *Quarterly Review*, 1912, p. 323-345 ; et dans la *Revue Critique*, 103 (1918), p. 404-405, le compte rendu (signé Φ) de l'article de Keyes sur la dictature, dans *Studies in Philology* (Université de la Caroline du Nord), 14 (1917).

tration romaine y employait, nous n'aurons pas le droit d'en conclure par analogie qu'il en était de même dans une autre partie de l'empire romain, pas plus que nous n'aurons le droit d'étendre à priori à l'Espagne un usage attesté dans une autre province. En ces matières, il faut, si l'on veut travailler utilement, limiter et le champ de la recherche et la portée des résultats.

Je désignerai d'une façon constante, par le terme « Espagne », toute la péninsule, *Hispania*.

En principe, lorsque les noms géographiques anciens sont attestés, ce sont eux que j'emploie, sous la forme latine (en adoptant, en règle générale, l'orthographe du *C. I. L.*). La première fois qu'un nom est cité, j'indique entre parenthèses l'équivalent moderne ; quand l'identification n'est accompagnée d'aucune référence, c'est qu'elle est facile et indiscutée : on pourra se reporter, dans ce cas, aux notices du *C. I. L.* ou aux articles du Pauly-Wissowa. — Par dérogation au principe, je me sers de la forme française pour des noms qui sont, en même temps, et d'usage courant et très près du latin (comme Ebre, Tarragone, Cordoue), et aussi pour les noms de pays (comme Bétique, Lusitanie, Celtibérie).

La meilleure carte de l'Espagne antique est celle des *Formae Orbis Antiqui* de H. Kiepert (feuille XXVII). La carte de l'Espagne moderne dont il sera le plus commode de se servir, le cas échéant, est celle de C. Vogel dans le *Hand-Atlas* de Stieler (cartes 31-35).

DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'ESPAGNE

CHAPITRE PREMIER

L'ESPAGNE PRÉROMAINE

La péninsule ibérique est morcelée par la nature en compartiments qui ne communiquent pas aisément les uns avec les autres, et qui sont profondément différenciés (1). Le plateau central, d'altitude élevée, de climat continental et rude, est bordé de toutes parts par des zones montagneuses difficiles à traverser. Les régions périphériques, qui s'opposent nettement au plateau central, sont elles-mêmes très variées, et chacune d'elles est indépendante. La côte de l'Océan Cantabrique, exposée aux bourrasques du Nord, est de climat si humide que le blé n'y vient pas à maturité ; elle porte une végétation silvestre d'aspect septentrional. — A l'Ouest, le cours inférieur des fleuves venus du plateau central est séparé du cours supérieur par des défilés rocheux où ils se fraient péniblement un chemin ; l'indépendance politique du Portugal n'est pas un accident : cette région est naturellement coupée du plateau de León et d'Extremadura, et se tourne tout entière vers l'Océan. — Au Sud, la plaine

(1) Voir Th. Fischer, *Die iberische Halbinsel* (dans Kirchhoff, *Länderkunde von Europa*, 2. Teil, 2. Hälfte), Vienne et Prague, Tempsky, et Leipzig, Freytag, 1893, p. 519-754 ; Fr. Regel, *Landeskunde der iberischen Halbinsel*, Leipzig, Göschen, 1905.

fertile traversée par le Guadalquivir forme un petit monde à part. — Sur la Méditerranée se succèdent, sans continuité, d'abord un étroit bourrelet littoral à climat très chaud, à végétation luxuriante ; puis, dans les régions de Murcie, d'Alicante et de Valence, une série de *huertas* florissantes, isolées les unes des autres par des obstacles orographiques, ou par des bandes de terrain aride ; enfin, le bassin de l'Ebre et les côtes prospères de la Catalogne. Dans cette dernière zone, bien que les cours d'eau ouvrent des accès faciles vers l'intérieur, l'opposition se marque fortement entre le littoral et l'hinterland, steppes désertiques de l'Aragon et vallées âpres des Pyrénées.

A cette cause primordiale venait, dans l'antiquité, s'en ajouter une autre, qui tendait aussi à diversifier, à fragmenter le pays : aucune partie du monde ancien peut-être n'avait reçu autant de migrations, d'origine très variée. Les courants d'Est en Ouest déposaient dans la péninsule ibérique des peuples qui s'y fixaient, parce qu'ils s'y trouvaient arrêtés par l'Océan infranchissable. Faute d'issue vers l'Ouest, les couches successives d'envahisseurs, en Espagne, au lieu de se pousser et de se substituer les unes aux autres, se juxtaposaient ou se superposaient. Le sol, d'ailleurs, avait en lui-même une force d'attraction : il était riche en mines de toute sorte, or, argent, cuivre, fer, plomb, cinabre ; l'Espagne a été, à travers toute l'histoire de l'antiquité, l'Eldorado, la contrée fabuleuse des richesses inépuisables. Les aventuriers, les trafiquants et les colonisateurs y venaient d'un peu partout, et s'accrochaient à tel ou tel canton de la péninsule, suivant le produit auquel ils s'intéressaient, ou suivant le point où les circonstances les avaient fait aborder.

Ainsi, poussés de l'extérieur par les grands mouvements des masses humaines, ou venus spontanément pour s'approprier le métal, des peuples hétérogènes occupaient l'Espagne et en variaient la physionomie. Le fond primitif, révélé par

la toponymie et par l'*Ora maritima* d'Avienus, était ligure ; il a sans doute couvert tout le pays ; mais nous ne l'entrevoions que sous des apports postérieurs qui diffèrent d'une région à l'autre. Celui de ces apports qui s'est répandu le plus largement est celui des Ibères, venus probablement d'Afrique. Ils ont donné leur nom à toute la péninsule ; mais « Ibérie » n'est qu'une expression géographique, et le terme général d'Ibères recouvre une diversité sensible : entre les Tartessii qui occupaient la vallée du Baetis (Guadalquivir), les Ibères du plateau central, les Ibères de l'Hiberus (Ebre), les Callaeci et les Cantabri du Nord, les Lusitani de l'Ouest, les dissemblances étaient nombreuses, soit qu'il n'y eût pas entre eux unité d'origine (1), soit plutôt que, issus de la même souche, ils se fussent différenciés au cours de leur évolution. Puis les Celtes, venus du Nord, avaient modifié dans plusieurs contrées le caractère du pays, soit en constituant des îlots au milieu des Ibères, soit en formant des populations métisses : on les rencontrait, sous le nom de Celtiberi, dans la partie Est et Nord-Est du plateau central ; sous le nom de Celtici, en Galice et dans le Sud-Ouest (2).

Attirés en Espagne par le commerce et par le désir d'exploiter les mines, les Grecs ont fondé des comptoirs, échelonnés sur la côte de la Méditerranée, entre les Pyrénées et Mainaké (Almuñécar, à l'Est de Malaga) qui semble avoir été le point extrême de leur colonisation vers le Sud. Les Phéniciens, avant eux, avaient fait de même, de Gadir (Cadix) sur

(1) C'est l'opinion de M. Th. Reinach, *La tête d'Elche au Musée du Louvre*, dans *Revue des Etudes grecques*, 11 (1898), p. 39-60.

(2) Les questions relatives au peuplement de l'Espagne préromaine ont été étudiées et en partie renouvelées par M. Adolf Schulten, dans l'article *Hispania*, Pauly-Wissowa, VIII (1913), 1965-2046, et surtout dans : *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912*, 1. Band, Munich, Brückmann, 1914, XVIII et 404 p. Les thèses de M. Schulten ne sont pas toutes démontrées ; l'antériorité des Celtes sur les Ibères, par exemple, reste très discutable. Mais je n'ai pas à entrer ici dans ce débat. M. Schulten vient d'éditer Avienus dans le fasc. 1 de la collection des *Fontes Hispaniae antiquae*, Barcelone, Bosch, et Berlin, Weidmann, 1922.

l'Océan jusqu'aux mines de Villaricos sur la Méditerranée ; les Carthaginois, héritiers des Phéniciens, après s'être longtemps contentés de commercer sur la côte et de remonter le Baetis, se créèrent au III^e siècle, entre la première et la seconde guerre punique, un empire espagnol qui, ayant pour base la côte jalonnée par leurs anciens comptoirs et leurs fondations nouvelles (Carthago Nova = Carthagène, Lucentum = Alicante), s'étendait fort avant dans l'intérieur, jusqu'au plateau central ; ils tenaient en outre les Pityuses et les Baléares.

L'état dans lequel la conquête romaine trouva l'Espagne avait été déterminé par le jeu combiné des conditions physiques et des influences apportées par les immigrations. La péninsule n'avait pas d'unité ; elle n'avait pas non plus de larges divisions aisément saisissables, d'articulations nettes, comme la Gaule. Les peuples qui l'occupaient vivaient à des niveaux de civilisation très inégaux ; ils s'ignoraient souvent les uns les autres, et n'entretenaient pas de rapports constants.

Strabon (1) note que les habitants de l'Espagne ne parlent pas tous la même langue, et ne se servent pas du même alphabet (2) ; son témoignage est confirmé par l'examen des monnaies ibériques (3). Il constate le haut degré de civilisation des Turdetani (identiques aux Tartessii), l'ancienneté de leur littérature, leur philoxénie (4). Au contraire les Lusitani et les peuplades du Nord vivent à l'état sauvage ; les Callaeci et les Cantabri n'ont pas de lits, ignorent les boissons fermentées, le blé, l'huile (5). Les Celtiberi, plus

(1) La source de Strabon, pour les renseignements ethnographiques sur l'Espagne, est Posidonius (vers 100 av. J.-C.). Ce que dit Strabon de la barbarie de certaines régions est donc valable à plus forte raison pour l'Espagne préromaine.

(2) III, 1, 6.

(3) Ce monnayage est en grande partie d'époque romaine, mais les diversités locales dont témoignent les légendes sont une trace de l'état ancien.

(4) III, 1, 6. Cf. Diodore, XXXIII, 9-10 ; Polybe, XXXIV, 9, 15.

(5) III, 3, 5-6 ; 4, 17-18.

cultivés, ont cependant des usages bizarres et répugnants (1).

Les documents archéologiques manifestent et précisent ces inégalités de développement. Lorsque les Romains entrent en Espagne, certains cantons sont à peine sortis du stade néolithique (2). Dans des cas favorables à l'observation, l'archéologie montre clairement l'existence de compartiments isolés, étanches : Ebusus (Iviza) est un foyer purement punique, Emporiae (Ampurias) est une ville toute grecque. Ailleurs, les résultats sont plus complexes, mais n'ont pas plus d'uniformité. Les influences gréco-orientales transmises par les comptoirs grecs et phéniciens ont produit dans la région d'Alicante et de Murcie un art qui est le plus original et le plus heureux qu'ait connu l'Espagne ancienne, en céramique et surtout en sculpture. En Andalousie, l'élément punique, qui a remonté la vallée du Baetis, tient dans l'art local la place que tient l'art gréco-oriental autour d'Alicante et de Murcie. En Celtibérie, l'invasion celtique a donné à la céramique ibérique une physionomie tout à fait spéciale, en la dotant de thèmes et de tons nouveaux. Dans le même temps, le Centre et l'Ouest en sont encore à dresser sur les tombeaux des monuments très barbares, quadrupèdes informes ou guerriers grossièrement ébauchés.

Autant qu'on peut en juger, le commerce n'existe guère que sous forme de commerce extérieur, avec les Grecs et les Carthaginois, à l'aide de la monnaie sur les côtes orientale et méridionale, par troc ou au moyen de lingots dans le reste du pays. Il n'y a pas ou presque pas de commerce intérieur, d'une région espagnole à l'autre : chaque peuplade est une cellule économique isolée.

Il n'y a pas non plus d'états organisés politiquement.

(1) III, 4, 16.

(2) Poteries de Cabeza del Griego, Perales de Tajuña, Ciempozuelos. A l'époque de Sertorius, les Characitani habitent des cavernes dans la vallée du Tagonius (Tajuña), Plutarque, *Sert.*, 17.

Chaque tribu marche au combat sous un chef (*rex* ou *regulus*), et possède un *oppidum* ou un *castellum*, une acropole fortifiée où elle se réfugie lorsque l'ennemi la presse. Il arrive que plusieurs tribus unissent leurs efforts et se groupent sous un seul chef ; mais ces coalitions ne sont ni régulières ni durables, et à la fin des opérations militaires chaque fraction reprend son indépendance. Plusieurs tribus peuvent être comprises sous un même nom de peuple ; mais ce nom n'est, comme celui d'Ibérie, qu'une expression géographique, signifiant la contiguïté dans l'espace ; tout au plus traduit-il une communauté d'origine sans portée pratique, ou bien une parenté de langue et de mœurs, amenée par les relations de voisinage, par la similitude des conditions de climat et de vie ; il ne correspond pas à une réalité politique. Les termes qu'emploie Tite-Live, *populus*, *ciuitas*, sont des pis aller, et doivent être vidés, quand ils s'appliquent à l'Espagne, du contenu qu'ils supposent ailleurs ; *gens*, *regio*, plus vagues, conviennent mieux. La notion de ces *gentes* ou *regiones* se maintiendra longtemps : c'est le géographe Ptolémée qui nous en donne la liste la plus complète ; mais ce ne sont pas des unités morales définies, des groupements autonomes ; ce sont seulement des compartiments physiques, limités par des montagnes ou des cours d'eau. Même les rois légendaires de Tartessus n'ont été maîtres sans doute que d'un district peu étendu (1) ; et l'« empire ibérique » n'a pas connu de forme plus évoluée que la confédération passagère de tribus pour des fins purement militaires (2).

Ainsi, ce que les Romains trouvent en Espagne, c'est une poussière de peuples, un monde inorganisé ; et ce manque

(1) Dans ce pays des Tartessii ou Turdetani, Tite-Live mentionne un *regulus*, Culchas, qui règne sur 28 *oppida* en 206 (XXVIII, 12, 13) ; il n'en a plus que 17 en 197 (XXXIII, 21, 8). Il serait hasardeux d'accorder une valeur réelle à ces textes.

(2) Je crois, par conséquent, à un morcellement plus général, en Espagne, que ne l'admet M. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. I, ch. VII).

de cohésion facilite beaucoup leur conquête (1). Une seule donnée s'impose à leur observation : c'est le morcellement extrême du pays. Il n'y a ni liens à consolider, ni liens à briser. Sur cette matière neuve, ils travailleront à leur gré ; ils ont toute liberté pour dessiner les cadres où ils la feront entrer, soit qu'ils se laissent guider au jour le jour par les événements, soit qu'ils veuillent appliquer un plan préconçu et méthodique.

(1, Strabon, III, 4, 5.

CHAPITRE II

L'ESPAGNE A L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

Lorsque, dans les années qui précédèrent la seconde guerre punique, les Romains conclurent avec Asdrubal la convention qui limitait à l'Ebre la zone carthaginoise (1), ils entendaient borner les progrès des Barcides, mais non pas s'approprier la région située au Nord de l'Ebre : il leur suffisait qu'elle restât ouverte au commerce de leurs amis de Massilia et d'Emporiae, et indépendante de Carthage. L'Espagne n'a d'abord été pour eux qu'un théâtre d'opérations offensives, un terrain sur lequel ils allaient chercher l'ennemi, pour éviter d'avoir à faire la guerre dans leur propre pays (2). Mais quand, après treize ans de combats (218-206), les Carthaginois eurent perdu toutes leurs possessions de la péninsule, et quand le traité de 201, qui leur garantissait le territoire occupé par eux en Afrique au début de la seconde guerre punique, eut entraîné implicitement leur renoncement à toute prétention sur l'Espagne, les Romains, qui avaient pris leur place, ne songèrent pas à évacuer cette conquête. Venus en Espagne sans projeter ni souhaiter une annexion, ils s'étaient aperçus,

(1) Polybe, II, 13, 7.

(2) Appien, *Iber.*, 14.

au cours des événements, que l'occupation de ce pays était avantageuse, car il abondait en ressources naturelles et en hommes. Quatre ans après, en 197, ils consacraient en droit un état de fait, en organisant deux provinces espagnoles.

Le territoire sur lequel s'était établie pendant les opérations l'autorité des Romains comprenait deux zones assez étendues, nettement distinctes, reliées par une étroite bande le long de la mer. Au Nord, appuyés sur leurs bases d'Emporiae et de Tarraco (Tarragone), les Romains avaient soumis les peuples de la côte entre les Pyrénées et l'Ebre, puis, dans l'hinterland, les tribus des Iacetani et des Ilergetes ; leur influence allait sans doute jusqu'à Osca (Huesca) et Salduba (la future Caesaraugusta, Saragosse). Au Sud, se substituant aux Carthaginois, ils s'étaient répandus dans la vallée du Baetis ; c'était là qu'ils avaient remporté leurs victoires décisives, à Baecula (région de Bailén), à Ilipa (Alcalá del Río) ; ils tenaient d'une part la région minière de Castulo (Cazlona, près de Linares), d'autre part Gades (Cadix) ; Scipion (le futur Africain), avant de quitter l'Espagne, avait fondé Italica (Santiponce), qui formait tête de pont au delà du Baetis et marquait le point extrême de l'expansion romaine dans cette direction. Entre ces deux noyaux d'occupation, les armées romaines n'avaient soumis que le littoral, jalonné par Saguntum (Sagonte), Dianium (Denia), Lucentum et Carthagène ; elles n'avaient pas franchi les montagnes qui s'élèvent à courte distance de la mer, hauteurs du Maestrazgo, sierras de Murcie : c'est en 182 seulement, lorsque Fulvius Flaccus prit Urbicua (emplacement impossible à préciser), qu'ils pénétrèrent dans la vallée supérieure du Turis (Gudalaviar, appelé aussi Turia). Entre Carthagène et Castulo, les Romains n'avaient réduit que les fractions méridionales des Bastetani, celles qui vivaient au Sud du mont Orospeđa (massif de La Sagra, dans la sierra de Segura).

Cette disposition géographique conduisait naturellement

à la formation de deux provinces (1). En fait, tant qu'il y eut en Espagne des armées carthagoises à combattre, les généraux romains eurent intérêt à conserver le plus souvent leurs forces groupées ; mais une fois les Carthagois disparus, la division en deux provinces se fit d'elle-même, avant d'être sanctionnée par la loi. Après le départ de Scipion (l'Africain), et probablement sur son conseil, le Sénat envoie en Espagne non plus un chef unique, comme antérieurement (2), mais deux proconsuls à pouvoirs égaux, dont les deux armées, bien qu'elles puissent fusionner au besoin, opèrent d'ordinaire séparément (3). Aussi est-ce du départ de Scipion qu'Appien date l'envoi de deux gouverneurs annuels en Espagne (4). Il y a une ère provinciale espagnole, dont le point de départ est en effet en 206 (5). Mais c'est en 197 qu'il y eut officiellement deux provinces ; lors des

(1) Voir Götzfried, *Annalen der römischen Provinzen beider Spanien von der ersten Besetzung durch die Römer bis zum letzten grossen Freiheitskampf, 218-154*, dissertation d'Erlangen, 1907 (112 p.), p. 40.

(2) De 218 à 212, P. Cornelius Scipio a été chef unique, son frère Gnaeus n'étant que son légat ; de 210 à 206, Scipion a été chef unique, avec M. Junius Silanus sous ses ordres.

(3) T. Live, XXIX, 2, 1 ; XXX, 2, 7 ; 41, 4-5. Lorsque Cn. Cornelius Blasio et L. Stertinius, après avoir commandé simultanément pendant les deux années 199 et 198, rentrent à Rome en 196, chacun d'eux est considéré comme ayant gouverné l'une des provinces qui n'eurent d'existence officielle qu'en 197 : c'est que, dans la pratique, chacun était resté cantonné dans l'un des deux territoires (T. Live, XXXIII, 27, 1-3 ; cf. *Fastes triomphaux*, an de Rome 558, C. I. L., I², p. 48).

(4) *Iber.*, 38. Cf. Götzfried, p. 34.

(5) Solution déjà indiquée par Hübner (C. I. L., II, 5732, 5744), définitivement établie par le P. Fita (*La era consular de la España romana*, dans *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 61 (1912), p. 475-497), et préférable à celle que proposait Mommsen (campagne de Brutus en 138 ; *Aera*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 18 (1892), p. 271-273 = *Gesammelte Schriften*, III (1910), p. 359-361). Jusqu'à présent, on n'a trouvé mention de cette ère que dans des inscriptions du pays des Cantabrie et des Vardulⁱ, ce qui est assez surprenant. — Il ne faut pas confondre cette ère profane avec l'ère, en usage dans l'Église d'Espagne, qui part de 38 av. J.-C. (Heller, *Ueber den Ursprung der sogenannten spanischen Aera*, dans *Historische Zeitschrift*, 31 (1874), p. 13-32 ; A. Fischer, *Die spanische Aera*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, 72, p. 263-267, article résumé dans *Berliner philologische Wochenschrift*, 38 (1918), 811). Cette confusion est commise par Kubitschek dans l'article *Aera* de Pauly-Wissowa (I, 639).

comices qui furent tenus au début de l'année pour l'élection des magistrats qui devaient entrer en charge le 15 mars, le nombre des préteurs fut porté de quatre à six, en considération des nouveaux gouvernements à assurer (1), et les deux provinces d'Espagne furent comprises dans le tirage au sort. Le Sénat prescrivit aux deux préteurs ainsi désignés, C. Sempronius Tuditanus et M. Helvius, de procéder à la *terminatio* de leurs provinces (2).

Les deux provinces reçurent aussitôt les dénominations de *prouincia Hispania Citerior* et *prouincia Hispania Ulterior*, qui se trouvent même employées par anticipation, pour les années antérieures à 197, dans Tite-Live et dans les *Fastes triomphaux* (3). Ces épithètes ne se rapportent pas à un point de repère déterminé, fleuve ou montagne : elles signifient simplement « plus rapprochée de Rome » et « plus éloignée de Rome ». Il fallait traverser l'Espagne Citerieure pour arriver en Ulterieure, soit qu'on prît la route de terre, par la Ligurie (4), soit qu'on vînt par mer : car dans ce cas on s'embarquait généralement dans un port étrusque pour débarquer parfois à Emporiae, plus souvent à Tarragone (5). Les termes *citerior* et *ulterior* ont donc une valeur toute relative : Tite-Live n'hésite pas à s'en servir pour l'Espagne carthaginoise, en désignant par *Hispania ulterior*

(1) La décision de principe qui confiait le gouvernement des provinces espagnoles à deux préteurs n'excluait pas, dans la pratique, différentes modalités auxquelles on eut recours suivant les circonstances, et sur lesquelles je ne m'arrêterai pas, car elles n'ont pas eu de conséquence pour les divisions administratives : prorogation des préteurs (loi Baebia, de 181), groupement momentané des deux provinces sous un seul préteur (en 171-168, pendant la guerre de Macédoine), envoi d'un consul, placé au-dessus des préteurs ou substitué à l'un d'eux (Caton en 195 ; guerres de Viriathe et de Numance). L'histoire des divisions administratives n'est pas intéressée non plus par la loi de Sulla, qui remplace les magistrats par des promagistrats.

(2) T. Live, XXXII, 28, 11.

(3) T. Live, XXVIII, 4, 3 ; 34, 12 ; XXXIII, 27, 1-3 ; *Fastes triomphaux*, *loc. cit.*

(4) C'est l'itinéraire du préteur Baebius, en 189 (T. Live, XLII, 4, 1). Cf. Strabon, III, 4, 9.

(5) T. Live, XXXIX, 21, 4.

la région voisine de l'Océan, celle qu'il appelle aussi *Gaditana prouincia* (1).

Aucun texte ne nous indique de façon expresse la frontière que fixèrent les préteurs de 197 ; mais nous avons des données suffisantes pour la déterminer approximativement (2). Cette frontière ne fut pas l'Ebre (3). Sans doute le souvenir ne s'était pas effacé, de l'époque où l'Ebre était la limite méridionale des prétentions romaines ; on n'oubliait pas que la région située entre les Pyrénées et le fleuve était celle où les Romains avaient d'abord trouvé accueil, qui avait la première accepté leur domination, où ils avaient pu se replier et se reformer après des échecs (4) : l'Espagne au delà de l'Ebre s'oppose à l'Espagne en deçà de l'Ebre, dans Tite-Live, pendant tout le récit de la guerre contre les Carthaginois (5), et même, au moins une fois encore, après la *terminatio* de 197 (6) ; par une évocation abusive du même souvenir, le géographe Artémidore, vers 100 av. J.-C., dans des passages où il utilise Polybe, distingue les deux Espagnes par les termes de ἐντός Ἰβήρων et ἐκτός Ἰβήρων (7), à propos d'une région (celle de Salamanque et du Duero) qui n'a d'ailleurs rien à voir avec l'Ebre (8). Mais on estima probablement que la Citérieure serait d'étendue trop restreinte,

(1) XXVII, 20, 3 et 8 ; XXVIII, 12, 13 ; cf. XXVIII, 2, 12.

(2) Il n'y a pas grand'chose à retenir de Nic. Feliciani, *Contributi alla geografia antica della Spagna*, dans *Rivista di Storia antica*, 10 (Padoue, 1905), p. 3-30 (p. 23-30 : *I confini della Hispania citerior e della Hispania ulterior*).

(3) L'opinion erronée qui traduit *citerior* par « en deçà de l'Ebre » se trouve encore dans Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, III (Paris, Fontemoing, 1914), p. 325 : « L'Ebre... fut la limite des deux provinces : l'une eut pour chef-lieu « Tarragone, l'autre Carthagène. »

(4) Polybe, X, 7, 3.

(5) XXIV, 41, 2 ; XXVI, 20, 2 ; 51, 10 ; XXVIII, 24, 5 (où Tite-Live commet probablement une erreur géographique : on ne voit pas comment des légions installées près du fleuve Sucro (Júcar) pourraient surveiller les populations au Nord de l'Ebre) ; 39, 14 ; noter l'expression *in citeriora prouinciae*, XXII, 20, 10.

(6) XXXV, 1, 3.

(7) Étienne de Byzance, articles Ἀρβουκάλη et Ἐλμαντική (éd. Meineke, Berlin, Reimer, 1849, p. 111 et 269).

(8) De même encore Strabon, III, 4, 7 (τῆς ἐντός Ἰβήρων... τῆς ἐκτός).

si elle s'arrêtait à l'Ebre. On ne prit pas non plus comme limite le Turis, ni le Sucro, ni le Tader (Segura), malgré l'habitude qu'avaient les Romains de faire coïncider les frontières avec les cours d'eau les plus importants. La limite entre Citérieure et Ultérieure fut portée au delà de Carthagène, vraisemblablement à l'un des petits ríos qui se jettent à la mer un peu à l'Ouest de Carthagène, soit au río de Mazarrón, soit au río Nogalte.

Etienne de Byzance (1) nous a conservé en effet un texte d'Artémidore, qui indique ainsi la limite des deux provinces : la Citérieure s'étend μέχρι τῆς καινῆς Καρχηδόνας καὶ τῶν τοῦ Βαίτιος πηγῶν, l'Ultérieure μέχρι Γαδείρων καὶ Λουσιτανίας. Si μέχρι à le même sens devant τῆς καινῆς Καρχηδόνας que devant Γαδείρων, il faut comprendre « jusqu'à Carthagène inclusivement ». Les cours d'eau regardés comme les sources du Baetis, à l'époque républicaine, sont le Guadalén et le Guadalimar, sortis du saltus Castulonensis (cerros de Villamanrique et sierra de Alcaraz) ; c'est à partir de Pline seulement (2) qu'on reconnaîtra comme origine véritable du Baetis le cours d'eau qui vient du saltus Tugiensis (sierra de Cazorla), et qui a toujours été considéré depuis comme le haut Guadalquivir, le Guadalimar (grossi du Guadalén) étant un affluent de droite (3). Le texte d'Artémidore nous invite donc à mettre en Citérieure d'une part Carthagène, d'autre part les sources du Guadalén et du Guadalimar, mais non le saltus Tugiensis. Il s'accorde avec le passage où César (4) indique comme limite de l'Ultérieure vers la Citérieure le saltus Castulonensis : *aduentu L. Vibullii Rufi, quem a Pompeio missum in Hispaniam demonstratum est, Afranius et Petreius*

(1) Art. Ἰέρπια (éd. Meineke, p. 323-325).

(2) *Hist. Nat.*, III, 9.

(3) Voir Franz Braun, *Die Entwicklung der spanischen Provinzialgrenzen in römischer Zeit* (17^e fascicule des *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie* de W. Sieglin, Berlin, Weidmann, 1909, 138 p.), p. 83-93.

(4) *De Bello civili*, I, 38, 1-2.

et Varro, legati Pompei, quorum unus Hispaniam citeriorem < tribus legionibus, alter ulteriorem > (1) a saltu Castulonensi ad Anam duabus legionibus, tertius ab Ana Vettonum agrum Lusitaniamque pari numero legionum obtinebat, officia inter se partiuntur, uti Petreius ex Lusitania per Vettones cum omnibus copiis ad Afranium proficiscatur, Varro cum iis quas habebat legionibus omnem ulteriorem Hispaniam tueatur. Comme il s'agit pour César de désigner d'abord toute la partie de l'Ulérieure qu'occupent les légions de Varron, et comme il est évident que les Pompéiens n'ont pas laissé la côte sans défense, la phrase de César implique que, du saltus Castulonensis, la frontière rejoignait la Méditerranée par le plus court chemin : ce qui la fait passer entre la source (véritable) du Baetis et celle du Tader, puis par le mont Orospea, et enfin arriver à l'Ouest-Sud-Ouest de Carthagène.

Au surplus, rien ne permet de supposer que la limite entre Citérieure et Ulérieure, sur la côte, ait été déplacée de 197 au règne d'Auguste ; or, dans la première partie du règne d'Auguste, Carthagène appartenait à la Citérieure. Si Pline et Orose indiquent simplement que, sur la carte d'Agrippa, la frontière était à Carthagène, sans préciser si elle se trouvait à l'Est ou à l'Ouest de cette ville (2), Pomponius Mela (3), décrivant aussi l'Espagne des premiers temps d'Auguste, attribue formellement Carthagène à la Citérieure, Urçi (région d'Almería) à l'Ulérieure.

On s'explique ainsi que les expressions *ultra Nouam Carthaginem* et *Hispania ulterior* apparaissent comme équivalentes dans un récit de Tite-Live (4) : en 180, un M. Fulvius est condamné à la relégation : *senatus consultum factum est,*

(1) La correction (addition de ces quatre mots) est certaine ; cf. 39, 1.

(2) Pline, III, 16 : *cum termini Carthaginem usque procederent* ; Orose, I, 2, 73 : *Hispaniam citeriorem... Carthago determinat.*

(3) II, 94.

(4) XL, 41, 10.

ut M. Fulvius in Hispaniam relegaretur ultra Nouam Carthaginem, litteraeque ei datae sunt a consule ad P. Manlium in Hispaniam ulteriorem deferendae. Si le sénatus-consulte ne dit pas que Fulvius est relégué en Espagne Ulérieure, c'est que la peine de la relégation ne consiste pas, dans l'espèce, à assigner au condamné un domicile déterminé : elle indique un point précis, indépendant de toute modification éventuelle des circonscriptions administratives, en deçà duquel il lui est interdit de paraître, au delà duquel il a toute liberté de déplacement. En fait, Fulvius, relégué au delà de Carthagène, ne pourra résider que dans l'Espagne Ulérieure, de l'autre côté de laquelle est l'Océan ; c'est pourquoi il est adressé au gouverneur de cette province : elle tout entière, mais elle seule pourra le recevoir. Ce texte établit à la fois que Carthagène est en Citérieure, et qu'elle est la dernière ville de cette province (1).

Entre la côte et le saltus Castulonensis, les préteurs avaient pu tracer la limite avec précision (2). Au delà, elle restait nécessairement vague, comme était vague la frontière même de la domination romaine. D'année en année, cette frontière s'éloignait vers l'Ouest. Les régions nouvellement annexées entraient dans la province du préteur de Citérieure ou dans celle du préteur d'Ulérieure, suivant que, par les hasards des opérations, l'un ou l'autre avait été mis en contact le premier avec chaque tribu. La partie septentrionale (au Nord

(1) Un fragment du livre XCI de Tite-Live (fr. 18 Weissenborn), relatif aux événements de 76, confirme encore le rattachement de Carthagène à la Citérieure. En 76, Sertorius lutte à la fois contre Metellus, proconsul en Ulérieure, et contre Pompée, proconsul en Citérieure ; il occupe une position centrale qui lui permet de choisir, suivant les événements, *utrum prius hostem, utram prouinciam petat, maritimamne oram, ut Pompeium ab Ilercaonia et Contestania arceat,...* an ad Metellum et Lusitaniam se conuertat. Le pays des Contestani appartient donc à la Citérieure, domaine de Pompée ; or c'est dans cette région que se trouvait Carthagène (Ptol., II, 6, 14). — Carthagène est encore distinguée de l'Ulérieure dans Cic., *ad Att.*, XVI, 4, 2.

(2) D'après Pline, III, 6 (passage où Pline suit la carte d'Agrippa), elle passait *Solorio monte*. Il faut entendre par là les sierras qui prolongent à l'Est jusque vers Lorca, la sierra Nevada.

du saltus Castulonensis) du pays des Oretani et le pays des Carpetani, c'est-à-dire le plateau de Nouvelle-Castille, entre le saltus Castulonensis et les iuga Carpetana (sierras de Gredos et de Guadarrama), furent, dans les premiers temps, comme indivis entre les deux provinces (1) : Flaminius, préteur de Citérieure en 193, et Fulvius Nobilior, préteur d'Ultérieure en 193, prorogé en 192, ont successivement affaire aux Oretani ; Fulvius pénètre à deux reprises jusqu'à Toleum (Tolède), dans le pays des Carpetani, et s'y heurte aux Carpetani soutenus par les Celtiberi, les Vaccaei et les Vettones (2). En 185, les deux propréteurs, Quinctius et Calpurnius, opèrent de concert dans cette même région de Tolède (3). En 179, c'est le propréteur d'Ultérieure, L. Postumius Albinus, qui bat les Vaccaei (4), tandis que c'est M. Aemilius Lepidus, envoyé comme consul en Citérieure, qui luttera contre eux en 137 (5).

L'indétermination cessa peu à peu, à mesure que la domination romaine s'étendit et s'affermir. Les notions géographiques des Romains sur l'Espagne restèrent, jusqu'aux derniers temps de la République, assez confuses et peu exactes ; mais il fallait bien qu'on sût, dans la pratique, auquel des deux gouverneurs chaque canton devait payer le tribut. Par la force des choses, les gouverneurs d'Ultérieure étaient amenés surtout à pousser de l'avant en partant du Baetis ; ils soumettaient le pays en allant de fleuve en fleuve, du Baetis à l'Anas (Guadiana), de l'Anas au Tagus (Tage), du Tagus au Durus (Duero) (6). Les gouverneurs de Citérieure, par

(1) T. Live, XXXIV, 17, parle d'une campagne combinée des deux préteurs contre les Turdetani, en 195. C'est probablement une erreur ; il s'agit peut-être des Carpetani.

(2) T. Live, XXXV, 7, 6-8 ; 22, 5-8.

(3) T. Live, XXXIX, 30 et 31.

(4) T. Live, XL, 47, 1, et *Periocha* XLI.

(5) T. Live, *Periocha* LVI ; Appien, *Iber.*, 80-83 ; Orose, V, 5, 13.

(6) Le premier choc entre un préteur d'Ultérieure et les Lusitani remonte à 193 (T. Live, XXXV, 1, 3).

tant de l'Ebre moyen, sur lequel la fondation de Graccurris (région d'Alfaro), en 178, leur avait assuré une solide base occidentale, se dirigeaient vers le Sud-Ouest en conquérant progressivement la Celtibérie, de façon à donner un hinterland romain à la frange littorale qu'ils possédaient depuis l'origine de la province (1). C'est ce que nos sources, historiens et fastes, expriment en résumant sous le nom de Lusitani les adversaires des gouverneurs d'Ulérieure, sous celui de Celtiberi les adversaires des gouverneurs de Citérieure (2). Les conquêtes des gouverneurs d'Ulérieure se sont dirigées du Baetis vers le Nord-Ouest, puis vers le Nord ; celles des gouverneurs de Citérieure ont rayonné de l'Ebre moyen vers le Sud-Ouest et l'Ouest. C'est en venant d'Ulérieure que Servilius Caepio en 140-139, D. Iunius Brutus en 138-137, César en 61 ont pénétré dans le pays des Callaeci, vers l'angle Nord-Ouest de la péninsule. Ce ne sont pas les campagnes des gouverneurs d'Ulérieure, mais celles des gouverneurs de Citérieure, comme Q. Fulvius Flaccus en 182-181, Ti. Sempronius Gracchus en 180-179, qui ont assis fortement la domination romaine en Celtibérie ; ce sont les troupes de Citérieure aussi qui, vers l'Ouest, ont eu les premiers contacts avec les Cantabri (3).

On fut ainsi amené à rattacher à la Citérieure les Celtiberi, les Carpetani, les fractions des Oretani habitant au Nord du saltus Castulonensis, les Arevaci et les Vaccaeï (4) ; au contraire, les Vettones (5), les Lusitani et les Callaeci dépen-

(1) Götzfried, p. 92, 93, 99.

(2) Götzfried, p. 81. — T. Live, XXXIV, 10, 1, mentionne (en 195) une ville d'Iliturgi qui est peuplée de Celtiberi, et qui n'est pas en Ulérieure. Il ne s'agit certainement pas de la ville de ce nom dont l'emplacement, qui n'a pas été identifié avec précision, doit être cherché sur la rive gauche du Baetis, à l'Est d'Arjona (voir *C. I. L.*, II, p. 297) : ou bien il y avait une ville homonyme en Celtibérie, ou bien Tite-Live s'est trompé. On ne peut conclure de ce texte, avec Felliciani (*loc. cit.*), que l'Iliturgi du Baetis était comprise dans la Citérieure.

(3) Appien, *Iber.*, 80.

(4) Braun, p. 99.

(5) A quelques cantons près : voir plus loin, ch. vi, p. 115.

daient de l'Ulérieure. En d'autres termes, la frontière était marquée par les iuga Oretana (sierra de Almadén), qui prolongeaient au Nord-Ouest le saltus Castulonensis (partie orientale de la sierra Morena) (1) ; puis, se dirigeant vers le Nord, elle coupait le Tage en aval de Tolède, remontait peut-être (2) la vallée de l'Alberche (nom antique inconnu), passait à l'Ouest d'Avila (dont le nom antique est probablement Avela (3)), s'infléchissait ensuite vers le Nord-Ouest, entre le Tormes (nom antique inconnu) et le Durius, et atteignait le Durius en amont du confluent du Tormes. Au delà du Durius, Ulérieure et Citérieure n'avaient plus de limite commune : entre les deux provinces s'étendait une région insoumise, celle des Astures et des Cantabri (4).

Tel est le tracé que nous permet d'inférer, pour l'époque républicaine, la division d'Auguste, laquelle s'est conformée, entre le saltus Castulonensis et le Durius, aux limites établies antérieurement (5). Ce tracé s'accorde avec ce que les textes nous apprennent des campagnes menées par les gouverneurs de l'une et de l'autre province, à partir de 150 environ. Pour le tronçon le plus voisin du Durius, nous nous appuyons sur le témoignage d'Artémidore, transmis par Étienne de Byzance (6) : la frontière doit passer entre 'Ελμαντική, ville d'Ulérieure, et 'Αρβουκάλη, ville de Citérieure ; 'Ελμαντική est évidemment Salmantica (Salamanque), sur le Tormes : Arbocala ou Albocela (7) ne peut être localisée avec précision ; mais comme l'*Itinéraire d'Antonin* (8) la place, sur une route

(1) Pline, III, 6 : *Oretanis iugis Carpetanisque*.

(2) Conjecture de Braun, p. 81.

(3) *C. I. L.*, II, p. 942.

(4) Il va de soi qu'on a pu recruter des auxiliaires chez les Cantabri (César *de Bello civ.*, I, 38, 3) sans que le pays cessât d'être indépendant.

(5) Voir plus loin, ch. III, p. 39.

(6) Voir la référence plus haut, p. 13, n. 7.

(7) Sur les différentes graphies, voir Hübner, art. *Arbucala*, dans Pauly-Wissowa.

(8) Ed. Parthey et Pinder, p. 207.

qui va de Salmantica (1) à Septimanca (Simancas), entre « Ocelo Duri » et Septimanca, c'est nécessairement une ville située sur le Durius en aval de Septimanca. C'est ce qui nous donne le moyen de déterminer approximativement la partie du cours du Durius dans laquelle la limite interprovinciale rejoignait le fleuve (2).

Selon toute vraisemblance, cette délimitation fut définitivement arrêtée par la commission de dix sénateurs qui, après la prise de Numance, vint organiser les territoires romains d'Espagne, en y comprenant les récentes conquêtes de Scipion Émilien et de Brutus (3). Nous connaissons de façon précise, par Polybe (4), les mesures édictées en Asie par une commission analogue. En Espagne comme en Asie, la commission eut à réglementer les obligations financières des provinciaux. Sa tâche, en cela, fut d'homologuer et de coordonner les décisions de détail prises par les préteurs et les consuls au cours de la conquête. Chaque fois qu'une région nouvelle s'était soumise aux Romains, les gouverneurs avaient eu à y percevoir l'impôt ; à cet effet, ils avaient réparti le pays en circonscriptions élémentaires, aux frontières arrêtées ; ils avaient organisé les tribus ibériques en *ciuitates* dont chacune était frappée d'un *stipendium* déterminé ; ils avaient mis ainsi de l'ordre, au profit de Rome, dans le chaos barbare

(1) L'II. écrit *Salmatica*.

(2) L'attribution à l'une ou à l'autre province d'Ocelodurum (Ocelo Duri de l'II. Ant.), qu'il faut placer vraisemblablement près de Zamora, reste incertaine (voir Braun, p. 117-118). Je mettrais plutôt cette localité en Citérienne, d'après Ptolémée, II, 6, 49, où Ὀκτώδουρον est à corriger en Ὀκελώδουρον. Les Ocelenses que Pline (IV, 118) met en Lusitanie ne sont pas les habitants d'Ocelodurum, mais ceux de Ὀκελον, que Ptolémée aussi mentionne en Lusitanie, chez les Vettones (II, 5, 7). Ocelum est un terme géographique qui se retrouve en plusieurs pays (Alpes Cottiennes, Galice, Bretagne ; voir la note de Muller sur Ὀκελον). Trois des mss. de Pline, IV, 118, donnent *Ocelenses Lancienses* : au lieu de supprimer *Lancienses* et d'y voir une dittographie d'un des noms de la ligne précédente, il faut peut-être conserver cette épithète, qui différenciait les Ocelenses de Lusitanie de leurs homonymes. En tout cas ils ne sont pas identiques aux Ocelodurenses.

(3) App., *Iber.*, 99.

(4) XXII, 27.

de l'Espagne indépendante. Cette besogne commença dès Caton, qui astreignit les Espagnols à des redevances fixes (1); c'est en appliquant les principes posés par lui que les gouverneurs des deux provinces rapportaient régulièrement à Rome les sommes élevées que note Tite-Live (2). Dans la période qui va des premiers temps de la conquête à la chute de Numance, le progrès de la domination romaine se traduit, en Citérieure, par le progrès du monnayage ibérique : parmi les *ciuitates* qu'ont instituées les gouverneurs, celles qui disposent de métal précieux reçoivent, non pas l'autorisation, mais l'ordre de frapper des monnaies, qui sont remises en paiement du tribut, et qui circulent en Espagne ; c'est l'*argentum Oscense* de Tite-Live. En 133, ce monnayage disparaît : désormais ce sont des ateliers romains qui, soit en Italie, soit en Espagne, frapperont le métal espagnol (3).

Ainsi, les Romains ont créé en Espagne et la cellule administrative, la *ciuitas*, enfermée dans des limites précises et soumise à un impôt déterminé, et l'unité supérieure, la province. Il n'y a pas de subdivision intermédiaire entre la province et les cités, d'autorité intermédiaire entre le préteur et les chefs locaux. Les termes génériques, Carpetani, Vaccaei, etc., continuent à n'avoir qu'une signification purement topographique.

Hübner (4) est d'avis que Carthagène fut le chef-lieu de la Citérieure jusqu'à la fin de la période républicaine, Cordoue étant celui de l'Ultérieure. Mais on peut se demander s'il y eut à proprement parler des chefs-lieux, tant qu'il y eut

(1) T. Live, XXXIV, 21, 7.

(2) XXXIV, 10 et 46 ; XL, 43.

(3) Voir Mommsen, *Geschichte des römischen Münzwesens* (Berlin, 1860), p. 667-671 ; Götzfried, p. 30. — *Oscensis* est l'ethnique de Osca. On ne voit pas pourquoi cette petite ville, dans le voisinage de laquelle il n'y a pas de mines d'argent, avait donné son nom à toutes les monnaies ibériques. Peut-être y a-t-il eu à Osca un des premiers ateliers monétaires installés en Espagne sur l'ordre des Romains.

(4) *C. I. L.*, II, p. 462, et p. LXXXV ; *Hermes*, 1 (1866), p. 95 et 105.

en Espagne des guerres à conduire, de vastes territoires à pacifier et à conquérir. Plutôt que de capitales administratives, sous la République, il faut parler de résidences habituelles des gouverneurs dans l'intervalle des campagnes. Comme telles, Tarragone et Carthagène, en Citérieure, ont été vraisemblablement sur le même pied au début ; Tarragone l'emporte vers la fin de la République. En Ulérieure, la résidence préférée a pu être d'abord Hispalis (Séville), bientôt supplantée par Corduba (Cordoue), qui fut fondée en 151. Au temps de César, les principaux centres des deux provinces sont décidément Tarragone et Cordoue (1).

La division de l'Espagne fut maintenue sans changement jusqu'au principat d'Auguste (2). Si Sertorius eut l'idée d'une organisation différente, nous ne pouvons en préciser le plan ; il mourut en tout cas sans le réaliser, et Pompée, ensuite, remit dans l'ordre ancien ce qui avait été momentanément dérangé (3).

Dans le texte de César cité plus haut (p. 14), on a cru reconnaître une première esquisse, à l'époque des guerres civiles, de la division de l'Espagne en trois provinces, telle qu'elle devait se réaliser sous Auguste (4). Ce passage prouve nettement, au contraire, qu'il n'est pas question à cette époque

(1) *De Bello civ.*, II, 21, 4 ; II, 19, cf. *de Bello Hisp.*, 3.

(2) Les Baléares, conquises en 123, ont été naturellement rattachées à la Citérieure.

(3) Guillelmus Stahl, *De bello Sertoriano*, dissertation d'Erlangen, 1907 (87 p.), p. 83.

(4) Detlefsen, *Varro, Agrippa und Augustus als Quellenschriftsteller des Plinius für die Geographie Spaniens* (dans les *Commentationes philologicae in honorem Mommseni*, Berlin, Weidmann, 1877, p. 23-34), p. 28 ; id., *Die Geographie Afrikas bei Plinius und Mela und ihre Quellen. Die formulae provinciarum eine Hauptquelle des Plinius* (14^e fascicule des *Quellen und Forschungen de Sieglin*, Berlin, Weidmann, 1908, 104 p. ; je renverrai dorénavant à ce travail par l'indication : Detlefsen, *Formulae*), p. 103 (où Detlefsen fait un contresens, je crois, sur Pline, III, 18) ; Julius Jung, *Die romanischen Landschaften des römischen Reiches* (Innsbruck, 1881, 574 p. ; p. 1-89, sur l'Espagne), p. 5 ; Hübner, *C. I. L.*, II, p. LXXXV ; Mommsen-Marquardt, *Manuel*, trad. fr., IX, p. 68. En sens contraire, Braun, p. 6 ; Maria Marchetti, *Le provincie romane della Spagna* (Rome, Pasqualucci, 1917, 508 p. ; c'est l'édition à part de l'article *Hispania* du *Dizionario Epigrafico* de E. De Ruggiero), p. 339.

d'une division autre que la division en deux provinces ; la Lusitanie n'est qu'une région comprise dans l'Ultérieure, comme le montre l'expression *omnem ulteriorem Hispaniam*. Avant l'arrivée de Vibullius, les Pompéiens ont trois légions en Citérieure, et quatre en Ultérieure, dont deux dans la partie orientale de la province et deux dans la partie occidentale ou Lusitanie. A l'arrivée de Vibullius, ils décident un regroupement de leurs forces : les deux légions de l'Ultérieure occidentale passent en Citérieure, et toute l'Ultérieure sera tenue par les deux légions de Varron. Il n'y a là aucun remaniement administratif, même en germe, mais seulement des dispositions stratégiques.

A la fin de la République, la division de l'Espagne est telle que l'ont faite les circonstances ; préteurs et consuls l'ont dessinée au jour le jour, sur un terrain dont ils acquéraient la première notion en le soumettant (1).

(1) La frontière de l'Espagne du côté de la Gaule était imposée par la nature ; l'antiquité n'a pas connu les anomalies qui mettent le Val d'Aran en Espagne, la Haute-Cerdagne en France, et dont sont responsables les diplomates du xvii^e siècle. A l'extrémité occidentale des Pyrénées, la Bidassoa semble avoir servi de frontière dès qu'on a senti le besoin de préciser les limites (Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 13, n. 2 ; cf. p. 264, n.1) ; à l'extrémité orientale, les Albères et le promontoire Cervaria (Cerbère) ont joué naturellement le même rôle. — L'union passagère de la Narbonnaise et de la Citérieure, sous le gouvernement de Lépide, en 44 (Cic., *Ep.*, X, 31, 32, 33 ; Dion Cassius, XLIII, 51, 8 ; voir Jullian, IV, p. 29, 49, 52 (n. 7), 413), n'intéresse pas mon travail.

CHAPITRE III

LA DIVISION D'AUGUSTE

Ce fut l'œuvre d'Auguste, d'aménager le monde romain, et de chercher à établir des divisions administratives qui fussent commodes, dans l'intérêt du gouvernement comme dans celui des gouvernés. L'Espagne lui dut la division en trois provinces qui subsista pendant tout le Haut-Empire. Mais ce ne fut pas sans tâtonnements qu'on réussit à fixer les limites des trois circonscriptions.

Dion Cassius (1) place en l'an 27 l'opération par laquelle Auguste divisa l'Espagne Ulérieure en deux provinces, Bétique et Lusitanie, gardant pour lui la Citérieure et la Lusitanie, donnant la Bétique au Sénat. Ce remaniement de l'Espagne se trouve donc compris, d'après Dion, dans le grand règlement par lequel Auguste « remit la république au pouvoir du Sénat et du peuple » (2), c'est-à-dire, en fait, rendit au Sénat les provinces qui n'avaient pas besoin d'une garnison importante (3).

(1) LIII, 12.

(2) *Res Gestae Diui Augusti*, 6, 12.

(3) La *Periocha* CXXXIV de Tite-Live, bien que conçue en termes généraux, semble confirmer Dion : *C. Caesar rebus compositis et omnibus prouinciis in certam formam redactis Augustus quoque cognominatus est*. Strabon, XVII,

Il n'existe aucun motif valable de contester, en ce qui concerne l'Espagne, la date donnée par Dion. Beaucoup de critiques cependant ne l'ont pas acceptée, pour des raisons différentes, et ont abaissé plus ou moins, suivant l'argument qui les déterminait, la date de la création de la Lusitanie. On a proposé de placer cette création en 25 ou dans les années suivantes (Marchetti ; Mommsen, Garofalo), vers 15 (Wallrafen), entre 15 et 5 (Kornemann), dans les quinze dernières années d'Auguste (Dessau, Mispoulet), et même sous Tibère (Mommsen, première opinion) (1). Aucune de ces hypothèses n'est à retenir, et la date de 27 reste la plus probable (2).

Ce qui avait d'abord amené Mommsen à penser que la Lusitanie ne fut créée que sous Tibère, c'est un passage des *Res Gestae* (5, 28) : *colonias in... utraque Hispania* (texte grec : ἐν ἑκατέρῃ τε Ἰσπανίᾳ) ... *militum deduxi*. Lorsque furent écrites les *Res Gestae*, c'est-à-dire à la fin du règne d'Auguste, il n'existait donc, disait Mommsen, que deux provinces espagnoles, celles de l'époque républicaine. — Il n'y a plus à réfuter cette opinion, que Mommsen, par la suite, a jugée insoutenable (3) ; il y a seulement à justifier les termes employés

3, 25, indique que la province sénatoriale de Bétique exista dès le principe, ἐν ἀρχαῖς. Mais comme il met dans la même catégorie la Narbonnaise, qui certainement ne fut sénatoriale que plusieurs années après 27, il ne faut pas interpréter ἐν ἀρχαῖς comme équivalant à une date précise.

(1) Marchetti, p. 342 ; Mommsen, *Römische Geschichte*, V³, p. 58, n. 1 ; Garofalo, *Sull'amministrazione delle Hispaniae* (dans *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 36 (1900), p. 177-184), p. 179 ; Wilhelm Wallrafen, *Die Einrichtung und kommunale Entwicklung der römischen Provinz Lusitanien*, dissertation de Bonn, 1910 (87 p.), p. 16 sqq. ; Kornemann, *Die Entstehung der Provinz Lusitanien* (dans *Beiträge zur alten Geschichte, Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage*, Berlin, Weidmann, 1903, p. 221-233), p. 224-227 ; Dessau, *Zu den spanischen Stadtrechten* (dans *Wiener Studien*, 24 (1902), p. 240-247), p. 244-245 ; id., *De tegulis quibusdam in Baetica repertis* (dans *Ephem. Epigr.*, IX (1913), p. 505-508), p. 506 ; Mispoulet, *Transformations de l'Espagne durant les trois premiers siècles de l'Empire romain* (dans *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 301-328), p. 302 ; Mommsen, *Res Gestae Diui Augusti*, 1^{re} éd., 1865, p. 83 (= 2^e éd., 1883, p. 119-120).

(2) Elle est admise par Nic. R. af Ursin, *De Lusitania provincia Romana*, dissertation de Helsingfors, 1884 (150 p.), p. 37 sqq., et bien défendue par Braun, p. 100 sqq.

(3) *Res Gestae*, 2^e édit., Additamenta, p. 222. — L'inscription *C. I. L.*, VI,

par Auguste. D'après la seconde opinion de Mommsen, la phrase d'Auguste exprime, non l'état de choses qui existait au moment où Auguste écrivait, mais celui qui avait existé, lors de la fondation des colonies : la création de la Lusitanie serait postérieure à la fondation des colonies, tout en étant antérieure à la rédaction des *Res gestae*. — Je préfère admettre, avec Marquardt (1), que *utraque Hispania* distingue l'Espagne du Sénat et l'Espagne de l'empereur, celle-ci comprenant la Citérieure et la Lusitanie ; ou bien encore que, même après la division de l'ancienne Ulérieure en deux provinces, le langage a conservé le souvenir de l'époque où ces deux provinces n'en faisaient qu'une : c'est ce qu'indiquent les noms *Hispania Vltior Baetica*, *Hispania Vltior Lusitania* (2). De l'une ou de l'autre façon, Auguste a pu dire *utraque Hispania* même si la Lusitanie était séparée de la Bétique lorsqu'il fonda ses colonies (3).

Pour M. Dessau (et pour M. Mispoulet après lui), la date de la division de l'Ulérieure est donnée par la dédicace C. I. L., VI, 31267, découverte en 1889 au forum d'Auguste : *Imp. Caesari | Augusto p. p. | Hispania Vltior | Baetica quod | beneficio eius et |perpetua cura| prouincia pacata |est. Auri | p(ondo) C.* Il y a dans ce texte une donnée chronologique : c'est le titre de *pater patriae*, qu'Auguste a pris en 2 av. J.-C. L'expression *prouincia pacata* ferait allusion à la mesure par laquelle Auguste a remis au Sénat la Bétique, province *inermis* ; cette mesure serait donc postérieure à l'an 2 av. J.-C. — Mais il n'est nullement certain que l'inscription soit en rapport avec une réforme générale de l'Espagne. Elle s'expliquerait tout aussi bien si Auguste était venu en aide au Sénat

31267 (voir plus bas) suffit à la détruire, sans qu'il soit besoin de tirer argument du silence des auteurs, et particulièrement de Strabon, sur une réforme de l'Espagne par Tibère.

(1) *Manuel*, trad. fr., IX, p. 69 et n. 2.

(2) Voir plus loin. p. 32.

(3) En ce sens, cf Ursin, p. 60-61 ; Braun, p. 19.

pour réprimer quelques brigandages locaux (1), ou pour défendre la Bétique contre quelque incursion de pirates maurétaniens. Et même si c'est l'attribution de la Bétique au Sénat qui est commémorée ici, la dédicace peut être sensiblement postérieure à l'événement : on n'est pas autorisé à regarder l'an 2 av. J.-C. comme un *terminus a quo*.

En réalité, un *terminus ante quem* est fourni par la carte d'Agrippa. Cette carte n'était pas achevée en 12 av. J.-C., quand Agrippa mourut ; elle fut terminée vers 7 av. J.-C., par Auguste, d'après les notes d'Agrippa (2). Or la Lusitanie y était représentée comme province indépendante : c'est ce qu'indiquent les textes de Pline et d'autres géographes qui ont utilisé la carte d'Agrippa, et c'est ce qu'a démontré Braun (3). La création de la Lusitanie est donc antérieure à 7, ou plutôt à 12 ; car c'est à Agrippa, non à Agrippa corrigé par Auguste, que Pline rapporte le renseignement qu'il communique (4).

L'année 15 est admise comme *terminus a quo* par Kornemann, parce qu'il croit avec Mommsen que l'expression *in utraque Hispania*, dans les *Res gestae*, suppose la péninsule divisée en deux provinces seulement, lors de la fondation des colonies ; or Dion (5) donne pour cette fondation la date de 15. — L'argument tombe, si l'on accepte pour les mots *in utraque Hispania* une des explications proposées plus haut ; au surplus, il est arbitraire d'admettre la date de Dion pour

(1) Voir plus loin, p. 36, n. 3.

(2) Voir Detlefsen, *Ursprung, Einrichtung und Bedeutung der Erdkarte Agrippas* (13^e fascicule des *Quellen und Forschungen* de Sieglin, 1906, 117 p.), p. 2-3 ; Kornemann, p. 228.

(3) Pline, IV, 118 ; *Dimensuratio provinciarum*, dans les *Geographi Latini minores*, éd. Riese, p. 13 ; *Divisio orbis terrarum*, *ibid.*, p. 15 ; Braun, p. 80.

(4) L'opinion de Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 2 (Leipzig, 1896), p. 693, est peu nette ; en tout cas la Lusitanie, pour lui, n'est devenue province indépendante qu'après la mort d'Agrippa. Cette opinion est éliminée par la démonstration de Braun.

(5) LIV, 23, 7.

la fondation des colonies, quand on la rejette pour la création de la Lusitanie.

On fait observer encore (1) que l'Espagne est une des régions où Auguste eut à mener les campagnes les plus dures, pour réduire les Astures et les Cantabri ; et l'on trouve peu vraisemblable qu'avant la soumission définitive du pays, il en ait abandonné une partie au Sénat. La Lusitanie n'aurait donc été créée, et, par conséquent, la Bétique ne serait devenue sénatoriale qu'une fois terminée la guerre cantabrique. — Cela n'oblige pas à descendre jusqu'en 19, date des dernières opérations ; car, à deux reprises, en 25 et en 22, les Romains ont cru la guerre achevée ; chaque fois ils ont été surpris par le soulèvement qui renouvelait les hostilités. Auguste pouvait donc, dès 25, désarmer une partie de la péninsule (2). Mais, en réalité, c'est l'imminence, et non l'achèvement, de la guerre cantabrique, prévue par lui dès le début de son principat, qui a dû le déterminer à la division de l'Ultérieure. On s'attendait de la part des Cantabri à une résistance acharnée, dont on espérait d'ailleurs venir à bout plus vite et plus facilement que ce ne fut le cas ; mais on savait bien qu'ils se borneraient à se défendre dans leurs montagnes, qu'ils n'en sortiraient pas pour venir inquiéter la vallée du Baetis. Avant d'entreprendre la campagne, il était raisonnable de ne pas laisser sous la même administration la région du Baetis et le pays, beaucoup plus récemment conquis, beaucoup moins romanisé, des Lusitani et des Callaeci ; il était d'une bonne stratégie de vider de troupes la partie méridionale de l'Ultérieure et de la remettre au Sénat, pour concentrer dans le territoire réduit de la nouvelle province les forces

(1) En particulier Kornemann, p. 231-232 ; même argument, plus ou moins net, chez Mommsen (*Röm. Gesch.*), Garofalo, Wallrafen, Marchetti.

(2) En ce sens, Marchetti, p. 342. Kornemann et Wallrafen ne veulent tenir compte que de la soumission définitive, en 19. Wallrafen suppose la province de Lusitanie créée vers 15, parce qu'il croit que les mesures préparatoires (délimitation, cadastre) ont pris un temps assez long.

qui allaient attaquer par le Sud-Ouest et l'Ouest les peuplades encore indépendantes.

Kornemann (1) croit cependant trouver, dans le récit même de la guerre, une preuve que l'Espagne, pendant les opérations, ne comprenait encore que deux provinces. Il résulte de Dion (2) qu'en 22 la Citérieure avait pour gouverneur C. Furnius, de rang prétorien (il n'a été consul qu'en 17). Or, dans l'Espagne divisée en trois provinces, la Citérieure fut régulièrement gouvernée par un consulaire : la présence d'un prétorien en 22 implique, d'après Kornemann, qu'à cette date la division n'est pas encore réalisée (3). — L'argument serait valable s'il nous était permis d'affirmer que le propréteur de Citérieure fut de rang consulaire dès le début de la division en trois provinces. Strabon (4) déclare que cette règle était en vigueur au début du règne de Tibère ; cela n'entraîne pas qu'elle ait été observée pendant tout le règne d'Auguste. En toute hypothèse, la création de la Lusitanie n'a ni augmenté ni diminué l'étendue de la Citérieure ; le fait qu'un prétorien a gouverné la Citérieure au cours de la guerre cantabrique doit s'expliquer en lui-même : il est indépendant de la date à laquelle fut créée la Lusitanie. Dans les premières années de son principat, Auguste ne trouvait peut-être pas beaucoup d'hommes sûrs parmi les consulaires ; il a pu être obligé d'avoir recours à des prétoriens, même si son intention était dès le début que la Citérieure fût province consulaire. Furnius a dû sans doute sa fonction à ses qualités militaires (5). Il est très possible enfin que la Citérieure ne soit devenue régulièrement consulaire qu'une fois agrandie soit par l'annexion de la Cantabrie, après la

(1) P. 224-225.

(2) LIV, 5.

(3) Toute la discussion doit porter sur le cas de Furnius, les faits étant moins bien établis pour ses prédécesseurs L. Aelius Lamia et P. Silius.

(4) III, 4, 20.

(5) En ce sens, Marchetti, p. 127 et 341.

guerre, soit plutôt par a modification de limites qui sera étudiée plus loin (1). Le fait est que le seul légat de Citérieure que nous connaissions, entre la fin de la guerre cantabrique et les dernières années d'Auguste, est un consulaire, Paullus Fabius Maximus, légat en 3-2 (2). En 22, un prétorien pouvait être légat de Citérieure, en même temps que la Lusitanie pouvait avoir une existence indépendante (3).

Un dernier argument tend à abaisser de deux ans ou un peu plus de deux ans (à partir de 27) la création de la nouvelle province. C'est en 25 qu'a été fondée la colonie d'Emerita (Mérida) ; cette colonie fut, jusqu'à la fin de la période romaine, la capitale de la Lusitanie ; la Lusitanie n'a existé qu'en 25 au plus tôt, s'il faut admettre que l'existence de la province ne saurait être antérieure à celle de la capitale (4). — Mais nous avons indiqué déjà (p. 22) qu'un chef-lieu déterminé, officiel, n'apparaissait sans doute pas aux Romains, au moins sous la République et au début de l'Empire, comme aussi indispensable que nous le jugeons. Dans une province qui vient d'être créée, où les fonctionnaires n'ont pas encore d'installations complètes ni d'archives, le gouverneur peut bien attendre deux ans et plus qu'une résidence fixe lui soit assignée. Les propréteurs de Lusitanie ont pu, aux premiers temps, se tenir, suivant les circonstances, dans une des colonies déjà existantes, comme Metellinum (Medellín) ou Norba (Cáceres), ou bien dans les villes actives du Tage, Scallabis (Santarem) ou Olisipo (Lisbonne), ou encore

(1) Voir p. 33 sqq. Kornemann se trompe en écrivant (p. 225) : « die Dreiteilung Spaniens, die eine starke Vergrößerung der Citerior brachte ». La « Dreiteilung » a consisté simplement à couper en deux l'Ultérieure, sans modifier la Citérieure, qui n'a été agrandie que plus tard.

(2) Inscription de Braga, *Eph. Epigr.*, VIII, 280. Le commentaire de Hübner sur cette inscription me paraît inacceptable. Voir Marchetti, p. 496-497.

(3) Dès lors Carisius, qui est nommé par Dion dans le même récit que Furnius, et qu'on retrouve sur les monnaies d'Emerita, est gouverneur de la Lusitanie seule, et non de toute l'ancienne Ultérieure.

(4) Kornemann, p. 224 ; Wallrafen, p. 7.

à Bracara (Braga), quartier général tout désigné pour la campagne contre les Astures, et nœud de routes dont plusieurs furent ouvertes vers cette date. Il est probable qu'à l'expérience on constata les inconvénients de ces différentes résidences : alors que la Lusitanie existait depuis deux ans déjà, Auguste créa, pour en faire le chef-lieu de la province, la ville artificielle et administrative d'Emerita, avec les routes qui s'y croisent.

Ainsi, c'est en 27 qu'Auguste partagea l'Ulérieure en une province sénatoriale, la Bétique, et une province impériale, la Lusitanie. Les noms officiels des nouvelles circonscriptions furent *prouincia Hispania Vltior Baetica*, *prouincia Hispania Vltior Lusitania* ; mais on employa bientôt de préférence les désignations plus courtes de *prouincia Baetica* et *prouincia Lusitania* (1).

Cette réforme, qui ne changea rien aux limites de la Citérieure, fixa, au milieu de l'Ulérieure, une frontière qui coïncidait en gros avec le cours de l'Anas (2). Auguste corrigeait ainsi l'état de choses qui était sorti peu à peu des hasards de la conquête : les événements avaient réuni, sous l'autorité du gouverneur d'Ulérieure, des régions très dissemblables, placées à des niveaux de culture très différents ; il était plus logique et plus commode qu'elles fussent confiées à deux administrations distinctes, et que l'Anas, qui était resté longtemps, sous la République, la limite de la zone proprement romaine, fût désormais une ligne de démarcation entre deux provinces (3).

(1) Marchetti, p. 343-345 ; p. 411. — Pline, III, 6 : *Vltior appellata eadem Baetica*.

(2) Voir plus loin, p. 39-40.

(3) Il n'y a pas lieu de s'arrêter à une opinion de af Ursin (p. 97 et 124), d'après laquelle la Lusitanie et la Citérieure auraient pu être parfois, aux deux premiers siècles, réunies sous un même gouverneur : Velleius, II, 125, 5, *Hispan as*

Mais une question nouvelle se posa lorsque, au Nord de la péninsule, la guerre se fut terminée par la soumission des Astures et des Cantabri. Là, on suivit les errements traditionnels de la conquête : on attribua à chacun des deux gouverneurs intéressés, ceux de Citérieure et de Lusitanie, la fraction de territoire sur laquelle il avait été amené à opérer. Les Cantabri se trouvèrent ainsi rattachés à la Citérieure, les Astures à la Lusitanie (1). La rivière Astura (Esla), dans la partie inférieure de son cours, séparait les Astures des Vaccaei : elle servit de limite entre la Lusitanie et la Citérieure. Plus au Nord, la frontière s'écartait un peu de la rivière, de manière à laisser en Lusitanie Lancia (probablement Villa Sabariego) (2), place forte des Astures, coupait le mont Vindius (Cordillère Cantabrique, et particulièrement Peñas de Europa) en un point que nous ne pouvons préciser, et atteignait la mer à l'estuaire de Noega (probablement ría de Villaviciosa), limite orientale du pays asturien (3).

Avant la fin du règne d'Auguste, les limites des trois provinces furent modifiées. C'est un fait qui se dégage nettement de l'exposé de Pline (4). Dans sa description de l'Espagne, Pline utilise, outre un ouvrage de Varron (5), d'une

n'a pas de valeur précise ; la pauvreté de la prosopographie pour la Lusitanie, entre Néron et Hadrien, ne prouve rien.

(1) Pline, IV, 118 : *Lusitaniam cum Asturia et Callaecia* (carte d'Agrippa) ; de même la *Dimensuratio* et la *Divisio*. Cf. Gardthausen, *op. cit.*, p. 686-688 ; Braun, p. 99.

(2) *C. I. L.*, II, p. 913.

(3) *Divisio*, p. 16 Riese. — Sur l'identification de Noega, voir plus loin, p. 47.

(4) Je me sers, pour Pline, de l'édition des livres géographiques publiée par Detlefsen en 1904 (9^e fasc. des *Quellen und Forschungen* de Sieglin).

(5) Voir Reitzenstein, *Die geographischen Bücher Varro's*, dans *Hermes*, 20 (1885), p. 530 sqq., 543 sqq. ; Detlefsen, *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius und ihre Quellen* (18^e fasc. des *Quellen und Forschungen* de Sieglin, 1909, 171 p.), p. 11, 16, 39.

part la carte du monde romain dressée par Agrippa, avec les légendes et les indications de mesures qu'elle portait, d'autre part des documents administratifs et statistiques, sur la nature et la date desquels nous aurons à revenir plus loin, mais dont il suffit de dire maintenant qu'ils sont postérieurs à Agrippa ; de plus, sur quelques points, Pline complète ces documents par des informations personnelles. Or, depuis Agrippa, des changements sont intervenus : la Bétique d'Agrippa est plus étendue que celle de Pline, parce que les mesures notées par Agrippa ont été prises *cum termini Carthaginem usque procederent* (III, 16) ; à l'époque de Pline (*nunc*), la même province commence, dans l'intérieur, *a Castulonis oppidi fine* ; sur la côte, *a Murgi* (III, 17). De fait, dans la description du littoral, cette ville de Murgi a été désignée comme *Baeticae finis* (III, 8) (1) ; dans la description du cours du Baetis, Pline indique que la source du fleuve (la source véritable, celle du saltus Tugiensis) est maintenant en Citérieure, et qu'il entre en Bétique dans le territoire de la ville d'Ossigi (III, 9). Quant à la Lusitanie, alors que, sur la carte d'Agrippa, elle comprenait le pays des Callaeci et celui des Astures, elle s'arrête, pour Pline, au Durus, qui sépare les Lusitani des Callaeci ; et les Callaeci appartiennent à la Citérieure (2).

Il y eut donc, postérieurement à l'exécution de la carte d'Agrippa, c'est-à-dire certainement après 12 et très probablement après 7 avant J.-C., une réforme qui agrandit la Citérieure, aux dépens de la Bétique au Sud, de la Lusitanie au Nord-Ouest (3). Pour le déplacement de la frontière entre Citérieure et Bétique, un *terminus ante quem* est donné par des milliaires de Bétique (4), qui sont datés de 2 av. J.-C.

(1) Mais un peu plus haut, III, 6, j'écrirais *a fine Vrcitano citerior* (les principaux mss. ont *Vrgitano*), et non, avec Detlefsen, < M > *urgitano*. Murgi est la dernière ville de Bétique, Urci la première de Citérieure.

(2) IV, 112 : *Durius... disternatis... a Lusitania Callaecis...* ; 113 : *a Durio Lusitania incipit...*

(3) Voir Braun, p. 103-108.

(4) C. I. L., II, 4701-4711.

(treizième consulat et vingt-et-unième puissance tribunice d'Auguste), et qui comptent les milles *a Baete et Iano Augusto*, ou *ab Iano Augusto qui est ad Baetem*. Un milliaire de Domitien (1) précise en ces termes : *ab arcu unde incipit Baetica*. Il s'agit de l'endroit où la via Augusta entrait en Bétique, en franchissant le Baetis sur un pont décoré d'un arc. M. Blázquez (2) croit être en mesure d'affirmer que ce pont se trouvait au torreón de las Huelgas, dans la commune de Javalquinto (partido judicial de Baeza, province de Jaén) ; en tout cas, Ossigi était non loin de là, au lieu dit Máquiz (commune de Mengibar) (3).

La même date est rendue vraisemblable, pour la modification de la frontière entre Citérieure et Lusitanie, par l'inscription de Bracara (Braga) citée plus haut (4). Puisque nous trouvons un légat de rang consulaire en exercice à Bracara, chez les Callaeci, en 3-2, c'est qu'à cette date Bracara est en Citérieure : la Lusitanie n'a jamais eu que des légats prétoriens. Il était naturel d'ailleurs que les deux réformes, celles du Sud-Est et celle du Nord-Ouest, fussent accomplies en même temps : car elles s'expliquent par les mêmes raisons (5).

Des deux côtés, en effet, cette réforme d'Auguste, survenant vingt-cinq ans environ après la division de l'Espagne en trois provinces, avait pour objet de rattacher à la Citérieure les régions où il pouvait être nécessaire de faire intervenir l'armée. Le saltus Castulonensis, et les chaînes compliquées qui se pressent entre la haute vallée du Baetis et la mer, étaient des contrées peu sûres ; les actes de brigandage

(1) C. I. L., II, 4721.

(2) *Vías romanas de Andaluca*, dans *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 64 (1914), p. 525-533.

(3) C. I. L., II, p. 293.

(4) P. 31, et n. 2.

(5) Af Ursin (p. 58-59), qui plaçait entre 7 et 2 la modification intéressant la Bétique, retardait jusqu'au début du règne de Tibère la modification intéressant la Lusitanie. C'était une construction arbitraire, — condamnée maintenant par l'inscription de Braga. Voir aussi plus loin, p. 56 sqq.

dage y étaient fréquents (1). A l'époque moderne, c'est dans ces mêmes régions (sierra Morena, province de Jaén) que le banditisme a le plus longtemps persisté (2). Il y avait intérêt à soumettre cette zone à l'autorité du gouverneur de Citérieure, qui disposait de légions (3). Quant au pays des Astures et des Callaeci, il était de conquête récente, de fidélité encore douteuse (4). Le rattacher à la Citérieure, de laquelle dépendaient déjà les Cantabri, c'était ranger sous la même administration toutes les parties de la péninsule qui avaient besoin d'être surveillées et, à l'occasion, maintenues dans l'ordre par la force ; c'était assurer l'unité dans le commandement et dans la politique, à l'égard de ces peuplades nouvellement assujetties. Sans doute la Lusitanie était, comme la Citérieure, province impériale ; rien ne s'opposait en droit à ce qu'elle conservât une garnison légionnaire ; mais l'empereur préféra la concentration des légions sous l'autorité d'un seul gouverneur. Avant la fin du règne d'Auguste, la Lusitanie, en tant que province militaire, avait perdu presque toute importance, et ne conservait que des corps auxiliaires.

Il subsista quelques traces de la délimitation antérieure. La ville de Baria, située sur la Méditerranée entre Murgi et Carthagène, est signalée par Pline comme rattachée de son temps à la Bétique, (*oppidum*) *adscriptum Baeticae* (III, 19) : elle formait donc, dans la province impériale de Citérieure, une enclave appartenant à la province sénatoriale (5). Nous sommes hors d'état de dire pourquoi Auguste

(1) Lettre d'Asinius Pollion à Cicéron, *Ep.*, X, 31, 1.

(2) Voir par exemple les renseignements donnés par Ponz, *Viage de España*, t. XVI (Madrid, 1791), sur les « colonies » installées par Charles III dans la sierra Morena.

(3) Il n'est pas impossible par conséquent que la dédicace *C. I. L.*, VI, 31267, ait eu pour occasion cette modification des limites (voir plus haut, p. 28). Il ne serait pas étonnant que les habitants de la Bétique eussent été reconnaissants à l'empereur d'avoir diminué leur province d'un district qui leur causait beaucoup d'ennuis et de dépenses.

(4) Il y aura des troubles en Asturie sous Néron, *C. I. L.*, XI, 395.

(5) Aucune autre interprétation n'est possible, quoi qu'en pense Klotz, *Quaestiones Plinianae geographicae* (11^e fasc. des *Quellen und Forschungen* de Sieglin, 1906, 227 p.), p. 14.

laisa Baria dans la dépendance de la Bétique. Baria (Villaricos, à l'embouchure de l'Almanzora) (1), possède des mines qui ont été exploitées pendant toute l'antiquité, probablement dès l'époque phénicienne (2). Peut-être faut-il supposer un rapport entre ce fait et le maintien des droits du Sénat sur cette localité.

C'est par l'ancienne délimitation que s'explique aussi la survivance de certains liens culturels entre la Bétique et des villes comme Castulo et Acci (Guadix), comprises dans la zone qu'Auguste détacha de la Bétique pour l'attribuer à la Citérieure. Qu'un même personnage ait le flaminat du culte impérial dans une de ces villes et dans une ville de Bétique, ou qu'un de leurs citoyens devienne flaminé provincial de Bétique, cela signifie que dès la première partie du règne d'Auguste il s'était noué pour le culte impérial, entre les villes de Bétique, des associations qui ne furent pas toutes rompues par le déplacement de la frontière provinciale (3).

C'est le moment de tracer les limites des trois provinces, telles qu'elles étaient fixées à la mort d'Auguste : elles devaient rester sans changement important jusqu'à Dioclétien (4). Les données nous sont fournies par Pline et Ptolémée (5).

Sur la côte de la Méditerranée, la limite entre Citérieure et Bétique se trouvait entre Urçi (Citérieure, Pline, III, 19) et Murgi (Bétique, Pline, III, 8) : Urçi se place près d'Al-

(1) *C. I. L.*, II, 5947.

(2) Siret, *Villaricos y Herrerías*, dans *Memorias de la R. Acad. de la Hist.*, XIV (1909), p. 381-478.

(3) *C. I. L.*, II, 3278 ; 3395 ; cf. 3271, et 3272, ligne 6 ; 3350 et 3351 semblent indiquer un rapport du même ordre entre la Bét.que et la ville de Citérieure dont les vestiges sont près de Mancha Real (nom antique inconnu). Il est impossible que cette ville ait appartenu à la Bétique, comme le voudrait Mommsen (*Hermes*, 17 (1882), p. 642, n. 1 ; cf. *C. I. L.*, II, p. 951), du moment que Mentesa (La Guardia), plus à l'Ouest, était en Citérieure.

(4) Il y a eu des rectifications sur certains points ; voir plus loin, ch. VI, p. 114.

(5) Voir Braun, p. 109-123.

mería (entre Huerca et Pechina) (1), Murgi près de Dalías (2). A l'intérieur des terres, Acci (Guadix) est en Citérieure (Pline, III, 25) ; Iliberri est en Bétique (Pline, III, 10) ; l'identification d'Iliberri a été longuement discutée ; on peut considérer comme établi maintenant qu'Iliberri était Grenade même (3). Mentesa Bastitanorum (La Guardia) est en Citérieure (Pline, III, 25) (4). Aurgi (nom antique de Jaén) n'est mentionné ni par Pline ni par Ptolémée ; Hübner attribue cette ville à la Citérieure, Kiepert à la Bétique. Je préfère, avec Braun, la seconde solution : entre Mentesa et Aurgi coule, du Sud au Nord, le Guadalbullón (nom antique inconnu), qui formait une limite commode jusqu'au point où il se jette dans le Baetis (5). En tout cas, à l'Ouest d'Aurgi, Tucci (Martos) était en Bétique (Pline, III, 12). Sur le territoire d'Osigi, ville de Bétique (Pline, III, 9 et 10), la frontière rencontrait le fleuve, et se confondait vraisemblablement avec lui sur une longueur de quelques milles : c'est là que la via Augusta traversait le Baetis pour entrer en Bétique (6). Ensuite la limite, s'écartant du fleuve (7), se dirigeait vers l'extrémité

(1) *C. I. L.*, II, p. 877.

(2) *C. I. L.*, II, 5489.

(3) Et non pas Atarfe : étude décisive de Manuel Gómez Moreno, *De Iliberri à Granada*, dans *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 46 (1905), p. 44-61. Sur les débats antérieurs, voir *C. I. L.*, II, p. 285 et 881. — Une inscription chrétienne encadrée, à l'Alhambra, dans un mur de l'église (*I. H. C.*, 115) mentionne un lieu dit Nativola qui appartenait au diocèse d'Acci, donc à la Citérieure ; mais la pierre a pu être facilement apportée à Grenade d'une localité située entre Grenade et Guadix. Si l'on pouvait établir qu'elle a été trouvée sur place, ce texte prouverait que, sur l'emplacement de Grenade, le Darro servait de limite entre la Citérieure et la Bétique : les vestiges d'Iliberri sont sur la rive droite du Darro, l'Alhambra sur la rive gauche.

(4) La carte des *Formae Orbis Antiqui* est inexacte, pour Mentesa comme pour Urci.

(5) Braun, p. 113. C'est aussi l'opinion de M. Romero de Torres, qui a bien exploré cette région (*Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 66 (1915), p. 13). — *C. I. L.*, II, 1685, commémore les libéralités d'un duumvir d'Aurgi en faveur de la ville de Tucci en Bétique : on pourrait voir là une raison de plus de rattacher Aurgi à la Bétique, s'il n'y avait à tenir compte des faits notés plus haut (p. 37 et n. 4).

(6) Voir plus haut, p. 35.

(7) Braun (p. 114-115) suppose que la frontière suivait le cours du Guadiel, ce qui est possible.

occidentale du saltus Castulonensis (à peu près vers le défilé de El Hoyo, dans la vallée du Jándula) ; elle laissait en Citériure Castulo (Pline, III, 25) et Baesucci (Vilches ; *C. I. L.*, II, 3251-3252). Elle suivait ensuite les iuga Oretana, jusqu'à l'Anas ; Oretum (Granátula) est en Citériure (Pline, III, 25), Sisapo (Almadén) en Bétique (Pline, III, 14).

Pour cette dernière section, après le saltus Castulonensis, la délimitation n'avait pas été modifiée depuis l'époque républicaine. Il en était de même au Nord de l'Anas et jusqu'au Durius, pour la limite entre Citériure et Lusitanie (1). Elle traversait le Tage entre Tolède, ville de Citériure (Pline, III, 25) et Caesarobriga (Talavera de la Reina), ville de Lusitanie (Pline, IV, 118), laissait Avila en Citériure (2), Salmantica en Lusitanie (Ptol., II, 5, 7), et rejoignait le Durius vers le confluent de l'Astura. Le Durius, dans l'ensemble, servait ensuite de limite, jusqu'à la mer (Pline, IV, 112-113) ; mais il est possible que le territoire de certaines communes ait chevauché d'une rive à l'autre : c'est probablement le cas pour celle des Banienses, qui est une des communes lusitaniennes participant à la construction du pont d'Alcántara, et dont l'emplacement est révélé par une inscription trouvée sur la rive droite du Durius, à Moncorvo (3).

Entre la Bétique et la Lusitanie, la limite, en général, était le cours de l'Anas (4), des iuga Oretana à la mer. Mais il est certain qu'en trois points au moins la Lusitanie se prolongeait sur la rive gauche. La ville de Serpa, qui a gardé le nom antique (5), est sur la rive gauche de l'Anas ; elle était reliée (*It. Ant.*) à la ville d'Arucci (Aroche) (6) en Bétique (Pline, III, 14) par une route sur laquelle se trouvait la sta-

(1) Voir plus haut, p. 19.

(2) Sur ce point, voir plus loin, ch. VI, p. 115.

(3) *C. I. L.*, II, 2399, corrigée p. XLIV.

(4) Pline, III, 6 : *Baeticae... praelenditur Lusitania amne Ana discreta* ; IV, 116 : *Anam... quo Lusitaniam a Baetica discreuimus*.

(5) *It. Ant.*, p. 205 Parthey et Pinder ; *C. I. L.*, II, 971.

(6) *C. I. L.*, II, p. 123.

tion de Fines : il est évident, d'après ce nom, que la limite des deux provinces passait par cette station, c'est-à-dire à une vingtaine de milles à l'Est de l'Anas. La colonie d'Emerita était construite sur la rive droite, mais son territoire s'étendait certainement de part et d'autre du fleuve. Enfin la colonie de Metellinum, bâtie probablement sur une colline de la rive gauche (1), avait en tout cas sur cette rive une partie de son territoire (2). Dans l'assignation des terres coloniales, et d'une façon plus générale dans la délimitation des terroirs communaux, les Romains ont tenu compte de considérations locales qu'il nous est impossible de connaître dans le détail, et qui les ont amenés à s'écarter parfois du principe suivant lequel il y avait intérêt à faire coïncider la frontière provinciale avec un cours d'eau. Des cippes terminaux nous obligent même à admettre que les colonies de Lusitanie pouvaient posséder des enclaves assez avant dans la Bétique, et inversement (3).

(1) Voir *C. I. L.*, II, p. 72.

(2) Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'hésiter avec Braun (p. 123) en ce qui concerne Lacimurga, placée par l'inscription *C. I. L.*, II, 5550 (= 5068) dans le terroir de Navalvillar de Pela, c'est-à-dire sur la rive droite de l'Anas (loin de Puebla de Alcocer, qui est le chef-lieu du partido (canton) auquel appartient Navalvillar). Cette ville est certainement Lacimurga de Lusitanie (Pline, III, 14), et non la ville homonyme de Bétique (id., *ibid.*) ; et la limite provinciale, ici, est bien l'Anas.

(3) Inscription découverte dans la commune de Montemolin, sur la limite des provinces de Badajoz et de Séville, et publiée par le P. Fita, *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 72 (1918), p. 155 : *termin[us] [u]s Aug(ustalis) pra(torum) ou — ediorum) / col. Aug. Emeritae*. Entre le lieu de la découverte et Mérida s'intercalent des localités qui appartenaient certainement à la Bétique, Reina, Fuente de Cantos, Fregenal de la Sierra, Monesterio (= Regina, Ugultunia, Nertobriga, Curiga ; Pline, III, 14). On ne peut donc admettre, avec le P. Fita, que le territoire d'Emerita s'étendait d'un seul tenant jusque là ; il s'agit nécessairement d'une enclave. Inversement, la colonie bétique d'Ucubi (Espejo) possédait une enclave dans le territoire d'Emerita, sur la rive droite de l'Anas ; *C. I. L.*, II, 656 : *Augustalis te(rminus) c(olonorum) c(oloniae) C(laritatis) Iul(iae) / Ucubitanor(um) / inter Aug(ustanos) Emer(itenses)*. (Il faut noter au surplus que les terres des Emeritenses mentionnées dans ce dernier texte, qui provient de Valdecaballeros, étaient séparées d'Emerita par les terroirs de Lacimurga et de Metellinum).

Remaniée à deux reprises par Auguste, la carte administrative de l'Espagne n'est plus désormais, comme à l'époque républicaine, le résultat fortuit des événements militaires. Il y a, dans le groupement des territoires, une recherche de logique et de commodité. La Bétique comprend toute la partie agricole de la vallée du Baetis, avec les montagnes qui encadrent cette vallée au Nord et au Sud, et qui ont besoin d'elle pour vivre. La Lusitanie s'oriente vers l'Océan ; elle entame à peine, à l'Est, le plateau central, et les vallées supérieures des fleuves qui lui servent d'artères principales ne lui appartiennent pas, parce qu'en fait la partie haute et la partie basse de ces fleuves ont entre elles peu de rapports économiques. Tout le reste de la péninsule, côte orientale, plateau central avec son rebord méridional, montagnes du Nord et du Nord-Ouest, est compris dans la Citérieure : c'est un assemblage de régions hétérogènes, mais elles seront mieux administrées et surveillées de façon plus sûre si elles dépendent d'un seul gouverneur. Les gouverneurs et les bureaux ont maintenant des sièges fixes, chaque province a sa capitale : c'est Tarragone pour la Citérieure, qu'on prend l'habitude d'appeler aussi Tarraconaise (1), Cordoue pour la Bétique, Emerita pour la Lusitanie. Auguste a réalisé, dans la mesure du possible, l'organisation méthodique à laquelle la géographie de l'Espagne se prêtait malaisément (2).

(1) Pline, III, 6 : *Citerior eademque Tarraconensis*. Strabon, III, 4, 7, note que Tarragone, aussi peuplée que Carthagène, a décidément plus d'importance morale.

(2) Je me contente de signaler en note que Zulil et Icosium, et probablement, d'une façon générale, toutes les villes romaines comprises dans le royaume maurétanien de Juba II, étaient administrativement rattachées à l'Espagne : Zulil à la Bétique (Pline, V, 2), Icosium à la colonie d'Ilici en Citérieure (Pline, III, 19). Ce rattachement prit fin naturellement quand la Maurétanie eut été organisée en provinces par Claude (voir plus loin, p. 62 et 65). Othon rattacha de nouveau des cités maurétaniennes à la Bétique (Tac., *Hist.*, I, 78) ; mais il n'y a pas à tenir compte de cette mesure, qui n'a pas duré.

CHAPITRE IV

SUBDIVISIONS DES PROVINCES : LES DIOCÈSES ?

Dans chacune de ces trois provinces, dont aucune n'était petite, il était utile, pour la bonne administration des affaires, qu'il y eût des subdivisions. Nous avons à en déterminer la nature et l'étendue.

Pline connaît dans les trois provinces d'Espagne une subdivision qui est la subdivision en *conventus*. Pour les trois provinces, il donne le nombre et les chefs-lieux des conventus ; pour la Bétique et la Citérieure, il énumère en outre les principales communes de chaque ressort. Des expressions qu'il emploie (1), il résulte, conformément d'ailleurs à l'usage normal du terme de *conventus*, que le *conventus* est essentiellement une circonscription judiciaire, au chef-lieu de laquelle se tiennent les assises du gouverneur ou de son représentant. Il y a quatre *conventus* pour la Bétique : ceux de Gades, de Cordoue, d'Astigi ('Ecija), d'Hispalis (III, 7) ; sept pour la Citérieure : ceux de Carthagène, de Tarragone, de Caesaraugusta, de Clunia (Peñalva de Castro, province de Burgos), des Astures (chef-lieu Asturica, Astorga), de Lucus (Lugo), de Bracara (III, 18) ; trois pour la Lusitanie :

(1) *iura petunt* (III, 13), *disceptant* (23).

ceux d'Emerita, de Pax Iulia (Beja), de Scallabis (IV, 117).

Ptolémée ne mentionne pas d'autre division administrative que la division en provinces.

Strabon, dans un passage important sur l'organisation des provinces espagnoles (III, 4, 20), indique pour la Citérieure une division différente de la division en conventus. Voici la traduction de ce passage :

« Présentement, depuis que les provinces ont été attri-
 « buées, les unes au peuple et au Sénat, les autres au prince,
 « la Bétique est du ressort du Sénat; on y envoie un préteur
 « (Strabon veut dire : « un proconsul de rang prétorien »),
 « qui a un questeur et un légat; la limite de la province a été
 « fixée, vers l'Est, près de Castulo. Le reste de l'Espagne
 « dépend de César. Il y envoie deux légats, un prétorien et
 « un consulaire. Le prétorien, qui a avec lui un légat, est chargé
 « de rendre la justice aux Lusitani, qui sont limitrophes de la
 « Bétique, et qui vont jusqu'au Durus et jusqu'aux bouches
 « de ce fleuve; ce nom de Lusitanie appartient en propre à
 « cette contrée à l'époque présente (1). C'est là que se trouve
 « Augusta Emerita. Le reste de l'Espagne — c'en est la plus
 « grande partie — est gouverné par le consulaire, qui a une
 « armée importante, de trois légions en principe (2), et trois
 « légats. Un de ces légats, avec deux légions, garde tout le
 « pays qui s'étend au delà du Durus vers le Nord, pays qui
 « prenait antérieurement le nom des Lusitani, et qui reçoit
 « maintenant celui des Callaeci. Contiguës à ces peuples sont
 « les régions septentrionales, avec les Astures et les Cantabri
 « (c'est-à-dire : « occupées par les Astures et les Cantabri »).
 « Le fleuve Melsus coule à travers le pays des Astures; un peu
 « plus loin est la ville de Noega, et, près de là, un estuaire
 « formé par l'Océan et qui sépare les Astures des Cantabri. Le

(1) Allusion à l'époque antérieure (première partie du règne d'Auguste), où la Lusitanie ne s'arrêtait pas au Durus.

(2) τριῶν που ταγματῶν. — Που indique que le nombre peut varier.

« pays qui vient ensuite le long des montagnes jusqu'à Pyrène
 « est surveillé par le second des légats, avec l'autre (c'est-
 « à-dire : « la troisième ») légion. Le troisième légat surveille
 « l'intérieur des terres ; il tient les pays des Espagnols appelés
 « dès maintenant *togati*, en raison de leurs dispositions paci-
 « fiques et de leur adaptation, marquée par le vêtement, à
 « la civilisation et aux usages italiens. Ce sont les Celtiberi
 « et les peuples qui habitent au voisinage de l'Ebre, sur les
 « deux rives, jusqu'aux régions littorales. Le gouverneur lui-
 « même hiverne dans les régions littorales, surtout à Cartha-
 « gène et à Tarragone, y rendant la justice ; en été, il circule,
 « inspectant sans cesse ce qui a besoin d'être corrigé. Il y a
 « aussi des procurateurs de César, de rang équestre : ce sont
 « eux qui distribuent aux soldats les sommes nécessaires à
 « leur subsistance. »

Strabon assigne évidemment une zone d'action déterminée à chacun des légats qui secondent le propréteur de Citériore. Le gouverneur et l'un des légats résident dans les régions romanisées. Les deux autres ont sous leurs ordres des légions, et maintiennent dans le devoir les contrées récemment soumises. La limite entre leurs deux districts est indiquée par Strabon en des termes embarrassés, sur lesquels les commentateurs ne se sont pas mis d'accord. Il convient d'abord de prendre parti sur ce point.

Sur l'étendue totale des deux districts, il n'y a pas de doute : ils comprennent le pays des Callaeci, celui des Astures, celui des Cantabri, les montagnes qui, bordant l'Océan Cantabrique, vont du pays des Cantabri aux Pyrénées, et le versant méridional des Pyrénées, jusqu'à Pyrène, qui est soit le cap Cerbère, soit le cap Béar (au voisinage immédiat de Port-Vendres) (1). Mais à l'intérieur de la zone ainsi définie, où se plaçait la frontière entre les deux légats ?

(1) Schulten, dans Pauly-Wissowa, art. *Hispania*, 1985. Πυρρίνη, sans article, désigne le cap par lequel la chaîne (ἡ Πυρρίνη) se termine à l'Est.

Pour Kornemann (1), le district du premier légat comprend uniquement le pays des Callaeci. Les Astures et les Cantabri dépendent du second, ainsi que tout le reste de la zone montagneuse jusqu'à la Méditerranée.

Braun (2) fait valoir avec raison, contre Kornemann, deux arguments : d'abord, les légions se trouveraient réparties de façon inexplicable, s'il y en avait deux pour le seul pays des Callaeci, une pour un district beaucoup plus vaste, comprenant tous les peuples vaincus par Auguste ; ensuite, les détails topographiques que Strabon insère, assez maladroitement à vrai dire, dans son exposé, ne se justifient que s'il a pour objet, en les donnant, de marquer la frontière entre les deux districts. Strabon a sans doute sous les yeux la carte d'Agrippa ou une reproduction de cette carte ; allant de l'Ouest à l'Est, il indique qu'on trouve successivement les Callaeci, les Astures et les Cantabri ; il note comme point de repère le fleuve Melsus ; à l'Est de ce fleuve, la carte montre Noega, et, au voisinage de la ville, l'estuaire qui sépare les Astures des Cantabri. Or, c'est à partir de là (εξῆς) que le pays est soumis au second légat. Strabon aurait pu s'exprimer de façon plus claire ; mais, tel quel, son texte dit que les Astures appartiennent au premier district, les Cantabri au second.

Agrippa, sur sa carte, notait les dimensions de la Lusitanie en y comprenant *Asturia et Callaecia* ; nous avons admis, en conséquence, qu'à la fin de la guerre cantabrique les Astures avaient été rattachés à la Lusitanie, les Cantabri à la Citérieure (3). Quand Auguste sépara de la Lusitanie le Nord-

(1) *Die Diözesen der Provinz Hispania citerior*, dans *Klio*, 3 (1903), p. 323-325.

(2) P. 31-34. M^{lle} Marchetti a tiré d'un diplôme militaire une utile confirmation des arguments de Braun (*Nota ad un diploma militare del tempo di Nerone*, dans *Bullett. della Commissione archeol. comunale di Roma*, 43 (1915), p. 99-114).

(3) Voir plus haut, p. 33.

Ouest de la péninsule pour le joindre à la Citérieure, tout souvenir de la division primitive ne fut pas effacé : ce qui avait été, au temps d'Agrippa, limite de provinces, était, au temps de Strabon, limite de districts.

Cette limite peut être localisée avec vraisemblance, mais non avec certitude. Il y a, sur la côte de l'Océan Cantabrique, beaucoup de petits fleuves côtiers et beaucoup d'estuaires. Pline mentionne Noega (IV, 111) ; tout ce qu'on peut tirer de son texte est que la ville se trouvait à l'Est de la presqu'île des Paesici (Cabo de Peñas). Une inscription nous amène à placer les Orgenomesci, qui sont des Cantabri (Pline, IV, 111), aux environs de Cangas de Onís (1) ; plusieurs autres situent les Vadinienses dans la région qui va de Cangas de Onís au Nord-Est de León (2) ; or Vadinia est citée par Ptolémée comme une ville des Cantabri (II, 6, 50). Conduits ainsi à chercher l'estuaire dont parle Strabon entre le Cabo de Peñas et Cangas de Onís, nous devons probablement l'identifier à la ría de Villaviciosa (3).

Il faut noter que dans la conception cartographique des anciens, si la côte de l'Océan Cantabrique était bien orientée Ouest-Est, les Pyrénées étaient orientées Nord-Sud (4). Strabon devait donc se représenter le district du second légat à peu près comme un triangle, dont la base était au Nord, de la ría de Villaviciosa à la Bidassoa, et le sommet au Sud, vers le cap Cerbère (5).

En résumé, Strabon, écrivant dans les premières années

(1) *C. I. L.*, II, 5729.

(2) *C. I. L.*, II, 2706, 2709, 5708, 5712, 5713, 5716 à 5720, 5722, 5730, 5732, 5735 ; voir *ibid.*, p. 374 et 913. La carte des *Formae Orbis Ant.* met Vadinia beaucoup trop à l'Est.

(3) Hübner (*C. I. L.*, II, p. 374) indiquait cette identification comme possible ; de même af Ursin, *op. cit.*, p. 65. L'identification à la ría de Avilés (Schulten, *loc. cit.*, 1989), qui est à l'Ouest du Cabo de Peñas, ne s'accorde pas avec le texte de Pline. Au contraire Rivadesella (carte des *Formae* ; probablement aussi Braun, p. 81) est trop loin vers l'Est.

(4) Braun, p. 52 ; Schulten, *loc. cit.*, 1971.

(5) Braun, p. 34, note 2.

du règne de Tibère, connaît en Citérieure trois légats qui sont subordonnés au propréteur et dont chacun a la charge d'une circonscription déterminée.

On s'est cru en droit de donner au texte de Strabon une portée très large ; on s'est appuyé sur lui pour construire tout un système, qui tend à passer en doctrine (1). D'après ce système, l'Espagne Citérieure, sous le Haut-Empire, a été régulièrement divisée en trois diocèses : on désigne par ce mot les subdivisions pour lesquelles, évitant à dessein un terme d'allure technique, j'ai employé la dénomination vague de « districts ». Le premier diocèse est celui d'Asturie et de Callécie ; le second correspond à la Cantabrie et à la région voisine des Pyrénées ; le troisième est le diocèse de Tarragone, *diocesis Tarraconensis* (2) : c'est cette subdivision, et non la province entière, qui est désignée, quand il est question, avant Dioclétien, de l'*Hispania Tarraconensis*. Les légats subordonnés au propréteur et chargés d'administrer ces diocèses portent, à partir du second siècle, le titre de *legati iuridici*. Le titre du légat du premier diocèse apparaît sous diverses formes : *legatus Augusti iuridicus Asturiae et Callaeciae* (3), *legatus Augusti et iuridicus Asturiae et Callaeciae* (4), *legatus Augusti Asturiae et Callaeciae* (5),

(1) Voir particulièrement Mommsen, *Ephem. Epigr.*, IV (1881), p. 222-225 ; Hübner, *La Arqueologia de España*, Barcelone, 1888, § 113, et préface du *C. I. L.* II, p. LXXXVI ; Manuel de Mommsen-Marquardt, trad. fr., t. I, p. 262-264 ; t. IX, p. 70-71 ; Jung, *Grundriss der Geographie von Italien und dem orbis Romanus*, dans le *Handbuch* de I. von Müller, 3. Band, 3. Abteilung, 1. Hälfte, 2^e édit., Munich, 1897, p. 91 ; Schulten, *loc. cit.*, 2037.

(2) Hübner dans *La Arqueol. de España*, Marquardt dans le *Manuel*, t. IX, et Jung distinguent les trois diocèses suivants : diocèse d'Asturie et Callécie, diocèse de Tarragone, diocèse de Carthagène. C'est se mettre en conflit avec Strabon.

(3) *C. I. L.*, VI, 1486 (= XIV, 3995) ; VIII, 2747 ; 18273 ; XII, 3170 ; et aussi VI, 32412 (*legatus legionis VII geminae piae felicitis iuridicus Asturiae et Callaeciae*).

(4) *C. I. L.*, VI, 1507.

(5) *C. I. L.*, X, 4750 ; XI, 1183.

legatus Augusti per Asturiam et Callaeciam (1), *legatus Augusti prouinciarum Asturiae et Callaeciae* (2). Le légat du troisième diocèse est dit, sous Domitien, *legatus Hispaniae Citerioris* (3) ; plus tard, *legatus Augusti iuridicus prouvinciae Hispaniae Citerioris Tarraconensis* (4), *legatus iuridicus prouvinciae Hispaniae Tarraconensis* (5), *iuridicus Hispaniae Citerioris* (6), *legatus prouvinciae Hispaniae* (7). La formule la plus exacte est donnée par une inscription de Kassaba en Asie Mineure : *δικαιοδότην Σπα[νίας] διοικήσεως Ταρακω[νη]σίας* (8).

Quant à la Lusitanie, Hübner la divise en deux diocèses, administrés l'un par le propréteur et l'autre par le légat ; le chef-lieu du premier diocèse est Emerita, celui du second est peut-être Olisipo (9). Il n'y a pas de diocèses en Bétique ; mais il se peut que le légat du proconsul réside à Hispalis, tandis que le proconsul est à Cordoue (10).

Enfin, partant du texte de Strabon, et de ce qu'on constate ou croit constater pour l'Espagne Citérieure, on pose cette règle générale : toutes les fois qu'une province impériale contient plusieurs légions, elle est divisée en diocèses, en circonscriptions définies, un *legatus iuridicus* étant préposé à chaque diocèse, sous l'autorité supérieure du propréteur (11).

Cette construction est fragile. Strabon lui-même semble avoir voulu mettre en garde les commentateurs contre les

(1) *C. I. L.*, II, 2634 ; probablement aussi Dessau, 8975.

(2) *C. I. L.*, XIV, 2941.

(3) *C. I. L.*, V, 6974 à 6977, 6980 ; de même sans doute VI, 31801.

(4) *C. I. L.*, XII, 3167 ; XIII, 1802.

(5) *C. I. L.*, II, 3738.

(6) *C. I. L.*, VIII, 8421 ; IX, 1572.

(7) *C. I. L.*, VIII, 14291.

(8) Mommsen, *Titulus Hierocaesarensis*, dans *Ephem. Epigr.*, IV (1881), p. 222-225 (= *Gesammelte Schriften*, VIII, p. 355 sqq.). La lecture a été améliorée depuis (Dessau, 8842 ; vol. III, pars II, p. CXCI).

(9) *Arqueol. de Esp.*, § 113 ; dans le même sens, *C. I. L.*, II, p. LXXXVII, quoique Hübner y soit moins affirmatif.

(10) *C. I. L.*, II, p. LXXXVII.

(11) Kornemann, dans Pauly-Wissowa, art. *Dioecesis*, — en particulier 724.

généralisations hasardeuses. Il note, à propos de l'Espagne, que les Romains modifient la division et l'administration des provinces suivant les circonstances (1); il tient à marquer que ses affirmations valent pour le moment où il écrit (νυνί, ἐν τῷ παρόντι); il déclare avec une réserve prudente que l'effectif de l'armée d'Espagne est τριῶν που ταγμάτων.

Ni Strabon ni aucun texte n'indique qu'il y ait eu une division de la Lusitanie en deux diocèses; il est possible que quelques inscriptions de *legati* se rapportent au légat que le propréteur avait comme auxiliaire (2); mais il n'y a aucune trace de l'attribution à ce légat d'une compétence territoriale déterminée. De même, aucun document ne nous montre le légat du proconsul, en Bétique, résidant ailleurs que son chef. Pour la Lusitanie et pour la Bétique, il n'y a donc pas lieu de s'arrêter aux hypothèses de Hübner.

En Citérieure, si l'on veut regarder comme permanentes les subdivisions observées par Strabon, ce ne sont pas trois diocèses, mais quatre qu'il faudra distinguer. Dans Strabon, en effet, le troisième légat, celui qui n'a pas de légion et qui administre des populations romanisées, gouverne τὴν μεσόγειαν; si son district va μέχρι τῶν πρὸς θαλάττη μερῶν, il faut comprendre « jusqu'aux régions littorales exclusivement », puisque la phrase suivante réserve ces régions à l'activité personnelle du propréteur : αὐτὸς δὲ ὁ ἡγεμῶν διαχειμάζει μὲν ἐν τοῖς ἐπιθαλαττιαίοις μέρεσι καὶ μάλιστα τῇ Καρχηδόνι καὶ τῇ Ταρράκωνι δικαιοδοτῶν... (3).

On ne pourrait donc, en aucun cas, poser en principe que dans toute province le nombre des légions déterminera le nombre des diocèses (4). Il y a en Espagne, au temps de Strabon, trois légions, et trois légats subordonnés au propréteur;

(1) III, 4, 19 : ἄλλοτε δ' ἄλλως διαιροῦσι πρὸς τοὺς καιροὺς πολιτευόμενοι.

(2) Marchetti, p. 427.

(3) Kornemann, *loc. cit.*, 719, fausse le texte de Strabon en rapportant au troisième légat ce qui est dit du gouverneur; de même Marchetti, p. 153. Αὐτὸς ὁ ἡγεμῶν ne peut désigner que le propréteur (cf. plus haut, ὑπὸ τῷ ἑπατικῷ ἡγεμόνι).

(4) Ce que Kornemann d'ailleurs évite d'affirmer.

mais c'est par une coïncidence que les deux nombres sont égaux. L'un des trois légats n'a rien à voir avec les légions, et n'en a aucune à sa disposition. Inversement, des trois légats légionnaires, deux seulement commandent un district, et sont comptés, comme tels, parmi les *πρεσβυται* de Strabon. En Asturie-Callécie, où deux légions tiennent garnison, le commandement est assumé par celui des deux légats légionnaires qui, par son ancienneté ou par une lettre de service de l'empereur, a autorité sur l'autre ; le district de Cantabrie est sous les ordres du légat commandant l'unique légion qui s'y trouve (1).

La tâche des officiers qui dirigent, au temps de Strabon, les deux districts septentrionaux, est avant tout d'ordre militaire. Sans doute ils ont qualité pour juger les litiges, et c'est seulement dans les affaires importantes que le propréteur intervient, au cours de ses tournées d'été ; mais l'occupation principale de ces deux légats n'est pas l'administration de la justice : c'est le maintien de la tranquillité matérielle et de la paix romaine. Il n'y a point, par conséquent, de filiation nécessaire entre les deux premiers légats de Strabon, chefs militaires, et les *iuridici* du second siècle, spécialisés dans les fonctions judiciaires (2).

La division en diocèses, telle qu'on la tire de Strabon, et la division en conventus, telle qu'elle est indiquée par Pline, sont inconciliables. Le diocèse d'Asturie-Callécie ne fait pas difficulté : il correspond à trois des conventus de Pline. Mais

(1) Je ne pense pas en effet qu'il faille admettre dans ces régions l'existence de fonctionnaires qui seraient distincts des légats légionnaires, supérieurs à eux, et qui seraient les deux premiers *πρεσβυται* de Strabon. Dion Cassius, LIII, 15, 1 (le seul texte utilisable est celui de l'édition Boissevain), ne connaît pas de légat intermédiaire entre le légat légionnaire et le propréteur. Lorsqu'il y a eu en même temps, dans une même région, un légat juridique et un légat légionnaire, comme c'est arrivé en Espagne à partir de la fin du 1^{er} siècle, il n'y a pas eu subordination de l'un à l'autre ; tous deux ont relevé directement du gouverneur.

(2) Voir, en ce sens, les remarques de Domaszewski, *Zur Geschichte der römischen Provinzialverwaltung*, dans *Rheinisches Museum*, 45 (1890), p. 9-10, contre Mommsen, *Ephem. Epigr.*, loc. cit.

il n'y a pas de concordance pour le reste de la province. Nous verrons plus loin (1) quelles sont les limites des conventus ; il suffit de dire ici que le conventus de Clunia va de la Celtibérie, dont il comprend une partie, à l'Océan Cantabrique ; le conventus de Caesaraugusta comprend une autre partie de la Celtibérie et va jusqu'aux Pyrénées ; le conventus de Tarragone s'étend aussi jusqu'aux Pyrénées. Ainsi, le second des diocèses de Strabon traverserait, de l'Ouest à l'Est, trois conventus sans en contenir aucun en entier (2).

Enfin, même si nous admettons que Strabon subdivise l'Espagne Citérieure en trois districts et non en quatre, nous pouvons reconnaître, dans la prosopographie de la province, le premier et le troisième de ces districts sous les noms de *Asturia et Callaecia* et de *Tarraconensis* (3) ; mais nous ne voyons nulle part un légat du second diocèse (4).

*
* *
*

Pour lever quelques-unes au moins de ces difficultés, Domaszewski, Kornemann et M^{lle} Marchetti abandonnent une partie du système que Mommsen et Hübner présentaient. Ils admettent que le second diocèse a cessé d'exister sous le règne de Claude, lorsque l'armée d'Espagne fut réduite. A ce moment, ce diocèse, d'après Kornemann (pour lequel il comprenait l'Asturie : voir plus haut, p. 46), fut démembré : l'Asturie fut rattachée au diocèse de Callécie, le reste (essentiellement la Cantabrie) au diocèse de Tarragone. Pour Domaszewski et M^{lle} Marchetti, les Astures ayant appartenu

(1) Ch. v.

(2) Pour mettre d'accord les deux divisions, Kornemann (*Klio*, 3, p. 323-324) fausse les choses : il n'est pas exact que *Cantabria* et *conuentus Cluniensis* aient la même extension, ni que le troisième diocèse de Strabon (en supposant que Strabon ne connaisse que trois diocèses) corresponde aux conventus de Caesaraugusta, Tarragone et Carthagène.

(3) Voir plus haut, p. 48.

(4) Hübner, *C. I. L.*, II, p. LXXXVI : « Legati eius dioecesis in titulis nondum reperti sunt ».

dès l'époque de Strabon au premier diocèse, le second diocèse, sous Claude, fut purement et simplement annexé au diocèse de Tarragone. La Citérieure fut donc, à partir de Claude, divisée en deux diocèses, un diocèse d'Asturie et Callécie correspondant à trois conventus, un diocèse de Tarragone correspondant aux quatre autres conventus de Citérieure ; le propréteur de Citérieure eut sous ses ordres, pour administrer ces deux diocèses, deux légats, appelés plus tard *iuridici* ; et les inscriptions nous font connaître plusieurs personnages de l'une et de l'autre série (1).

Même sous cette forme, l'idée d'une subdivision permanente et fixe de la Citérieure en diocèses ne me paraît pas acceptable. Il ne faut parler, pour l'époque postérieure à Claude, ni de quatre, ni de trois, ni de deux diocèses ; il n'y a pas eu dans les provinces espagnoles, à partir de Claude, d'autres subdivisions que les conventus.

L'organisation décrite par Strabon pour la Citérieure n'a duré qu'un demi-siècle environ, d'Auguste à Claude. C'était un régime provisoire, qui devait disparaître une fois effacées les traces de la guerre cantabrique ; il n'eut plus de raison d'être du jour où l'Espagne cessa de posséder des forces militaires importantes. Les trois légions qui étaient en Espagne au début du règne de Tibère (2) sont la IV^a Macedonica, la VI^a Victrix et la X^a Gemina, la première en Cantabrie (3), les deux autres en Asturie et Callécie. La IV^a Macedonica quitta l'Espagne au début du règne de Claude (4) : c'est alors que la division en districts qu'avait connue Strabon, et où

(1) Domaszewski, *loc. cit.*, p. 9 ; Kornemann, *Klio*, 3, p. 324, et Pauly-Wisowa, art. *Diocesis*, 719 ; Marchetti, p. 152-153. De même encore Garofalo, *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 36 (1900), p. 182-183 ; Mispoulet, *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 312 sqq.

(2) Strabon, *loc. cit.* ; cf. Tac., *Ann.*, IV, 5. — Sur l'histoire de l'armée d'Espagne sous les premiers empereurs, voir Hübner, *Arqueol. de Esp.*, § 92 sqq. ; C. I. L., II, p. LXXXVIII-XC ; Marchetti, p. 175 sqq. ; cf. Braun, p. 102-103.

(3) C. I. L., II, 2916 a-d ; 5807.

(4) Elle prit part d'abord à l'expédition de Maurétanie (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2^e éd., p. 29), puis fut envoyée en Germanie.

les considérations militaires jouaient un rôle déterminant, fut abandonnée (1).

C'est alors aussi que les villes de la Citérieure furent réparties entre les conventus de la façon qui nous est attestée par Pline. La division de Strabon et celle de Pline s'excluent l'une l'autre ; elles s'inspirent d'idées différentes, et ne se recouvrent pas. Il a fallu que la division en trois ou quatre districts, décrite par Strabon, fût abolie, pour qu'on pût appliquer la division en sept conventus, reproduite par Pline.

Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas eu de conventus en Espagne avant le départ de la IV^a Macedonica. Le conventus est utile dans toute province de quelque étendue ; puisqu'on ne peut contraindre tous les justiciables à venir à la résidence du gouverneur, il faut bien que le gouverneur se transporte, périodiquement, dans un certain nombre de villes, et tienne ses assises dans chacune d'elles pour les habitants de la région avoisinante. Les conventus existaient en Espagne dès la questure de César (2) ; nous verrons tout à l'heure que, pour les conventus de Lusitanie, les renseignements de Pline remontent à l'époque d'Auguste ; Tarragone et Carthagène sont expressément désignées comme sièges de conventus dans le texte de Strabon. Mais ce qui date de Claude, ce qui est postérieur à la suppression des districts militaires du Nord, des subdivisions appelées abusivement « diocèses », c'est la fixation des chefs-lieux et la délimitation des ressorts, en Citérieure, telles que les présente Pline.

Cette opinion serait insoutenable si, comme on l'a long-

(1) La réduction, par la suite, s'accrut encore : dès 63 environ, la garnison d'Espagne est réduite à une seule légion, la VI^a Victrix (Domaszewski, *Rhein. Mus.*, 47 (1892), p. 214 ; Ritterling, *Rhein. Mus.*, 59 (1904), p. 59-60). Dans les années 68-70, les circonstances font que l'Espagne a momentanément plus d'une légion. Mais Vespasien, dès le début de son règne, ramène de façon normale et définitive l'armée d'Espagne à une légion, la VII^a Gemina.

(2) Suétone, *Iulius*, 7, 1. Cependant Schulten, *De conventibus civium Romanorum* (Berlin, 1892), p. 13, ne croit pas qu'il y ait eu de conventus à sièges fixes avant Auguste.

temps admis, la source d'où Pline tire ses renseignements sur les limites des conventus de Citérieure était de l'époque d'Auguste. A la simple lecture, on constate que Pline utilise, pour la description des provinces espagnoles, des statistiques où les cités sont dénombrées, classées par catégories, et, dans chaque catégorie, rangées par ordre alphabétique. Detlefsen a démontré (1) que Pline ne prend pas ces statistiques dans des *commentarii* d'Agrippa qui formeraient un ouvrage distinct de la carte, car un tel ouvrage n'a jamais existé ; il a affirmé, dans ses premiers travaux (2), que ces données venaient d'Auguste, probablement du *breviarium totius imperii* mentionné par Suétone (3) ; et cette idée a été généralement bien accueillie (4). Si elle était juste, la coexistence des conventus tels que les atteste Pline et des districts indiqués par Strabon serait une énigme. Mais ce n'est ni le *breviarium* d'Auguste ni aucun document de même date qui est à la source de la description de Pline. Detlefsen, après avoir tâtonné, est arrivé à la solution qu'il faut reconnaître pour vraie : ce que Pline utilise, ce sont les *formulae provinciarum*, c'est-à-dire des recueils officiels de renseignements administratifs et statistiques, qui sont dressés et mis à jour, pour chaque province, indépendamment les uns des autres, et qui ne se rapportent pas nécessairement tous à la même époque (5).

(1) Varro, *Agrippa und Augustus als Quellenschriftsteller des Plinius für die Geographie Spaniens*, 1877 ; *Ursprung, Einrichtung und Bedeutung der Erdkarte Agrippas*, 1906, p. 57 sqq.

(2) Varro, etc., p. 31 sqq.

(3) *Aug.*, 101.

(4) Cuntz, *De Augusto Plinii Geographicorum auctore*, dissert. de Bonn, 1888 ; Kornemann, *Die Entstehung der Provinz Lusitanien*, 1903, p. 225-226 ; Klotz, *Quaestiones Plinianae geographicae*, 1906, p. 15-16 ; Braun, p. 103. — M. Julian (*Le breviarium totius imperii de l'empereur Auguste*, dans *Mélanges de l'École de Rome*, 3 (1883), p. 149-182, particulièrement p. 175) a fait des réserves sur l'hypothèse de Detlefsen.

(5) Detlefsen, *Formulae* (voir plus haut, p. 22, n. 4), 1908 ; *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius und ihre Quellen*, 1909, p. 28 sqq. En tête de ce dernier mémoire (p.1-5), Detlefsen résume ses travaux antérieurs. M. Pallu de Lessert (*L'œuvre géographique d'Agrippa et d'Auguste*, dans *Mémoires*

En ce qui concerne l'Espagne, je crois qu'on peut dater approximativement les *formulae* dont se sert Pline pour les différentes provinces; elles ne sont pas contemporaines entre elles.

La description des trois provinces n'est pas faite sur un modèle uniforme. On y reconnaît quatre types. Pour la Lusitanie (IV, 117-118), les chefs-lieux des trois conventus sont indiqués, mais les localités de toute la province sont confondues dans les mêmes listes; aucun renseignement n'est fourni sur la répartition des cités entre les conventus. Pour la Bétique (III, 10-15) et la Citérieure (III, 23-28), Pline nomme les cités principales de chaque conventus. En outre, la statistique de Pline donne, pour le conventus de Clunia (III, 26-27), la répartition des cités entre les différentes *gentes* ou régions; pour chacun des trois conventus du Nord-Ouest (III, 28), le nombre des habitants. Ces remarques suffisent à établir que Pline n'a pas tiré parti d'un document un et homogène: les différents éléments de sa documentation étaient indépendants les uns des autres.

La *formula* de Lusitanie date du règne d'Auguste. Elle est postérieure à la réforme qui, entre 7 et 2 av. J.-C., limita la Lusitanie au Durius. Elle est antérieure à l'an 6 ap. J.-C. Voici le calcul qui donne ce *terminus ante quem*. La Lusitanie, dit Pline (IV, 117), comprend 45 cités: 5 colonies, 1 municipe romain, 3 municipes qui jouissaient du droit latin avant Vespasien (1), 36 stipendiaires (2). Pline nomme 28 de ces

de la Société des Antiquaires, 68 (1908), p. 215-298) fait l'historique de la question, et se rallie en principe à l'opinion de Detlefsen sur les *formulae*; mais il croit qu'un recueil officiel des *formulae* des diverses provinces a été établi entre 27 et 20 av. J. C. M. Beloch (*Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, p. 325) admettait que la source de Pline était un « *Staatshandbuch* » composé dans les dernières années de Claude ou sous Néron.

(1) *Latii antiqui*: expression que Pline substitue à celle du document-source (*Latina* ou *Latini iuris*).

(2) Les chiffres de détail permettent de corriger en XLV le chiffre total, pour lequel les mss. donnent XLVI. Il y a eu dittographie de l'*i* qui suivait XLV. — Voir Detlefsen, *Die geographie der provinzen Lusitanien bei Plinius* (dans *Philologus*, 36 (1877), p. 111-128), p. 117.

45 cités dans les §§ 117-118 : les 5 colonies, les 4 municipales, et 19 stipendiaires. Il faut y ajouter les cités qui ont des homonymes en Bétique, et dont les noms ont été donnés dans la description de cette province (III, 14) (1) : elles sont au nombre de 7 (2). En outre, il faut tenir compte des cités que Pline a mentionnées dans la description de la côte (IV, 113-116) et qu'il n'a pas reprises dans l'énumération par catégories : elles sont aussi au nombre de 7, dont 6 sont nommées par Pline quand il parle en son nom propre (3), et 1 dans une phrase où il suit Varron (4).

Sur 45 cités, Pline en nomme donc 42 (5). Or, en 6 ap. J.-C.,

(1) IV, 118 : *praeter (populos) iam dictos in Baeticae cognominibus* : c'est le texte des mss., qu'on peut conserver, en comprenant : « outre ceux dont il a été parlé à propos de leurs homonymes de Bétique ». Detlefsen accepte une correction de Pincianus : *in Baetica cognomines*. Dans le passage correspondant de la description de la Bétique (III, 13), je suis tenté d'écrire : *Celticos a Celtiberis ex Lusitania aduenisse manifestum est sacris, lingua, oppidorum uocabulis quae < a > cognominibus < additis nominibus > in Baetica distinguuntur* : « ...les appellations des villes qui, en Bétique, se distinguent des homonymes (lusitaniennes) par des noms supplémentaires », ce qui amène bien la phrase suivante (III, 14) : *Seriae adicitur Fama Iulia* etc. : « à Seria (nom de la ville lusitanienne), on ajoute (en Bétique) Fama Iulia. » On pourrait songer aussi à écrire : *quae cognominibus < additis nominibus > in Baetica distinguuntur*, « qui se distinguent en Bétique par des surnoms ajoutés aux noms ». La correction, paléographiquement, serait plus simple ; mais, si mauvais et si obscur que soit le style de Pline, je doute qu'il ait joint ainsi le datif *nominibus* à l'ablatif *cognominibus additis*.

(2) III, 14, j'écris (avec Müller, éd. de Ptol., I, p. 124 ; cf. C. I. L., II, p. 131) : *Seriae adicitur Fama Iulia, Nertobrigae Concordia Iulia, Segidae Restituta Iulia, Contributa Iulia Vgultuniae cum qua et Curiga nunc est, Lacimurgae Constantia Iulia, Siarensibus* (corriger ainsi d'après *Ephem. Epigr.*, VIII, 306) *Fortunales et Callensibus Aeneanici*. Le chiasme *Segidae Restituta Iulia, Contributa Iulia Vgultuniae* est bien dans le goût de Pline. La forme *Vgultuniacum* (Hübner, Detlefsen) est exclue par les féminins *Contributa Iulia*. La phrase signifie sans doute que la localité bétique de Curiga (Monesterio) se trouve, quand Pline écrit (*nunc*), rattachée à la *ciuitas* d'Ugultunia (Fuente de Cantos) (voir plus loin, ch. VI, p. 113). Les sept *populi* lusitaniens dont Pline, IV, 118, ne répète pas les noms sont donc : *Serienses, Nertobrigenses, Segidenses, Ugultunienses, Lacimurgenses* (voir plus haut, p. 40, n. 4), *Siarenses, Callenses*.

(3) IV, 113 : *Turduli Veteres* (distincts des *Turduli Bardili*, 118), *Paesuri, Talabrica, Conimbriga, Collippo, Eburobrittium*.

(4) IV, 116 : *Ossonoba*. Les autres villes nommées dans la même phrase (*Ollisipo, Salacia, Merobrica, Balsa, Myrtilis*) reparaissent dans l'énumération par catégories : j'admets en effet avec Hübner (C. I. L., II, p. 802) que la *Merobrica* du littoral est la ville des *Mirobrigenses Celtici* nommés parmi les stipendiaires.

(5) Si l'on corrige, dans la liste des cités stipendiaires, *Aeminienses* en *Am-*

il existait en Lusitanie au moins 6 cités qui ne sont point nommées par Pline. Elles nous sont révélées par des *termini Augustales* : l'un, de 2 av. J.-C., *inter Lanc(ienses) Opp(idanos) et Igaedit(anos)* (C. I. L., II, 460); trois autres, de 6 ap. J.-C., *inter Mirobrig(enses) et Salmantic(enses)*, *inter Mirobrig(enses) et Bletis(enses)*, *inter Bletisam et Mirobr(i-gam) et Salm(anticam)* (C. I. L., II, 857-859); un cinquième, mutilé au début, mais appartenant évidemment à la même série que les trois précédents, [*inter Mi*]robrigenses et ...*polibedenses* (probablement [*I*]polibedenses; plusieurs noms de villes ibériques commencent par *Ip*) (C. I. L., II, 5033). Bletisa (Ledesma), Salmantica, Ipolibeda, les Igaeditani (Idanha) sont ignorés de Pline; la Mirobriga des *termini*, aujourd'hui Ciudad-Rodrigo, dans la province de Salamanque, est distincte de la ville des Mirobrigenses Celtici nommés par Pline (1); les Lancienses figurent dans la liste des stipendiarii de Pline, mais sans épithète: si le *terminus* les nomme Lancienses Oppidani, c'est que leur civitas a été dédoublée, et forme, dès 2 avant J.-C., les deux communes des Lancienses Oppidani et des Lancienses Transcudani, qui contribueront sous Trajan à la construction du pont d'Alcántara (C. I. L., II, 760).

La *formula Lusitaniae* que consulte Pline ne connaît que 45 communes; elle est donc antérieure à 6 ap. J.-C., date à laquelle il existe en Lusitanie au moins 48 commu-

maïenses (voir C. I. L., II, p. 809), le nombre des villes nommées par Pline s'élève à 43; Aemínium, en effet, figure par ailleurs (IV, 113), dans la description de la côte, là où Pline parle en son nom. La correction est vraisemblable, car des mss. ont *aemienses*, *emienses*; et, des villes nommées par Pline dans sa description de la côte, *Aemínium* serait la seule qui reparaîtrait dans l'énumération par catégories (il en est autrement pour la partie de côte décrite d'après Varron; voir note précédente).

(1) Voir page précédente, note 4. Les Mirobrigenses des *termini* portent les surnoms de *Val... Vl...* (compléments inconnus). Si l'on voulait, malgré cela, identifier les Mirobrigenses Celtici de Pline aux Mirobrigenses de Ciudad-Rodrigo, alors il faudrait ajouter aux cités nommées par Pline la *Merobrica* du littoral, et rien ne serait changé à nos calculs.

nes (1). Nous pouvons même dire qu'elle est antérieure à 2 avant J.-C., puisqu'elle ignore le dédoublement des Lancienses. Elle a été dressée, selon toute vraisemblance, aussitôt après la réforme qui, entre 7 et 2, fixa définitivement les limites des trois provinces (2). Au cours des années qui suivirent, l'activité de l'administration romaine, dans la province nouvellement délimitée, se marqua par des créations de communes, créations dont quelques-unes nous sont connues grâce aux *termini* retrouvés. A la différence des *formulae* de Bétique et de Citérieure, la *formula* de Lusitanie, moins détaillée, sans doute parce qu'elle était plus ancienne, ne classait pas les cités par *conventus* (3).

En ce qui concerne les *formulae* de Bétique et de Citérieure, nous ne pouvons pousser le dénombrement des cités aussi loin que pour la Lusitanie ; mais un moyen de datation nous est donné par la statistique des colonies.

Pline connaît en Bétique 9 colonies (III, 7), qu'il nomme toutes (III, 10-12) : ce sont Cordoue, Hispalis, Hasta (Mesa de Asta, près de Jérez), Asido (Medina Sidonia), Astigi, Tucci, Itucci (région de Baena), Ucubi, Urso (Osuna).

Une d'elles cependant est contestée, c'est Asido. La phrase où Pline la mentionne est celle-ci : *inter aestuaria Baetis oppida Nabrissa cognomine Veneria et Colobana, coloniae Hasta quae Regia dicitur et in mediterraneo Asido quae Caesarina. Ce*

(1) Au moins 49 si l'on introduit dans la liste de Pline les Ammaienses (voir page 57, n. 5).

(2) Ainsi la borne des Lancienses confirme, pour cette réforme, le *terminus ante quem* plus haut (p. 35).

(3) On peut se demander quelles sont les deux (ou trois) cités de Lusitanie qui, figurant dans la *formula*, n'ont pas été nommées par Pline. Outre Ammaia (voir p. 57, n. 5), deux villes, Caetobriga (voir *C. I. L.*, II, 5184) et Aritium (dit, sous Caligula, *Aritiense oppidum vetus*, *C. I. L.*, II, 172), ont des chances d'avoir existé comme cités dès avant 7 av. J. C. Salmantica, ville de quelque importance au temps de la conquête (voir plus haut, p. 19), était tombée sans doute à la condition de *locus contributus*, et ne redevint cité qu'en 6 ap. J.-C. (Remarques dans le même sens de Wallrafen, *op. cit.*, p. 57 et 71. Mais Wallrafen, qui croit (p. 27-28) que Pline prend directement ses données dans les documents du cens, n'explique pas comment il se fait que Pline s'en tienne, pour les communes lusitaniennes, au nombre « frühaugusteisch »).

texte est celui des manuscrits ; Hübner (*C. I. L.*, II, p. 176), suivi par Detlefsen, corrige *coloniae* en *colonia* ; Asido, d'après lui, était municipale. Il s'appuie sur deux arguments. Le premier est qu'il y a déjà, en Lusitanie, une *colonia Caesarina*, qui est Norba, et qu'on ne peut admettre une seconde colonie du même nom dans la même province (Norba et Asido appartenaient à la même province au temps de César) : mais l'identité de nom n'était que partielle, pour peu que l'une ou l'autre des deux villes eût reçu une seconde épithète qui ne nous a pas été transmise ; en Citérieure, trois colonies, Carthagène, Tarragone et Celsa, s'appellent *Iulia Victrix* ou *Victrix Iulia* ; deux colonies, Ilici et Barcino, s'appellent *Iulia Augusta*. Le second argument se tire d'une inscription d'Asido, *C. I. L.*, II, 1315 : *Q. Fabio Cn. f. Ga[l]/Senicae IIII uir(o)/municipes Caesarini* ; l'emploi du terme *municipes* prouverait, d'après Hübner, qu'Asido n'est pas colonie. Ce serait juste, si la dédicace était gravée en l'honneur d'un personnage étranger à la ville ; la seule formule correcte serait alors *coloni coloniae Caesarinae*. Mais Fabius est lui-même un habitant d'Asido, un *colonus coloniae Caesarinae*, et dès lors *municipes*, signifiant « ses compatriotes », ne nous donne aucune indication sur la condition juridique de la ville (1). Il y a donc lieu de conserver la leçon des manuscrits ; il y a symétrie, d'ailleurs, entre le pluriel *oppida* et le pluriel *coloniae* ; et la construction de la phrase implique un parallélisme exact entre Hasta et Asido : les termes pourraient se disposer ainsi :

$$\textit{coloniae} \left\{ \begin{array}{l} \textit{Hasta quae Regia} \\ \textit{Asido quae Caesarina} \end{array} \right\} \textit{dicitur}$$

(1) En ce sens, Cuntz, *op. cit.*, p. 7, n. 4. Sur cet emploi de *municipes*, voir Aulu-Gelle, XVI, 13, 1 ; Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, 16 (1896), p. 318. — Il n'y a rien à tirer des sigles *m. c.* qui se trouvent dans une inscription de Jérez (*C. I. L.*, II, 1305), ni de la formule *Caesarini Asidonens(es)* employée dans l'inscription *Eph. Ep.*, VIII, 306. — Au surplus, *C. I. L.*, II, 1315, d'après

Asido est bien, dans Pline, au nombre des colonies de Bétique, et Pline a nommé, dans son texte, les 9 colonies que sa source connaissait (1).

Si nous pouvons établir vers quelle date, antérieurement à Pline, une dixième ville de Bétique a été érigée en colonie, nous aurons, pour la *formula* de Bétique, un *terminus ante quem*. Or il est très vraisemblable que cette faveur a été accordée par Claude à Baelo. Baelo (Bolina), port sur l'Océan, est pour Pline simplement un *oppidum* (III, 7). *L'It. Ant.* (p. 195 Parthey et Pinder) nomme cette ville *Belone Claudia* : il est donc certain qu'elle a dû à Claude une promotion ; l'emploi du féminin indique qu'elle est devenue *colonia Claudia* ; c'est seulement comme épithète de *colonia* qu'un adjectif féminin peut se trouver accolé à un nom ibérique en -o, -onis (2). Claude a probablement envoyé une colonie à Baelo dans les premières années de son règne, vers le moment où, organisant la Maurétanie en provinces, il avait son attention attirée sur les régions voisines du détroit (3) ; la colonie de

la paléographie, est soit de l'époque d'Auguste (*C. I. L.* : ævi fere Augusti), soit même de celle de César (Hübner, Pauly-Wissowa, art. *Asido* : aus caesarischer Zeit). Il est donc possible que *Asido*, *municipium Caesarinum*, soit devenu *colonia Caesarina* dans les dernières années d'Auguste. — En faveur d'*Asido* colonie, voir encore ci-dessous, n. 2.

(1) Pour compléter le nombre de neuf, ceux qui n'acceptent pas *Asido* ont recours à Munda (Detlefsen, *Die geographie der provinz Bätica bei Plinius* — dans *Philologus*, 30 (1870), p. 265-310 —, p. 270), ou à Carteia (*C. I. L.*, II, p. XCI), ou à Baelo (*C. I. L.*, II, p. 847, p. 875). La phrase où Pline mentionne Munda (III, 12) veut dire que Munda était située entre les colonies d'Ucubi et d'Urso, mais non pas qu'elle-même était colonie ; en outre, Pline en parle comme d'une ville qui n'existe plus (*fuit*) depuis la défaite des Pompéiens (*cum Pompeio filio rapta*). Carteia, ville de droit latin, a bien pu être qualifiée de colonie par Tite-Live, mais certainement pas par Pline (voir *C. I. L.*, II, p. 242). Pour Baelo, voir ci-après : ce n'est pour Pline qu'un *oppidum*. — M. Beloch (*Bevölkerung*, p. 330) ne croit pas que l'on puisse déterminer le neuvième colonie.

(2) Pline, III, 10 : *Obulco quod Pontificiense appellatur*. Les exceptions ne sont qu'apparentes : dans *Vrgao quae Alba* (*ibid.*), *Alba* n'est pas un adjectif, c'est le nom d'Albe (Detlefsen, *Philologus*, 30, p. 275), et les inscriptions portent *municipium Albense Vrgaonense* (*C. I. L.*, II, 2111) ; *Hippo Noua* (Pline, *ibid.*) est à corriger en *Iponoba* (*C. I. L.*, II, 1600 ; inscription publiée dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 43 (1903), p. 525). Cet argument confirme à *Asido* la qualité de colonie (*Asido quae Caesarina*).

(3) La traversée normale, d'Espagne en Tingitane, est celle de Baelo à Tingi (*It. Ant.*, p. 241 Parthey et Pinder).

Baelo doit être sensiblement contemporaine des colonies de Tingi et de Lixus, envoyées par Claude en Maurétanie Tingitane (Pline, V, 2) (1). La *formula* de Bétique dont se servait Pline était antérieure à ces mesures. Un détail confirme cette conclusion : c'est la *formula* de Bétique, certainement, qui fournit à Pline le renseignement, utilisé par lui dans sa description de la Maurétanie (V, 2), sur le rattachement administratif à la Bétique de Zulil, colonie d'Auguste dans le royaume de Maurétanie ; et ce rattachement a dû cesser lors de l'organisation des Maurétanies par Claude (2).

La *formula* de Bétique que consultait Pline se place donc entre la fixation définitive des limites provinciales par Auguste et les premières années du règne de Claude ; nous ne pouvons préciser davantage. Il est probable cependant qu'elle est sensiblement postérieure à la *formula* de Lusitanie, puisqu'elle donne des renseignements plus détaillés.

En Citérieure, la *formula* de Pline compte douze colonies (III, 18). Pline nomme comme telles, de façon non douteuse, Carthagène et Ilici (Elche) (19), Valentia (Valence) (20), Tarragone (21), Barcino (Barcelone) (22), Caesaraugusta et Celsa (Velilla del Ebro) (24), Acci, Libisosa (Lezuza) et Salaria ('Ubeda la Vieja) (25), soit dix colonies. Pour la détermination des deux dernières, nous avons à tenir compte des textes suivants :

III, 23 : *Tarracone disceptant populi XLII, quorum celeberrimi ciuium Romanorum Dertosani, Bisgargitani, Latino-rum Ausetani etc.*

(1) Dans le *Corpus* (p. 847 et 875), Hübner regarde comme probable l'érection de Baelo en colonie par Claude ; dans Pauly-Wissowa, art. *Baelo*, il admet seulement que Baelo est devenu sous Claude municipe romain. Les fouilles entreprises à Baelo en ces dernières années n'ont donné que très peu d'inscriptions. La découverte d'un temple qui est probablement un Capitole est interprétée par M. Pierre Paris (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 454) comme une preuve que Baelo était colonie. Mais il y avait des Capitoles ailleurs que dans les colonies (Cagnat et Chapot, *Manuel d'Archéologie romaine*, I, p. 157).

(2) Voir plus haut, note finale du ch. III.

III, 24 : *Caesaraugusta... recipit populos LV, ex his ciuium Romanorum Bilbilitanos (1), Celsenses ex colonia, Calagurritanos etc.*

Il ne faut pas perdre de vue que Pline, pour chaque conventus, range les cités qu'il nomme par catégories, dans l'ordre hiérarchique : colonies, municipes romains, municipes latins, stipendiaires ; dans chaque catégorie, il suit l'ordre alphabétique (en ne tenant compte que de la première lettre, suivant l'usage des anciens).

Dès lors, si les Dertosani sont nommés avant les Bisgargitani (2), c'est qu'ils appartiennent à une catégorie supérieure : parmi les *populi ciuium Romanorum*, les Dertosani sont nécessairement colonie, les Bisgargitani nécessairement municipes (3). Inversement, l'ordre *Bilbilitanos, Celsenses* suppose que les Bilbilitani sont égaux aux Celsenses : autrement, les Celsenses viendraient en tête. *Ex colonia* s'applique donc aux uns comme aux autres, et Bilbilis est colonie comme Celsa (4).

En fait, Hübner a démontré (5) que Dertosa (Tortose), municipes romain depuis César, est devenue colonie romaine vers la fin du règne d'Auguste : c'est ce que prouvent les monnaies, et le témoignage de Strabon (6). Quant à Bilbilis, il existe des monnaies d'Auguste, de Tibère et de Caligula où cette ville est dite municipes. Elle n'a donc pris le rang de colonie qu'à la fin du règne de Caligula, ou plutôt au début

(1) *Belblitanos* ou *Bellitanos* mss. La correction est certaine.

(2) On ne sait rien de Bisgargis. Mais le nom est confirmé par Ptolémée, II, 6, 63 (Βισσαργίς).

(3) Detlefsen, *Die geographie der tarraconensischen provinz bei Plinius* (dans *Philologus*, 32 (1873), p. 600-668), p. 633, a remarqué cet ordre insolite, mais n'en a pas tiré la conclusion qui convenait.

(4) En ce sens, Detlefsen, *loc. cit.*, p. 616 ; Cuntz, *op. cit.*, p. 12.

(5) *C. I. L.*, II, p. 535, rectifié en partie dans Pauly-Wissowa, art. *Dertosa*, 247.

(6) Les réserves de M^{lle} Marchetti, p. 253-254, sur l'interprétation des monnaies n'infirmes pas cette conclusion. Il faut seulement reculer l'envoi de la colonie jusqu'à la fin du règne d'Auguste (Hübner, Pauly-Wissowa, *loc. cit.*) au lieu de fixer comme *terminus a quo* l'adoption de Tibère (*C. I. L.*, II, p. 535).

du règne de Claude (1). Il est assez naturel que Claude, vers la date où il diminuait d'une légion la garnison de la Citérieure, ait compensé en quelque mesure, par l'envoi d'une colonie, l'affaiblissement de l'élément romain. Les deux raisons qu'allègue Hübner (2) pour nier que Bilbilis ait été colonie avant Pline sont sans valeur. Bilbilis (Cerro de Bám-bola, près de Calatayud), dit-il, était sur une route qui n'a été construite que par Domitien : mais si le milliaire le plus ancien que nous ayons de cette route (*C. I. L.*, II, 4918) est en effet de Domitien, c'est un milliaire de réfection (*restit.*). Le second argument est « *ipsa monumentorum inopia* » : mais bien d'autres colonies ont laissé moins de traces encore que Bilbilis (3) ; et Bilbilis aurait peut-être donné beaucoup si le terrain avait été exploré avec méthode (4).

Ainsi, la onzième et la douzième colonies de Pline sont Dertosa et Bilbilis ; Bilbilis nous donne, pour la *formula* de Citérieure, un *terminus a quo*, qui est le début du règne de Claude.

La liste des douze colonies mentionnées par Pline, III, 18, s'établit donc sans qu'on ait à faire intervenir le texte suivant : IV, 110 (dans la description de la côte de l'Océan Cantabrique) : *Amanum portus, ubi nunc Flaviobriga colonia*. Flaviobriga (région de Bilbao ?) est une fondation de Vespasien ; les quatre mots par lesquels Pline signale cette

(1) Cuntz (*op. cit.*, p. 12-13) admet que Bilbilis, colonie pendant la plus grande partie du règne d'Auguste, et figurant comme telle sur les *indices* d'Auguste, qu'il suppose avoir été utilisés par Pline, fut rétrogradée, avant la fin du règne, au rang de municipe (d'où les monnaies). C'est bien peu vraisemblable.

(2) *C. I. L.*, II, p. 941.

(3) Ainsi Metellinum, Hasta, Itucci (dont l'emplacement même est incertain), Celsa, Libisosa, Salaria.

(4) Il y avait en tout cas à Bilbilis une industrie métallurgique renommée (Pline, XXXIV, 144). Des fouilles récemment entreprises pourront donner de bons résultats (Sentenach, *Bilbilis, estudio histórico-arqueológico*, et *Excavaciones en Bilbilis*, Madrid, 1918). Le musée de Saragosse possède un beau buste impérial provenant de Bilbilis. On raconte dans le pays que les Jésuites avaient au XVIII^e siècle, dans leur collège de Calatayud, une riche collection d'antiquités provenant de Bilbilis ; ils l'auraient emportée lors de leur expulsion, et la trace s'en est perdue.

ville toute récente (*nunc*) sont une addition personnelle de Pline à ses sources, une sorte de note ou de parenthèse. Pline ignore complètement Flaviobriga dans les paragraphes du livre III où, s'appuyant sur la *formula*, il expose l'état administratif de la Citérieure ; il en insère le nom dans le passage du livre IV où, sans se soucier de la géographie administrative et de la hiérarchie des cités, il décrit, en suivant la carte, la côte de l'Océan. Flaviobriga n'est pas comptée par Pline parmi les colonies de Citérieure, parce qu'il s'en tient au nombre de douze donné par la *formula* (1). La *formula* est, par conséquent, antérieure à Vespasien.

Une autre donnée nous permet de préciser beaucoup plus le *terminus ante quem* (2). Pline note, évidemment d'après la *formula* de Citérieure, que les Icositani sont rattachés administrativement à la colonie d'Ilici : III, 19, *in eam (coloniam) contribuuntur Icositani*. Il ne s'agit certainement pas d'un *locus contributus* sis en Espagne, dans le terroir d'Ilici : Pline n'aurait aucune raison d'accorder une mention à ce *locus contributus*, seul entre tous ceux de la

(1) On voit que Pline ne s'est pas soucié de mettre à jour les statistiques de la *formula*, même sur les points où il était en mesure de le faire. Il y en a une autre preuve. Pline nous dit lui-même, III, 30 : *uniuersae Hispaniae Vespasianus... Latium tribuit*. Il n'y a donc plus en Espagne, au moment où Pline écrit, de cités stipendiaires. Il n'en reproduit pas moins exactement les indications de ses sources sur le nombre et les noms des cités stipendiaires. Il se contente, quand il parle des municipes latins, d'indiquer par un mot qu'il entend par là les villes qui jouissaient du droit latin avant Vespasien (III, 7, *Latio antiquitus donata* ; 18 et 24, *Latinorum ueterum* ; 25, *oppidani Latii ueteris* ; IV, 117, *Latii antiqui* ; *oppida ueteris Latii*). Ces adjectifs, la phrase sur la réforme de Vespasien, et la mention de Flaviobriga, sont là pour rappeler les bienfaits de l'empereur régnant : mais Pline ne refait pas les statistiques des documents-sources.

(2) Il est inutile par conséquent de s'attarder à chercher si Clunia a été ou non colonie depuis Galba. Il est certain, d'une part que Clunia a reçu l'épithète de Sulpicia, d'autre part qu'elle était colonie sous Hadrien (*C. I. L.*, II, p. 383) ; mais elle a pu être municipe romain à partir de Galba, colonie plus tard. En tout cas il ne faut pas songer à la comprendre parmi les douze colonies de Pline, puisque la liste est complète avec Dertosa et Bilbilis. — Voici quelques-unes des solutions proposées, pour les onzième et douzième colonies : Flaviobriga et Dertosa (Hübner), Flaviobriga et Bilbilis (Detlefsen, Beloch), Flaviobriga et Clunia (Marchetti).

Citérieure (1). Les Icositani sont les habitants d'Icosium en Maurétanie (Alger), ville rattachée à la Citérieure comme Zulil à la Bétique(2). Cette situation exceptionnelle et incommode n'a pas dû être maintenue lorsqu'il a existé une province de Maurétanie Césarienne : le rattachement d'Icosium à Ilici, comme celui de Zulil à la Bétique, n'a pu se prolonger beaucoup au delà de 42, année qui est celle où Claude organisa les Maurétanies. Ainsi la formule de Citérieure dont se sert Pline a été dressée dans les premiers temps du règne de Claude, après que, la IV^a Macedonica partie, une colonie avait été envoyée à Bilbilis, et avant que l'organisation des Maurétanies fût achevée.

Il n'est pas étonnant que la *formula* de Citérieure utilisée par Pline soit postérieure de plus de quarante ans à sa *formula* de Lusitanie, postérieure aussi sans doute à sa *formula* de Bétique. La *formula* de chaque province pouvait être révisée et mise à jour après chaque recensement ; mais les recensements n'ont jamais eu de périodicité régulière, et l'opération n'était pas faite dans toutes les provinces en même temps. En outre, les *formulae* étaient des documents administratifs déposés dans les archives, non des publications mises à la portée de tous ; Pline a pu ne pas connaître pour la Bétique et pour la Lusitanie le dernier état de la *formula* ; pour la Citérieure, la *formula* qu'il avait à sa disposition est celle qui était la plus récente lorsqu'il vint exercer dans la province la fonction de procureur (3).

(1) Il y a bien une mention de ce genre pour Curiga, en Bétique (III, 14 ; voir plus haut, p. 52, note 7) ; mais elle se justifie par le désir de signaler un fait contemporain (*nunc*), et surtout l'existence d'une ville déchue (voir plus loin, ch. VI, p. 113) dans une région particulièrement intéressante (la Baeturia Celticorum).

(2) Voir plus haut, p. 41, note 2, et p. 62 ; Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 609 ; *Formulae*, p. 104. J'ai eu tort de faire des réserves en ce qui concerne Icosium, dans les *Mélanges Cagnat*, p. 316, note 5.

(3) Pline le Jeune, *Ep.*, III, 6, 17.

Les renseignements particulièrement précis que nous communiquent Pline sur le conventus de Clunia et les trois conventus d'Asturie-Callécie, nombre des cités dans chaque région, nombre des habitants, s'expliquent par les mesures que Claude fut amené à prescrire, lorsque le départ de la IV^a Macedonica détermina dans ces régions la substitution de l'administration civile au régime militaire. Les fonctionnaires romains ont alors arrêté le nombre et les limites des cités chez les Cantabri et chez les peuples voisins, dénombré les Astures et les Callaeci, déterminé définitivement le ressort de chaque conventus ; le résultat de toutes ces opérations a été consigné dans la *formula* dont Pline nous transmet la substance. Cette *formula*, enregistrant la disparition des districts qu'avait connus Strabon, établissait comme subdivisions permanentes de la Citérieure les sept conventus décrits par Pline.

Dans la Citérieure ainsi organisée, il n'y a pas lieu d'admettre l'existence régulière et permanente de deux diocèses, un diocèse d'Asturie-Callécie et un diocèse de Tarragone, ni celle de deux légats juridiques correspondant à ces deux diocèses.

Il faut noter d'abord que, exception faite pour l'inscription de Kassaba (1), le terme de *dioecesis* n'est jamais employé pour l'Espagne. Dans la province d'Afrique, qui a des diocèses parce qu'elle n'a pas de conventus, les diocèses paraissent souvent dans les inscriptions. L'épigraphie latine ignore complètement le diocèse en Espagne, et n'y connaît que le conventus (2). Et l'inscription de Kassaba ne suffit pas à autoriser le terme : c'est une inscription privée (3), d'assez basse

(1) Voir plus haut, p. 49.

(2) Voir plus loin, p. 104.

(3) Mommsen : « marito titulum hunc puto in suo rure uxor dedicavit. »

époque (1), trahissant l'ignorance du latin et de la terminologie romaine (2). Elle est rédigée dans un pays où διοίκησις est employé couramment comme équivalent grec de conventus (3). Tout ce qu'on peut en tirer, c'est que le personnage auquel elle se rapporte a exercé sa fonction de iuridicus dans la partie de l'Espagne Citérieure où se trouvait Tarragone. On ne peut pas en inférer l'existence d'un diocèse fixe comprenant quatre conventus.

Il est incontestable que les inscriptions nous font connaître un certain nombre de légats juridiques dont la compétence est expressément limitée aux trois conventus du Nord-Ouest, à l'Asturie-Callécie (4). Mais l'incertitude de la terminologie se comprendrait mal, si cette fonction avait existé de façon constante : des expressions vagues comme *legatus per Asturiam et Callaeciam*, ou nettement impropres comme *legatus prouinciarum Asturiae et Callaeciae* sont moins surprenantes, si elles s'appliquent à une fonction qui tantôt existe et tantôt n'existe pas.

Quant aux autres légats juridiques (5) d'Espagne qui ne sont pas dits légats d'Asturie-Callécie (6), on ne peut limiter leur compétence au prétendu diocèse tarraconais, aux conventus de Carthagène, Tarragone, Caesaraugusta et Clunia, qu'en acceptant ces deux postulats : 1° toutes les fois que l'adjectif *Tarraconensis* est ajouté à *Hispania* ou à *Hispania Citerior*, il s'agit des quatre susdits conventus, et non de

(1) Mommsen : « aetas tituli ut certo definiri non potest, ita evidenter tertii saeculi est et eius quidem ni fallor labentis ».

(2) Ἀπολίας, Λυκαονίας = *Apuliae, Lucaniae*; βιόκουρον = *quatuoruirum uiarum curandarum*.

(3) Voir Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, p. 353; Kornemann, dans Pauly-Wissowa, art. *Conventus*, 1175. Dans l'inscription même de Kassaba : λογιστήν Ἀσίας διοικήσεως Περγα]μηνής.

(4) Voir plus haut, p. 48.

(5) Peu importe, pour la discussion présente, l'époque à laquelle l'épithète de *iuridicus* est entrée en usage. Il n'y a pas de différence réelle entre le *legatus* (prétorien) du I^{er} siècle et le *legatus iuridicus* du II^d.

(6) Voir plus haut, p. 49.

toute la province ; 2° dans le titre des légats juridiques, *Hispania* ou *Hispania Citerior* équivaut à *Hispania Tarraconensis*, au sens qui vient d'être défini.

Ces postulats sont arbitraires. Je ne crois pas qu'il y ait besoin de le démontrer en ce qui concerne le second. Contre le premier, il suffit de noter que Pline dit, en parlant de toute la province, III, 6 : *Citerior eademque Tarraconensis*, et que Ptolémée (II, 6) ne connaît pas d'autre nom que Ἰσπανία Ταρρακωνησία (1).

Que, dans le titre des légats juridiques, *Hispania Citerior* ou *Hispania Tarraconensis* puisse désigner l'ensemble de la province et non une subdivision, qu'il n'y ait pas eu, de façon constante, un légat juridique affecté à l'Asturie-Callicie et un légat juridique affecté aux quatre autres conventus, c'est ce qui est prouvé par deux inscriptions dont, jusqu'à présent, l'une était suspecte et l'autre inconnue : elles établissent l'existence, dans la seconde moitié du III^e siècle, d'un *iuridicus totius prouvinciae Tarraconensis*.

La première de ces inscriptions a été découverte en 1904 à Astorga et publiée par M. Marcelo Macías dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 47 (1905), p. 479-483 (*Inscripción honorífica encontrada en Astorga*). M. Macías joint à son article une reproduction photographique. Le texte est le suivant :

— MEN
— PRINCIPI
NOBILISSIMOCAES /
ROGOTHICO·VEROQVEGER
COM·AVR·PROBO SEMPERINVICTO
VSFLAMINIVS PRISCVS VC
IVR·TOTIVSPROVINCIAE TAR
NSIS MAIESTATIEIVS
TISSIMVS·

(1) Voir encore Suétone, *Galba*, 8 ; Dion, LIII, 12 (ἡ περὶ Ταρράκωνα).

La pierre est complète en haut, en bas, et à droite à partir de la ligne 4. Le martelage, à la ligne 5, a été très superficiel.

Je rétablis :

*iusto cl]emen[ti for|tiqu]e principi [pio/ac] nobilissimo
Caesa[ri| ue]ro Gothico ueroque Ger/[mani]co M. Aur.
Probo semper inuicto | ... us Flaminius Priscus ū(ir) c(laris-
simus) | [leg.] iur(idicus) totius prouinciaie Tar | [racone]nsis
maiestati eius | [dica]tissimus.*

Les lettres étant de hauteur et de largeur très variables, il est impossible de calculer avec précision le nombre des lettres manquantes ; les épithètes des lignes 1 et 2 ne peuvent être restituées avec certitude. La titulature impériale est très irrégulière. Mais une inscription de Valence (C. I. L., II, 3738), dédiée à Probus, en 280, par un autre légat juridique, Allius Maximus, donne aussi à l'empereur des titres insolites :

*pie]tate iustitia fortitudine | et pleno omnium uirtutum/
principi uer[o Gothi]co ueroque | Germanico ac uictoriarum/
omnium nominibus inlustri | M. Aur. [Probo] p. f. inuict.
Aug. | pont. max. trib. p. V p. p. cos. III procos. | Allius
Maximus u. c. leg. iur. | prou. Hisp. Tarraconens. | maies-
tati eius ac numini | dicatissimus.*

La ressemblance même des deux textes rendit suspecte l'inscription d'Astorga. On y vit un faux, inspiré par l'inscription de Valence (1) ; on ne tint pas compte du nouveau *iuridicus* qu'elle faisait connaître, ni du titre qu'elle lui donnait.

A vrai dire, si anormal que fût le texte, il y avait, dès ce

(1) Cagnat, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1906, p. 116 ; cf. *Revue Archéologique*, 1906, 2, p. 475.

moment, des motifs de ne pas le condamner formellement. La pierre existait ; la bonne foi de M. Macías était certaine. Il fallait admettre ou bien qu'un faussaire, de nos jours, avait fabriqué le monument pour tromper M. Macías : mais on n'aurait pas trouvé facilement à Astorga un faussaire aussi instruit ; ou bien que la fabrication était ancienne, du xvi^e ou du xvii^e siècle : mais alors comment le texte n'aurait-il jamais été copié ni publié ? Quant à la paléographie, elle n'avait rien de surprenant pour une inscription du temps de Probus.

Un doute restait cependant. Mais l'authenticité de l'inscription d'Astorga me paraît définitivement établie par une inscription de Tortose, qui peut être regardée comme inédite. Elle ne se lit, en effet, que dans un ouvrage sans caractère scientifique, dans une *Geografía general de Catalunya*, en six volumes, publication illustrée qu'a éditée par livraisons la maison Albert Martín, de Barcelone, et que dirigeait M. Carreras i Candí. Dans cet ouvrage, l'antiquité ne tient naturellement qu'une place restreinte, et, en général, est traitée de seconde main. Cependant M. Morera, qui est l'auteur du t. V, consacré à la province de Tarragone, apporte pour Tortose un renseignement original (1).

M. Morera signale que quatre inscriptions ont été découvertes à Tortose par M. Joan Abril. Les trois premières ont été trouvées près de la cathédrale ; M. Morera les reproduit : ce sont celles de M. Aelius Gracilis et de L. Munnius Placidus, que M. Angel del Arco a publiées dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 37 (1900), p. 327-328, et qui sont dans l'*Ephem. Epigr.*, IX, 385-387, p. 142-143. Les trois pierres sont conservées au musée de Tortose, où je les ai vues. M. Morera continue : « La quatrième, qui était très mutilée, a disparu complètement. Elle fut trouvée rue de la Merced. »

(1) T. V, p. 711. La publication de ce volume était achevée en janvier 1914.

Cette rue est à peu de distance de la cathédrale. Après avoir donné le texte, M. Morera répète : « Cette dernière pierre, indéchiffrable, a disparu (1) ». De fait, M. A. del Arco, dans son article du *Boletín*, n'y fait aucune allusion.

Le texte donné par M. Morera est celui-ci :

AVR· CARVS·P·F
 GPMT·P·P·P· COS·PR
 INV IL· ISS
 VITA· R· DERTOSANAE
 T· CVRANIE VV INTIO·
 ISCO IVRIDICŌ TOTIVS PRO
 ONENENSIS CLARISSIMO ET
 VIRO·

Il est impossible de rétablir le texte avec certitude en partant de cette mauvaise copie. Le nom de l'empereur (sauf erreur du lapicide) devait être au datif. Cette restitution est vraisemblable :

[*Imp. Caes. M.*] *Aur. Car[o] p. f. / [Au]g. p.m.t.p.p.p. cos. pr[oc.] / inu[ictiss. et fort]iss[imo]... / ...r. [p.] Dertosanae / ... curan[t]e [A]u[r.(?) Flam]inio / [Pr]isco iuridico totius pro[u.] Tarrac[on] <en>ensis clarissimo et (?) / ... uiro.*

Pour les épithètes jointes aux titres de Carus, on peut comparer *C. I. L.*, II, 4102 et 4908.

Les conditions dans lesquelles l'inscription de Tortose a été publiée, la façon dont M. Morera la présente, le fait qu'elle semble n'avoir été connue de personne en dehors de lui, tout en établissant avec évidence l'authenticité. Du même

(1) « Per cert que la colocada en quart lloch, que era molt trocejada, ha desaparegut totalment. Fou trobada al carrer de la Mercè... Aquesta darrera « làpida, indescifrada, ha desaparegut. » — « Indescifrada » veut dire que M. Morera renonce à interpréter le texte.

coup l'inscription d'Astorga, qui est en rapport étroit avec celle-ci, est mise hors de discussion.

Ainsi Allius Maximus, *uir clarissimus*, est *legatus iuridicus prouvinciae Hispaniae Tarraconensis* sous Probus, en 280 (Valence). Flaminius Priscus, *uir clarissimus*, est *legatus iuridicus totius prouvinciae Tarraconensis* sous Probus (Astorga) et sous Carus, en 282 (Tortose ; Carus est *cos. II* le 1^{er} janvier 283). L'inscription d'Astorga est donc de 281 ou de 282 ; Flaminius Priscus était en fonctions quand Carus a succédé à Probus.

Donc, sous Probus et Carus, *Hispania Tarraconensis* désigne toute la Citérieure. Le fait qu'un fonctionnaire est dit *iuridicus totius prouvinciae* implique que la compétence des légats juridiques ne s'étendait pas toujours à toute la province : autrement la mention *totius* serait superflue ; et cela, d'ailleurs, nous le savions déjà par les documents attestant l'existence de légats juridiques d'Asturie-Callécie ; mais il implique aussi que leur compétence n'était pas toujours limitée à une partie de la province. Le cas de Flaminius Priscus, qui exerce ses fonctions et dans le conventus de Tarragone (Dertosa) et dans celui des Astures (*Asturica*), n'a sans doute pas été unique. Un certain nombre des *legati iuridici prouvinciae Hispaniae*, ou *Hispaniae Citerioris*, ou *Hispaniae Tarraconensis*, ont dû, comme c'est probablement le cas pour celui de Kassaba, n'administrer qu'une partie de la province ; mais d'autres ont dû, comme Flaminius Priscus, être compétents pour les sept conventus.

Je croirais volontiers que le nombre des légats adjoints au propréteur de Citérieure n'a pas été invariable. Il est probable que le propréteur n'a jamais été laissé sans légat, parce que la province était vaste. Mais il a pu avoir avec lui tantôt un légat, tantôt deux, tantôt trois peut-être, suivant les circonstances, suivant la volonté des em-

pereurs, suivant ses propres désirs et ses relations (1).

Le rayon d'action de ce légat ou de ces légats était fixé par le propréteur, sur les indications de l'empereur ou avec son agrément. Toutes les combinaisons étaient possibles : compétence du légat pour toute la province, ou partage de la province entre le propréteur et lui, lorsqu'il n'y avait qu'un légat ; partage entre les légats, ou partage entre les légats et le propréteur, lorsqu'il en y avait plus d'un. Dans les cas de partage, les conventus pouvaient être distribués de différentes manières ; une seule chose était impossible, c'était le tronçonnement d'un conventus. Nous sommes hors d'état de reconstituer ce qui s'est passé à chaque époque : nos documents sont beaucoup trop pauvres. Mais nous pouvons affirmer que les ressorts des légats n'ont pas été définis une fois pour toutes ; c'est ce qui explique les flottements et l'imprécision de la terminologie.

Par la nature des choses, les propréteurs ont été souvent amenés à assigner comme ressort à un légat les trois conventus du Nord-Ouest. Cette région gardait une physionomie spéciale : c'était celle où la civilisation urbaine se développait le plus lentement (2), celle aussi où la légion était cantonnée.

Il y eut donc, assez souvent, un légat juridique chargé de l'Asturie-Callécie ; il arriva aussi qu'en l'absence de légat juridique proprement dit, le légat de la légion assumait, outre son commandement militaire, les fonctions de légat juridique (3) ; mais il n'y eut pas, d'une façon ininterrompue

(1) Les légats subordonnés des provinces impériales sont légats de l'empereur et non du légat propréteur, puisqu'il ne peut y avoir délégation à deux degrés. Mais il va sans dire que l'empereur, en les désignant, pouvait tenir compte des préférences personnelles du propréteur.

(2) Voir Jung, *Die romanischen Landschaften des römischen Reiches* (Innsbruck, 1881, 574 p.), p. 33.

(3) *C. I. L.*, II, 2634 ; VI, 32412. Pour un cas analogue en Pannonie, sous le règne de Marc-Aurèle, voir Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 363.

et régulière, une circonscription d'Asturie-Callécie confiée obligatoirement à un légat spécial (1).

Ce qui est probable, c'est que l'Asturie-Callécie a formé, dès le I^{er} siècle, dans le cadre de la province d'Espagne Citérienne, une circonscription financière distincte. Les inscriptions nomment en effet plusieurs *procuratores* d'Asturie-Callécie, à qui elles donnent le titre de *procurator prouvinciae Hispaniae Citerioris Asturiae et Callaeciarum* (sous Nerva et Trajan), ou de *procurator Hispaniae Citerioris per Asturiam et Callaeciam*, ou de *procurator Asturiae et Callaeciae*, ou même de *procurator prouvinciae Asturiae et Callaeciae* (sous Trajan) (2). Ici, encore, par conséquent, la terminologie hésite ; la dernière formule est certainement incorrecte, et contraire à la vérité officielle ; elle a été gravée sur la base d'une statue élevée à Vienne en Gaule par le *conuentus Asturum* à son *procurator* (C. I. L., XII, 1855), soit que les dédicants fussent peu familiers avec le protocole, soit qu'ils voulussent flatter celui de qui ils dépendaient. Ce qui explique ici les flottements, c'est que, à vrai dire, le titre officiel de tous les procureurs, du plus élevé au plus humble, et d'un bout de l'Empire à l'autre, est simplement *procurator Augusti* : les compléments qui s'ajoutent au titre pour préciser la nature de la procuratèle ou le pays où elle s'exerce ne sont pas fixés par les règlements, et varient un peu au gré des rédacteurs.

L'existence permanente, en Asturie-Callécie, d'un procureur spécialement affecté à ces trois conventus s'explique par la présence de la *legio VII^a gemina* dans cette contrée (à *Legio*, León). Strabon (III, 4, 20) note que les procura-

(1) Cf. la Bretagne, où, d'après Mispoulet, *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 312, « il n'y avait pas plusieurs districts ; ou, s'il y en avait plusieurs, le *juridicus* n'était pas préposé spécialement à l'un d'eux. »

(2) Voir Marchetti, p. 169-173, où sont réunis les textes. Mais le texte de l'inscription ligurienne restituée par Huelsen (Dessau, 9002 ; M¹¹⁰ Marchetti renvoie à *Année Epigr.*, 1907, 152) est trop incertain pour être utilisable.

teurs de rang équestre ont la mission « de distribuer l'argent aux soldats ». Qu'il y eût un procureur chargé de faire rentrer l'impôt dans les trois conventus du Nord-Ouest, et, au moyen des fonds ainsi recueillis, de fournir sur place à l'armée les sommes nécessaires, c'était une simplification de trésorerie qui était dans l'esprit de l'administration romaine (1).

Mais ce procureur d'Asturie-Callécie a toujours été, à mon avis (2), un subordonné du procureur de Citérieure ; il était le plus important sans doute des nombreux procureurs de grade divers qui dépendaient du procureur provincial, mais, par son intermédiaire, l'autorité du procureur provincial, en matière financière, s'exerçait en Asturie-Callécie comme ailleurs (3). C'est le procureur provincial sans doute qui est nommé, dans l'inscription de Chaves (*C. I. L.*, II, 2477), après le propréteur et le légat légionnaire. Quant à l'existence d'un procureur qui correspondrait dans le « diocèse » de Tarragone au procureur d'Asturie-Callécie, elle est imaginaire comme celle du « diocèse » lui-même. Les circonstances locales qui justifiaient en Asturie-Callécie la présence d'un procureur particulier ne se retrouvaient pas dans le reste de la province. Lorsqu'un procureur est dit *procurator provinciae Hispaniae Citerioris Tarraconensis* (*C. I. L.*, II, 4135), il y a lieu de le considérer comme le procureur provincial, le chef du service financier de toute la Citérieure.

(1) Dans ce service, le procureur d'Asturie-Callécie a sous ses ordres des procureurs de rang inférieur, affranchis impériaux ou *beneficiarii* (groupe des inscriptions de Villalis près d'Astorga, comprenant les inscriptions *C. I. L.*, II, 2552, 2553, 2554, 2556, et deux inscriptions inédites : publiées par Gómez Moreno, *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 54 (1909), p. 19-28 = *Revue Archéologique*, 1910, 1, p. 325, 1-6).

(2) De même Marchetti, p. 171.

(3) Hirschfeld (*Die ritterlichen Provinzialstatthalter*, p. 6, n. 39, dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1889 ; d'après Hirschfeld, Mispoulet, *loc. cit.*, p. 313) a émis l'opinion que les procureurs d'Asturie-Callécie étaient,

Les conditions spéciales qui avaient déterminé la création d'un poste de procurateur d'Asturie-Callécie semblent avoir amené, au III^e siècle, la création d'une province d'Asturie-Callécie, qui n'eut qu'une existence éphémère.

Le seul document qui en conserve la trace est une inscription de León (1), dédicace à Junon, pour le salut de Caracalla et de Iulia Domna, par *C. Iul(ius) Cerealis, cos., leg. Aug. pr. pr. pr(ouvinciae) H(ispaniae) N(ouae) C(iterioris) Antoninianae post diuission(em)* (2) *prouinc(iae) primus ab eo (= Caracalla) m[issus]*.

On ne voit pas, pour les sigles, d'autre interprétation possible. L'explication qui s'impose, semble-t-il, est celle-ci : Caracalla, coupant en deux la province de Citérieure, a créé *per diuisionem* une *prouincia Hispania Noua Citerior*, où se trouvait León, — province qu'il est tout indiqué, par conséquent, d'identifier à l'Asturie-Callécie, et dont le premier gouverneur a été le consulaire *C. Iulius Cerealis*. L'inscription peut être datée de 214 (3).

On admettait généralement, après Borghesi et Hübner, que cette division de l'Espagne en quatre provinces dura jusqu'à Dioclétien. Mispoulet (4) a montré que c'était insoutenable. Aucun autre texte ne mentionne une *Hispania Noua Citerior*, ni d'ailleurs une *Hispania Vetus Citerior*; aucun personnage n'est dit *legatus pro praetore Asturiae et Callaeciae*; enfin, et c'est l'argument décisif, en 238, *Q. Decius Valerianus, legatus Augustorum* (Maximin et Maxime)

en réalité, gouverneurs d'une province procuratorienne. Cette hypothèse est insoutenable pour beaucoup de raisons, et notamment parce qu'en Asturie-Callécie cantonne une légion (voir Marchetti, p. 170-171).

(1) *C. I. L.*, II, 2661. On a retrouvé aussi un fragment d'un second exemplaire du même texte (*C. I. L.*, II, 5680).

(2) *C. I. L.*, II, 5680 : *diuision*.

(3) Mispoulet, *Transformations de l'Espagne durant les trois premiers siècles de l'Empire romain* (dans *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 301-328), p. 320. Il n'y a encore que *tres Hispaniae* dans une inscription de Tusculum qui est vraisemblablement de 212 (*C. I. L.*, XIV, 2516).

(4) *Loc. cit.*, p. 321 sqq.

pro praetore, est nommé sur des milliaires aussi bien en Asturie-Callécie (1) que dans le reste de la Citérieure (2).

Pour répondre à ce dernier argument, M^{lle} Marchetti (3) suppose que la nouvelle province comprenait, outre les trois conventus du Nord-Ouest, le conventus Cluniensis. Mais si le milliaire 4886 provient en effet d'une région qui appartenait certainement à ce conventus, il n'en est pas de même du milliaire 4887, qui se trouvait entre Lérida et Tarragone (4); et sur un milliaire des environs de Gérone (*C. I. L.*, II, 6243) il faut restituer aussi le nom de Q. Decius, dont l'autorité par conséquent s'étendait à toute la Citérieure telle qu'elle existait depuis Auguste. Enfin, puisque, sous Probus et Carus, un légat juridique a dans son ressort Asturica en même temps que Dertosa (5), il est prouvé surabondamment qu'à cette date il n'y a pas de quatrième province espagnole.

Mispoulet propose de voir, dans la réforme à laquelle fait allusion l'inscription de C. Iulius Cerealis, non pas une création de province nouvelle, mais une modification de la limite qui, à l'intérieur de la province, séparait les deux « diocèses » ou districts : l'ancien territoire militaire de Legio, asturien précédemment, aurait été rattaché par Caracalla au district de Tarragone. Cette réforme serait la raison pour laquelle, au iv^e siècle, la province du Nord-Ouest se serait appelée simplement Callécie : on ne tenait plus compte de l'Asturie, parce qu'elle avait beaucoup perdu en importance le jour où Caracalla lui avait enlevé le territoire de Legio.

Cette solution ne peut être retenue. Elle ne serait possible que si le diocèse ou district avait existé comme subdivision

(1) *C. I. L.*, II, 4756, 4759, 4788, 4816, 4826, 4828, 4831, 4834, 4853, 4858, 4870, 6222.

(2) *C. I. L.*, II, 4886, 4887.

(3) P. 145-146.

(4) Voir *C. I. L.*, II, p. XLIX.

(5) Voir plus haut, p. 73.

permanente, ce qui n'est pas. Elle force le sens de *diuisio* ; on ne voit pas, d'ailleurs, comment une réforme de cet ordre aurait justifié un changement dans le nom de la province, ni pourquoi Cerealis aurait tiré gloire d'être le premier pro-préteur venu en Citérieure après ce remaniement. Au surplus, après Dioclétien, Legio ne sera pas en Tarraconaise, mais en Callécie (1) : la réforme de Caracalla aurait donc été annulée par la suite.

L'explication la plus simple est donc celle qu'a suggérée M. Dessau (2). Caracalla créa une province indépendante du Nord-Ouest, mais cette province n'a pas duré. L'unité de la Citérieure était rétablie dès 238, peut-être dès 222 : à cette dernière date, le *conuentus Cluniensis* prend pour patron C. Marius Pudens Cornelianus, légat légionnaire (3) ; ce choix s'explique plus facilement si le *conuentus* de Clunia est compris dans la même province que le siège de la légion. C. Iulius Cerealis a été peut-être le seul gouverneur de la province *Hispania Noua Citerior*. Quant aux raisons qui ont déterminé et la création de la province nouvelle et, peu de temps après, le retour à l'état antérieur, il faut nous résigner à ne pas les connaître.

De ce qui a été dit sur l'Asturie-Callécie, il convient de retenir qu'il n'y a pas nécessairement concordance entre les divisions d'administration générale et les circonscriptions financières. On constate ce fait en Espagne comme ailleurs (4). Le système romain n'était pas rigide ; aucun formalisme

(1) *Notit. Dignit., Occ.*, XLII, 26.

(2) *Inscr. sel.*, 1157 : « de hac divisione provinciae praetera nihil comper-tum est, nec certum num duraverit ».

(3) *C. I. L.*, VI, 1454.

(4) Cagnat, *Etude historique sur les impôts indirects chez les Romains*, p. 19, p. 215 ; Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 422, n. 1 ; p. 424-425.

n'empêchait les empereurs de réaliser, de façon permanente ou passagère, les groupements, les détachements et les rattachements qui leur semblaient commodes, pour le cens, la perception des impôts, le contentieux fiscal, la gestion des domaines. Il y a eu constamment, à la tête des services, un procureur en Citérieure (1), un procureur en Lusitanie (2), un questeur et un procureur en Bétique (3). Mais il y avait, dans les détails, une grande variété de combinaisons. Nous voyons que les circonscriptions assignées aux fonctionnaires chargés du cens tantôt coïncident avec les limites d'un conventus (4) et tantôt chevauchent sur deux conventus (5). Pour la *uicesima hereditatum*, la Bétique et la Lusitanie sont réunies en un seul district (6). Les trois provinces espagnoles sont groupées pour l'*aduocatio fisci* (7). Pour d'autres services, l'Espagne peut être jointe aux provinces voisines : il y a un *praef(ectus) annon(ae) ad oleum Afrum et Hispanum recensendum* (8). Beaucoup de dispositions ont dû varier d'une époque à l'autre ; les empereurs n'ont jamais hésité à créer temporairement une fonction spéciale pour une situation spéciale. Réduits à quelques

(1) Marchetti, p. 168-169.

(2) Marchetti, p. 429-431. Sur son titre, qui est tantôt *procurator provinciae Lusitaniae et Vettoniae* et tantôt *procurator provinciae Lusitaniae*, voir plus loin, p. 115.

(3) Marchetti, p. 371 et 372.

(4) *C. I. L.*, VIII, 7070 : *censitor [co]n[uen]tus Cae[saraugusta]ni*.

(5) *C. I. L.*, VI, 1463 : *at census accipi[en]dos ciuitatium XXIII... Vasconum (conventus de Caesaraugusta) et Vardulorum (conventus de Clunia)*.

(6) *C. I. L.*, II, 2029 : *proc. Aug. XX her. per Hisp. Baet. et Lusitan.* — *Inscr. Graec. ad res Rom. pert.*, III, 181 : ἐπίτροπος... εἰκοστῆς κληρονομίᾳ [ᾧ]ν [Ἰ]σπ[ανίας] Βαι[τικῆ]ς Λου[σιτανίας].

(7) *C. I. L.*, VIII, 11341 = 23219, où il faut certainement lire : *functo adu[oca]l]tione fisci Hispaniarum/trium*, et non *Hispaniarum [A]lpium*. Le fragment de gauche, qui n'est connu que par une mauvaise copie, devait porter TRIV, non LPiV. — Nous ne pouvons préciser l'organisation des circonscriptions minières (voir Marchetti, p. 435-436).

(8) *C. I. L.*, II, 1180. Voir encore *C. I. L.*, III, 249 = 6753 : *proc(urator) fam(iliae) glad(iatoriae) per Gallias Bret(anniam) Hisp[anias] German(ias) et Raetiam* ; *C. I. L.*, II, 4519 : *tabul(arius) ludi Gallic(i) et Hisp(anici)*. — *C. I. L.*, XIV, 2516, ne peut être complété : ... *provinciarum V, Hispaniar(um) rium et M[a]ure[si]anar(um) duar(um)*.

textes épigraphiques, épars dans l'espace et dans le temps, nous ne connaissons jamais cette histoire par le menu (1).

(1) Ce chapitre était achevé quand j'ai lu l'article de M. R. Knox Mc Elderry, *Vespasian's reconstruction of Spain. Addenda*, dans *The Journal of Roman Studies*, 9 (1919 ; paru en avril 1921), p. 86-94. La question des diocèses d'Espagne Citerieure y est examinée, p. 86-89. M. Mc Elderry arrive à cette conclusion que les diocèses, « so far as legal administration was concerned » (je ne vois pas bien la portée de cette phrase ; les diocèses auraient-ils survécu en ce qui concerne l'administration militaire ? mais sous quelle forme, une fois la garnison réduite à une seule légion ?), ont cessé d'exister à partir de Vespasien. Vespasien a adjoint au propréteur un légat, prétorien, qui a exercé dans toute la province la fonction de *iuridicus*, et qui n'a pas tardé à porter officiellement ce titre. Sous Hadrien, le développement de la civilisation dans le Nord-Ouest détermina la création d'un *iuridicus* spécial pour l'Asturie-Callécie ; cette région fut érigée par Caracalla en province indépendante. En somme, les trois diocèses de Strabon auraient existé jusqu'à Vespasien ; il n'y aurait plus eu de diocèses de Vespasien à Hadrien ; il y en aurait eu deux d'Hadrien à Caracalla. M. Mc Elderry n'a pas aperçu les difficultés qu'entraînerait la coexistence jusqu'à Vespasien des diocèses et des conventus (son interprétation de μέγρι Πυρρήνης, p. 87, n. 3, est inexacte), ni les arguments qui interdisent de croire à la création durable d'une province d'Asturie-Callécie au III^e siècle. Mais il a vu juste, en gros, en reconnaissant que les diocèses n'ont pu se maintenir après la réduction de la garnison : seulement la réforme date de Claude, non de Vespasien. Il a raison aussi de croire que *Hispania Citerior Tarraconensis* désigne toute la province et non pas un district.

CHAPITRE V

SUBDIVISIONS DES PROVINCES : LES CONVENTUS

Une seule subdivision a existé de façon permanente, sous le Haut-Empire, dans les trois provinces : c'est la subdivision en conventus. Nous devons essayer de déterminer les limites de ces circonscriptions.

Nous n'avons pour cela qu'une source de renseignements, le texte de Pline. Les indications qu'il nous donne sur la répartition des villes entre les conventus valent, en ce qui concerne la Bétique, pour une époque intermédiaire entre Auguste et Claude ; en ce qui concerne la Citérieure, pour les premiers temps du règne de Claude ; mais il n'y a pas de raison de croire que les limites des conventus, par la suite, aient été modifiées autrement que sur des points de détail, sauf, bien entendu, dans les cas où la frontière provinciale elle-même était déplacée (1). D'une façon générale, il y avait intérêt à déranger le moins possible le fonctionnement habituel de l'administration judiciaire.

Ptolémée ne parle pas des conventus ; cependant les données qu'il apporte en classant les villes par régions ou *gentes* permettent quelquefois de compléter Pline. Les inscriptions

(1) Voir plus loin, ch. vi, p. 114 sqq. Dans ce cas, il va de soi que les localités intéressées changent de conventus en même temps que de province.

mentionnent assez souvent les conventus de Citérieure, mais sans rien fournir qui nous aide à en tracer les limites : ou bien les villes dont elles attestent le rattachement à tel ou tel conventus sont impossibles à identifier (1), ou bien nous savions déjà par Pline à quelle circonscription elles appartenait (2).

Hübner a dit à plusieurs reprises que l'étude des divisions ecclésiastiques de l'Espagne visigothique permettrait de mieux connaître les limites des conventus, et il regrettait que cette étude ne fût pas assez avancée pour qu'on pût en tirer ce qu'il en attendait (3). Le regret est vain : ce qui est à l'origine de la division ecclésiastique, ce ne sont pas les conventus du Haut-Empire, c'est la division provinciale de Dioclétien, division qui, comme on le verra (4), n'a pas tenu compte des conventus (5). Les limites entre évêchés d'époque visigothique représentaient toujours des limites antérieures entre cités ; mais un évêché visigothique comprenait plusieurs des cités civiles de l'époque romaine, et ces cités n'avaient pas nécessairement appartenu, avant Dioclétien, au même conventus.

Pour suppléer en quelque mesure à l'insuffisance des renseignements positifs, nous pouvons nous appuyer sur un principe qu'il est raisonnable d'admettre : le conventus doit former une circonscription compacte, d'un seul tenant (6).

(1) *C. I. L.*, II, 4189, 4200, 6094.

(2) *C. I. L.*, II, 4203, 4215, 4223, 4242, 4252. La ville d'Aquae Flaviae (Chaves), attestée par *C. I. L.*, II, 4204 comme ville du conventus de Bracara, n'est pas nommée par Pline. Mais le rattachement de cette cité à ce conventus résultait déjà de Ptolémée, II, 6, 39.

(3) *C. I. L.*, II, p. 331, 362, 413, XCI, 833 ; de même Jung, *Die romanischen Landschaften*, p. 10, note 2.

(4) Chap. VII.

(5) A propos de l'inscription chrétienne *I. H. C.*, 115, Hübner parle (*C. I. L.*, II, p. 286, 952) d'un *conuentus Accitanus* qui n'a jamais existé.

(6) Detlefsen, *Philologus*, 30, p. 277. — Les considérations qui ont pu déterminer sur certains points l'enchevêtrement des cités et même des provinces — traditions anciennes, nature et valeur des terres — (voir plus haut, p. 36 et 40) ne jouent pas pour le conventus, création romaine, et, dans le principe, circonscription simplement judiciaire.

La notion même du conventus implique que les Romains, pour déterminer ces subdivisions, ont dû tenir compte des moyens de communication, faire en sorte que les justiciables pussent se rendre au chef-lieu avec le minimum de difficultés.

Nous suivrons Pline, et nous commencerons par la Bétique. Des incertitudes sont créées par le mélange, dans le texte de Pline, d'éléments différents. Tantôt Pline décrit la carte, en nommant les villes et les rivières l'une après l'autre, dans l'ordre où il les voit ; tantôt il se reporte à la *formula* pour énumérer dans l'ordre alphabétique quelques-unes des villes de chaque conventus ; tantôt il combine les deux espèces de données, en indiquant à la fois la position géographique qu'occupent les cités et le conventus auquel elles appartiennent. Les difficultés d'interprétation sont aggravées par l'existence, en Espagne, de nombreuses villes homonymes (1).

La description de la Bétique, au livre III de Pline, se décompose ainsi :

a) description de la côte, de l'Anas à Murgi, d'après la carte : *a flumine Ana litore Oceani... Bastulorum Turdulorumque est* (7-8) ; à cette description s'ajoute un renseignement historico-mythologique emprunté à Varron : *in uniuersam Hispaniam M. Varro ... in primis arbitror* (8).

b) description du cours du Baetis, d'après la carte et les souvenirs personnels de Pline : *Baetis in Tarraconensis prouincia... dextra laeuaque accolitur oppidis* (9).

c) énumération des villes situées à l'intérieur des terres, entre le Baetis et la mer : *celeberrima inter hunc et Oceani*

(1) C. I. L., II, p. 246 : « ut eiusdem nominis oppida diversa in omnibus imperii Romani partibus fuerunt, ita in Hispaniis ea perquam frequentia esse saepius monui ».

oram in mediterraneo ... Tucci Vetus (10) ; cette énumération comprend d'abord neuf villes dans un ordre non alphabétique, puis treize villes dans l'ordre alphabétique (1) : Pline combine ici la carte (pour les villes les plus importantes) et la *formula* (pour les cités stipendiaires).

d) énumération dans l'ordre géographique, d'après la carte, des villes situées près du Baetis, jusqu'au confluent du Singilis (Genil) : *circa flumen ipsum Ossigi ... Singilis eodem Baetis latere incidens* (10).

e) énumération, dans l'ordre géographique, de villes situées près du Baetis, entre le confluent du Singilis et celui du Maenuba (Guadiamar ?), et appartenant au conventus d'Hispalis : *oppida Hispalensis conuentus ... a dextro latere infusus* (11) ; Pline suit la carte, mais la mention du conventus indique qu'en même temps il consulte la *formula*.

f) énumération, d'après la carte, des villes situées près du cours inférieur du Baetis : *at inter aestuaria Baetis ... Asido quae Caesarina* (11).

g) description du conventus d'Astigi : *Singilis fluuius ... Ventipo* (12) ; les colonies sont nommées d'abord, dans l'ordre géographique, puis les autres villes, par catégories hiérarchiques et par ordre alphabétique (2) : ici encore Pline additionne les données de la carte et celles de la *formula*.

h) indication, d'après la carte, des villes voisines du Maenuba : *Maenubam ... Lastigi* (12).

i) description de la Baeturia, région située entre le Baetis et l'Anas : *quae autem regio ... Sisaponem* (13-14) ; la Baeturia est divisée entre deux *gentes*, les Celtici, du conventus d'Hispalis, et les Turduli, du conventus de Cordoue ; sept villes des Celtici sont énumérées dans un ordre non

(1) Exception : *Sucaelo Vnditanum Tucci Vetus*. Faute possible dans *Vnditanum* ; ou bien c'est une épithète de *Sucaelo*, ce qui réduirait à douze le nombre des villes de cette liste.

(2) Exception : *Marruca Sacrana Obulcula*. Faute possible dans *Sacrana* ; ou bien *Marruca Sacrana* ne forme qu'un seul nom.

alphabétique, huit dans l'ordre alphabétique (1) ; les villes des Turduli sont énumérées dans l'ordre alphabétique ; Pline continue à utiliser simultanément la carte et la *formula*, et note en outre, sans doute d'après Varron et d'après ses remarques personnelles, des particularités relatives aux Celtici.

j) énumération, d'après la *formula*, par catégories hiérarchiques et par ordre alphabétique (2), des villes du conventus de Gades : *Gaditani conuentus ... Vsaepo* (15).

L'énumération *c* est suivie de ces mots : *omnia Bastetaniae uergentis ad mare conuentus uero Cordubensis*, après lesquels commence l'énumération *d*. Les villes énumérées en *c* appartiennent donc toutes à la région dite Bastetania. Mais faut-il mettre un point avant *conuentus*, ou après *Cordubensis* ? Si le point est placé après *Cordubensis*, les villes nommées auparavant appartiennent au conventus de Cordoue ; *uero*, en ce cas, oppose les mots qui indiquent (d'après la *formula*) la circonscription administrative dans laquelle elles sont comprises à ceux qui notent (d'après la carte) la position géographique où elles se trouvent. Si le point est placé avant *conuentus*, les villes nommées dans la phrase précédente sont nécessairement rattachées à un conventus autre que celui de Cordoue ; *uero* marque alors une opposition entre les villes *in mediterraneo*, d'un conventus qui n'est pas celui de Cordoue, et les villes *circa flumen*

(1) Exception : *Arunci Turobriga Lastigi*. Mais les deux localités d'Arunci et de Turobriga pouvaient être groupées dans la même civitas (ce qui réduirait à 14 le nombre total des civitates des Celtici nommées par Pline) : l'inscription *C. I. L.*, II, 964, qui commémore les libéralités de *Baebia Crinita, Turobrigenis*, a été trouvée à Aroche, qui est Arunci ou plutôt Arucci (*C. I. L.*, II, 963). Cette Turobriga de Bétique est distincte de la localité lusitanienne (Turobriga) d'où est sorti le culte de la *dea sancta Ataecina Turibrigenis Proserpina* (voir *C. I. L.*, II, p. 1126, s. v° *Ataecina*. P. 1156, l'index est à corriger en ce sens).

(2) L'ordre est bouleversé en apparence pour les trois premiers noms de municipes latins : le texte est certainement altéré, et impossible à rétablir ; le seul nom qui soit sûr est *Carisa*, confirmé par Ptolémée (II, 4, 10, *Κάρισα*). Parmi les villes stipendiaires, *Brona*, qui vient entre *Iptuci* et *Lascuta*, doit être une faute.

ipsum, rattachées à Cordoue. En lui-même, le texte de Pline ne fournit pas de motif d'opter entre ces deux interprétations. La première ponctuation est celle de la vulgate de Pline, et Hübner y conforme la division observée dans le *C. I. L.*, II, ainsi que les cartes jointes à ce tome. La seconde ponctuation est préférée par Detlefsen, dans son travail sur la géographie de la Bétique, fait après la publication du premier volume de *C. I. L.*, II (1), et dans son édition des livres géographiques de Pline (1904) ; c'est sur ce texte que se règle la carte des *Formae Orbis Antiqui* (2).

La question est tranchée dans le sens de la seconde solution, si l'on marque sur la carte les villes, nommées en *c* et en *g*, dont l'identification est certaine.

Ce sont, pour la *Bastetania uergens ad mare* (*c*) : Ulía (Montemayor), Urgavo (Arjona), Iliberri (Grenade) (3), Singilia (El Castellón, au Nord-Ouest d'Antequera), Cisimbrium (Zambra, commune de Rute), Iponoba (environs de Baena) (4), Ilurco (Pinos Puente), Osqua (cerro de León, au Sud d'Antequera).

Celles des villes, nommées en *g* comme villes du conventus d'Astigi, que nous pouvons localiser sont : Tucci (Martos), Itucci (région de Baena), Ucubi (Espejo), Urso (Osuna), Ostippo (Estepa), Ilipula Minor (Repla), Obulcula (placée par l'*It. Ant.*, p. 197 Parthey et Pinder, entre Carmo, Carmona, et Astigi, 'Ecija), Sabora (Cañete la Real), Ventipo (Casariche) (5).

(1) *Philologus*, 30, p. 281-283. Les études publiées par Detlefsen dans le *Philologus* sur la géographie des trois provinces espagnoles d'après Pline ont été déjà citées plus haut, p. 56, n. 2, p. 61, n. 1, et p. 63, n. 3.

(2) Voir la notice jointe à cette carte. Hübner, *C. I. L.*, II, p. 833, reconnaît que la ponctuation de Detlefsen est commode, mais ne se décide pas à l'adopter. — L'*Atlas Antiquus* de Sieglin n'indique pas les limites des conventus.

(3) Voir plus haut, p. 38.

(4) Pour la forme du nom, et les inscriptions qui servent à la localisation, voir plus haut, p. 61, note 2.

(5) Il faut ajouter probablement à cette liste Calecula (lieu dit Daragoleja, commune de Pinos Puente). Je m'abstiens d'en tirer argument parce qu'un doute reste permis (*C. I. L.*, II, p. 881).

Il apparaît aussitôt que si l'on attribue ces deux séries à deux conventus différents, ils s'enchevêtrèrent l'un dans l'autre. Hübner, pour maintenir, conformément à la vulgate de Pline, l'attribution de la Bastetania au conventus de Cordoue, est obligé d'admettre que ce conventus est coupé en deux tronçons, que sépare le conventus d'Astigi ; encore ne tient-il pas compte d'Ulía, ni d'Iponoba, qui le mettraient dans l'impossibilité de dessiner une limite. C'est donc avant *conuentus uero Cordubensis* qu'il faut placer un point, et c'est au conventus d'Astigi que se rattachent les villes nommées en *c*. Le conventus d'Astigi se trouve ainsi comprendre toute la vallée du Singilis, jusqu'au voisinage du Baetis : ses terroirs les plus septentrionaux (parmi ceux que nous connaissons) sont ceux d'Urgavo, Ucubi, Astigi. A l'Ouest, il contient Urso, Ilipula Minor, Sabora : il est possible qu'il ait eu pour limite le río Carbones (probablement Salsus dans l'antiquité). Au Sud, il va jusqu'à Osqua, c'est-à-dire qu'il semble avoir pour limite la sierra de Abdalagis (1) et celles (sierra de Alhama, sierra de Almjara) qui la prolongent à l'Est jusqu'à la sierra Nevada (2).

Une fois la ponctuation établie, c'est au conventus de Cordoue qu'appartiennent les villes mentionnées en *d* ; Cordoue est d'ailleurs au milieu d'elles. Six de ces villes sont identifiées avec certitude : Ossigi (Máquiz), Isturgi (Los Villares, près d'Andujar), Obulco (Porcuna), Epora (Montoro), Sacili (El Carpio), Carbula (Almodovar del Río). Pline attribue en outre expressément (en *i*) au conventus de Cordoue les villes de la Baeturia Turdulorum, dont quatre sont localisées avec précision : Mellaria (Fuente Ovejuna),

(1) Par suite j'attribuerais au conventus de Gades la ville de Nescania, non mentionnée par les auteurs, et localisée par les inscriptions près de Valle de Abdalagis, nettement au Sud de la sierra. Hübner, *C. I. L.*, II, p. 878, suggère lui-même cette modification de son classement primitif.

(2) La *Bastetania uergens ad mare* correspond à la partie orientale du conventus ; Pline en énumère les villes, en *c*, à l'exception des colonies (Tucci, Itucci, Ucubi), qu'il réserve pour les joindre aux villes du reste du conventus, en *g*.

Mirobriga (Capilla) (1), Regina (Reina), Sisapo (Almadén). Le conventus de Cordoue comprenait donc la vallée du Baetis jusque vers le confluent du Singilis ; peut-être ce confluent même marquait-il le point où commençait le conventus d'Hispalis. Sur la rive gauche du Baetis, la limite du conventus devait être assez voisine du fleuve, puisque Urgavo et Ulia appartenaient au conventus d'Astigi. Seule la ville d'Obulco dessinait un saillant du conventus de Cordoue dans celui d'Astigi (2). Le municipes d'Obulco porte le surnom de Pontificiense comme la colonie de Cordoue porte celui de Patricia : peut-être y avait-il entre les deux villes une communauté d'origine, un lien traditionnel qui détermina le rattachement d'Obulco à Cordoue, bien qu'Obulco fût assez loin du fleuve.

Au nord du Baetis, la limite entre la Baeturia Turdulorum et la Baeturia Celticorum, entre le conventus de Cordoue et celui d'Hispalis, a pu suivre le cours du Retortillo, qui se jette dans le Baetis presque exactement en face du Singilis. Plus au Nord, nous pouvons simplement indiquer que la limite passait entre Regina (Reina) d'une part (conventus de Cordoue), Curiga (Monesterio) et Ugultunia (Fuente de Cantos) de l'autre (conventus d'Hispalis). Llerena n'est pas Ugultunia, comme Hübner semblait d'abord l'admettre (3) ; il est vraisemblable par conséquent, Llerena étant près de Reina, que la localité antique dont les vestiges sont à Llerena appartenait au conventus de Cordoue ; elle dépendait peut-être de la civitas de Regina. Dans la région la plus voisine de la Lusitanie, le Guadaira, affluent de l'Anas, pouvait servir de limite entre les conventus de Cordoue et d'Hispalis.

Parmi les villes que Pline (en *e* et en *i*) attribue au con-

(1) Mirobriga a deux homonymes en Lusitanie (voir plus haut, p. 59).

(2) D'où la remarque de Pline : *XVIII p. remotum in mediterraneo Obulco*.

(3) *C. I. L.*, II, p. 131, p. 836 ; rectification, p. 889.

ventus d'Hispalis, nous pouvons identifier les suivantes : sur le Baetis ou près du fleuve, Celti (Peñaflor) (1), Axati (Lora del Río), Arva (Peña de la Sal) (2), Canana (Alcolea del Río) (3), Ilipa (Alcalá del Río), Italica (Santiponce), Osset (Salteras), Caura (Coria), Siarum (Torres de Alocaz, au Sud d'Utrera) ; parmi les villes de la Baeturia Celticorum, Seria (Jérez de los Caballeros) (4), Nertobriga (lieu dit Valera la Vieja, près de Fregenal de la Sierra) (5), Ugultunia (Fuente de Cantos), Curiga (Monesterio). Une difficulté se présente, en ce qui concerne les villes des Celtici. Pline semble indiquer, au début du § 13, que la Baeturia est comprise entre l'Anas et le Baetis ; or, parmi les villes des Celtici qu'il énumère dans l'ordre alphabétique, une seule, Arucci, peut être identifiée sur la rive droite du Baetis (Aroche) ; trois autres sont sur la rive gauche : Acinipo (Ronda la Vieja), Arunda (Ronda), Salpensa (environs d'Utrera). Une inscription découverte en 1897 (6) prouve que deux des villes des Celtici mentionnées par Pline comme ayant des homonymes en Lusitanie se trouvent aussi sur la rive gauche du Baetis : celle des Siiarenses (et non *Stereses*, que donnaient les manuscrits de Pline) Fortunales, identique à la ville de Siarum nommée par Pline un peu plus haut, en *e*, et celle des Callenses Aeneanici (El Coronil, à l'Est d'Utrera). Il faut donc admettre que

(1) Identification très vraisemblable, malgré les doutes de Hübner (*C. I. L.*, II, p. 321). Le texte de Pline nous oblige à chercher Celti sur le Baetis, en aval du confluent du Singilis, et en amont d'Axati (Lora del Río). La ville antique dont on a trouvé les restes à Peñaflor réalise ces conditions. Une inscription de Peñaflor, publiée dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 69 (1916), p. 121, est l'épithaphe de *Bruttia Victorina Celtitana*. L'indication de la distance d'Astigi à Celti (*mpm XXXVII* ; d'ailleurs les mss. ne sont pas unanimes) qui est dans l'*It. Ant.* (p. 497 Parthey et Pinder), et qui mettrait Celti assez loin du fleuve, est probablement corrompue, comme l'est certainement, deux lignes plus bas, l'indication de la distance de Regina à Emerita (*mpm XXIIII*). Le premier nombre est à diminuer, le second à augmenter.

(2) *Ephem. Epigr.*, IX, p. 74.

(3) *Ibid.*

(4) *Eph. Ep.*, VIII, 303.

(5) *C. I. L.*, II, p. 125, et *Eph. Ep.*, VIII, p. 381-382.

(6) *Eph. Ep.*, VIII, 306.

Pline s'exprime de façon inexacte ou maladroite quand il paraît arrêter la Baeturia au Baetis : en aval d'Hispalis, les influences celtiques avaient pénétré au delà du fleuve, jusqu'à Acinipo et Arunda qui sont fort loin vers le Sud-Est (1).

D'après cela, l'angle Sud-Est du conventus d'Hispalis devait être marqué par la sierra de Tolox, au Sud-Est de Ronda. Plus au Nord, j'ai indiqué (p. 89) que le río Carbones pouvait être limite entre le conventus d'Hispalis et celui d'Astigi. En attribuant ainsi au conventus d'Hispalis le terrain compris entre le Baetis et le Carbones, avec la ville de Carmo (Carmona ; non mentionnée dans Pline), on donne à cette circonscription une forme plus satisfaisante que si l'on dessine, comme dans les cartes du *C. I. L.*, une sorte d'appendice allongé à l'extrémité duquel est Arunda (2). Un peu avant d'arriver au Baetis, la limite quittait le Carbones, et, du Carbones au Singilis, se maintenait sur la rive gauche, à quelque distance du fleuve, que le conventus d'Astigi n'atteignait sans doute en aucun point ; les deux rives du Baetis

(1) Detlefsen, *Philologus*, 30, p. 279-280, pour réduire au minimum la partie du conventus d'Hispalis située sur la rive gauche, suppose qu'il existait, outre l'Acinipo et l'Arunda identifiées à Ronda la Vieja et Ronda, deux autres villes portant les mêmes noms, quelque part à l'Ouest du fleuve. Mais du moment qu'on ne peut pas transporter toutes les villes des Celtici (Salpensa, Siarum, Callenses) sur la rive droite, je ne vois pas pourquoi leur pays n'irait pas jusqu'à Ronda. — Les expressions obscures et peu exactes sont fréquentes dans Pline. Dans la description de la Bétique, c'est sensible en particulier quand il veut distinguer la rive droite et la rive gauche du Baetis : 10, *dextra Corduba...*, *oppida Carbula, Detumo, fluius Singilis, eodem Baetis latere incidens* ; or le Singilis est un affluent de gauche ; il faut admettre que Detumo (non identifiée) était sur la rive gauche (Carbula est sur la rive droite, comme Cordoue ; la carte des *Formae Orbis Antiqui* est à corriger en ce point), et que *eodem latere* veut dire : « du même côté que la dernière ville citée » ; Pline écrit en consultant la carte, et ne prévoit pas l'embaras de son lecteur ; — 11 : *a laeua Hispal...*, *ex aduerso oppidum Osset...*, *Caura, Siarum, fluius Maenuba Baeti et ipse a dextro latere infusus* : ici, au contraire, et *ipse a dextro latere* renvoie à la précédente indication, *ex aduerso* (= *dextra*) ; car si Caura est sur la rive droite, Siarum est sur la rive gauche.

(2) Dans ces cartes, une faute certaine est l'attribution des Callenses au conventus de Cordoue. — Dans la carte des *Formae Orbis Antiqui*, la partie méridionale du conventus d'Hispalis a une forme bizarre, qui s'explique par une identification erronée de Munda. Munda doit être cherchée au Nord-Est d'Urso, et non près d'Acinipo.

devaient appartenir, en aval du Singilis, au conventus d'Hispalis, comme elles appartenaienent, en amont, au conventus de Cordoue.

Au conventus de Gades, Pline n'attribue expressément (en *j*) que deux villes identifiées sur le littoral, Baesippo (Barbate) et Barbesula (Guadiaro). Mais il est évident que les villes mentionnées dans la description de la côte appartenaient à ce conventus : séparées presque toutes de l'intérieur par des montagnes difficiles, qui s'élèvent à courte distance de la mer, elles communiquaient aisément avec Gades soit par la route qui longeait la côte, soit par bateau. Il n'y a d'hésitation possible que pour la région située à l'Ouest du Baetis. Dans cette partie de la côte, il n'a existé, semble-t-il, qu'une ville, Onoba (1) (Huelva). Entre Onoba et le Baetis s'étendaient les Harenei montes (2) (Arenas Gordas), dunes à travers lesquelles aucune route n'était tracée, pas plus dans l'antiquité que de nos jours, tandis qu'Onoba était reliée par une route à Italica et par conséquent à Hispalis (3). Je regarde donc comme vraisemblable que le conventus de Gades s'arrêtait au Baetis, et que le conventus d'Hispalis, entre le Baetis et l'Anas, allait jusqu'à la mer (4).

Cinq des villes nommées en *j* sont à l'intérieur des terres : ce sont Carissa (vraisemblablement Bornos) (5), Iptuci (Cabeza de Hortales, près de Prado del Rey) (6), Lascuta

(1) C'est le nom qu'il faut rétablir dans Pline, 7 (*Ossonoba* mss.) ; voir *C. I. L.*, II, p. 121.

(2) Pline, 7.

(3) *It. Ant.*, p. 206 Parthey et Pinder.

(4) Je donne donc au conventus d'Hispalis les trois villes du Maenuba (Pline, *h*). Aucune n'est identifiée ; mais l'une des trois, Lastigi, est nommée de nouveau (à moins qu'il ne s'agisse d'une homonyme) en *i*, parmi les villes de la Baeturia Celticorum, c'est-à-dire du conventus d'Hispalis. Hübner (*C. I. L.*, II, 954, commentaire) attribue les villes du Maenuba au conventus d'Astigi. Pour Detlefsen (*l. c.*, p. 279), elles sont probablement du conventus d'Hispalis ; mais il n'y a pas de raison d'admettre avec lui que si Pline mentionne le Maenuba, c'est parce que cette rivière forme limite (entre le conventus d'Hispalis et celui de Gades).

(5) Voir *C. I. L.*, II, p. 185 et 847.

(6) *C. I. L.*, II, p. 704.

(Alcalá de los Gazules), Segontia (Gigonza) (1), Usaepo (lieu dit La Fantasía, dans la sierra de Ubrique, entre Cortes et Jimena) (2).

Ces données suffisent à établir que le conventus de Gades n'était pas réduit partout à une frange littorale (3). Il est donc probable qu'il faut y rattacher aussi les villes nommées par Pline en *f*. Elles viennent, dans la description de Pline, à la suite des villes du conventus d'Hispalis ; mais la particule *at* marque l'introduction d'un élément nouveau : elle oppose ce qu'elle amène à ce qui précède, et interdit d'attribuer au conventus d'Hispalis les villes qui vont être nommées (4). De ces quatre villes, trois sont identifiées : Nabrisa (Lebrija), Hasta (près de Jérez), Asido (Medina Sidonia) (5). Au surplus, des rapports anciens unissaient Hasta à Lascuta et Gades (6). Il est vraisemblable que la limite était formée d'abord par le cours inférieur du Baetis ; elle passait ensuite entre Nabrisa et Siarum, puis à peu de distance au Nord de Carissa et d'Iptuci, au Sud-Ouest d'Arunda (7), et rejoignait ainsi la sierra de Tolox ; à partir de là elle suivait les sierras indiquées plus haut comme servant de limite méridionale au conventus d'Astigi.

(1) *Saguntia* mss. de Pline : graphie influencée par le souvenir de *Saguntum*.

(2) Ces ruines sont vraisemblablement celles d'une ville nommée *Vsaepo* (Pline, III, 15) et non *Saepo* (Pline, III, 14) : voir Detlefsen, *l. c.*, p. 279 ; doutes de Hübner, *C. I. L.*, II, p. 180 et 846.

(3) L'identification d'Iptuci, qui est certaine, y suffirait à elle seule, même si l'on ne voulait pas tenir compte des identifications de Carissa, Segontia et Usaepo, qui sont très vraisemblables.

(4) Hübner, *C. I. L.*, II, p. 175, les donne au conventus d'Hispalis, parce qu'il interprète mal Pline (erreur relevée par Detlefsen, *l. c.*, p. 279).

(5) On obtient un dessin peu vraisemblable si l'on met Lebrija, Jérez et Medina Sidonia dans le conventus d'Hispalis, alors que Bornos et Prado del Rey sont dans celui de Gades : voir la carte du *C. I. L.* (d'ailleurs cette carte, qui accepte l'identification Carissa-Bornos, devrait au moins mettre Bornos dans le conventus de Gades).

(6) Voir *C. I. L.*, II, p. 699 et 846 ; Strabon, III, 2, 2.

(7) Lacilbula (Grazalema) appartenait sans doute au conventus de Gades, à en juger par les facilités plus grandes de communication.

En ce qui concerne les conventus de Citérieure, nous disposons des données suivantes :

Appartiennent au conventus de Carthagène (Pline, III, 25) : Acci (Guadix), Basti (Baza), Vergilia (Albuniel de Cambil, province de Jaén) (1), Mentesa Oretanorum (Villanueva de la Fuente), Mentesa Bastitanorum (La Guardia), Salaria ('Ubeda la Vieja), Vivatia (Baeza), Castulo (Cazlona), Oretum (Granátula), Libisosa (Lezuza), Laminium (Fuenllana), Consabura (Consuegra), Toletum (Tolède), Dianium (Denia), Saetabis (Játiva), Valeria (Valera).

Au conventus de Tarragone (Pline, III, 23) : Edeta (Liria), Dertosa (Tortose), Aquae Calidae (Caldas de Mombuy), Gerunda (Gérone), Ausa (Vich), Aesa (Isona), Iesso (Guisona), les Cerretani (Cerdagne).

Au conventus de Caesaraugusta (Pline, III, 24) : Complutum (Alcalá de Henares), Bilbilis (près de Calatayud), Celsa (Velilla del Ebro), Ilerda (Lérida), Osca (Huesca), Iacca (Jaca) (2), Cara (Santacara), Pompaelo (Pampelune), Turiaso (Tarazona), Cascantum (Cascante), Graccurreis (Alfaro), Calagurris Nassica (Calahorra). A ces identifications certaines, il faut ajouter deux identifications probables : Arcobriga, qui doit être la ville fouillée par le marquis de Cerralbo près d'Ariza, dans la vallée du Jalón (3) ; Araceli, qui est sans doute Araquil en Navarre.

Au conventus de Clunia (Pline, III, 26-27) : Segovia (Ségo-vie), Termes (Tiermes), Uxama Argaela, ville des Arevaci (Osma, province de Soria), Numantia (Garray), Cauca (Coca), Pallantia (Palencia), Segisamo (Sasamón), Virovesca (Bri-vesca) (4), Iuliobriga (Reinosa), cités nommées par Pline.

(1) Identification donnée par deux inscriptions que le P. Fita a publiées dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 65 (1914), p. 578-579.

(2) *Lacetanos*, leçon des mss., est à corriger en *Iacetanos* (ce qui ne trouble pas l'ordre alphabétique), d'après Ptol., II, 6, 66.

(3) Enrique de Aguilera y Gamboa, marquis de Cerralbo, *El Alto Jalón*, Madrid, 1909, p. 106-132.

(4) Voir *C. I. L.*, II, p. 395.

Nous sommes en droit d'ajouter à ces villes celles que Ptolémée attribue à des *gentes* que Pline déclare être comprises dans le conventus de Clunia : Augustobriga (Muro de Agreda), ville des Pelendones (Ptol., II, 6, 53), Uxama Barca (Osma, province d'Alava), ville des Autrigones (Ptol., II, 6, 52), Vadinia (région de Cangas de Onís), ville des Cantabri (Ptol., II, 6, 50) ; les Orgenomesci (même région) (1) sont dits *e Cantabris* par Pline (IV, 111).

Au conventus d'Asturica (Pline, III, 28) : les Gigurri (Val de Orras), les Paesici (Cabo de Peñas), les Lancienses (Villa Sabariego), les Zoelae (Castro de Avellãs) (2). A ces quatre civitates, Ptolémée (II, 6, 28 et 30) permet d'ajouter Baedunia (La Bañeza) (3), Legio (León) et Bergidum Flavium (Villafranca del Bierzo).

Le conventus de Lucus a pour limite orientale (Pline, IV, 111) le fleuve Navia (Návia). Outre Lucus, la seule ville qu'on puisse identifier est Iria Flavia (El Padrón) : Ptolémée (II, 6, 23) attribue cette ville aux Καποροί, et les Copori sont compris dans le conventus de Lucus (Pline, IV, 111).

Du conventus de Bracara (Pline, III, 28, et IV, 112), nous connaissons Tudae (Tuy), les Limici (Ginzo de Limia), les Biballi (Vianna del Bollo), Aquae Flaviae (Chaves) (4), les Tamagani (vallée du Tâmega) (5).

Partant de là, on peut essayer de préciser un peu plus.

Sur la côte ou à proximité de la côte, les villes les plus septentrionales qui soient expressément indiquées comme villes

(1) Voir plus haut, p. 47.

(2) Pline, XIX, 10, parlant du *linum Zoelicum*, ajoute : *civitas ea Callaeciae et Oceano propinqua*. C'est un renseignement approximatif (« Nord-Ouest de l'Espagne ») qui ne peut infirmer l'indication précise de III, 28. — *C. I. L.*, II, 2633 (*egerunt... Asturicae*) confirme le rattachement des Zoelae au conventus d'Asturica.

(3) *Eph. Ep.*, VIII, 131.

(4) Voir plus haut, p. 82, n. 4.

(5) Ignorée des auteurs, cette civitas est parmi celles que nomme l'inscription de Chaves (*C. I. L.*, II, 2477), et qui toutes, autant que nous pouvons nous en rendre compte, sont comprises dans le conventus de Bracara.

du conventus de Carthagène sont Dianium et Saetabis ; la ville la plus méridionale du conventus de Tarragone est Edeta. Sagonte et Valence, mentionnées par Pline dans la description de la côte (III, 20), ne reparaissent pas dans la description des conventus. Mais le fait qu'Edeta est rattachée au conventus de Tarragone rend la même attribution certaine pour Sagonte, à peu près certaine pour Valence. Si le Turis, sur la rive droite duquel était Valence, avait servi de limite, Valence, qui dans ce cas appartiendrait au conventus de Carthagène, se serait trouvée administrativement séparée de Edeta, alors que les deux villes étaient solidaires économiquement, comprises dans la même région agricole ; en outre, Valence, étant colonie, devait être vers le centre plutôt que vers la périphérie de son terroir (1). Il est extrêmement probable que la limite entre les deux conventus était plus au Sud, au fleuve Sucro (2).

A l'intérieur de la péninsule, la limite septentrionale du conventus de Carthagène se précise si l'on admet que Segobriga, *caput Celtiberiae*, ville de ce conventus d'après Pline (III, 25), doit être identifiée à Cabeza del Griego, près d'Uclés (*C. I. L.*, II, p. 419). Cette identification est mise à peu près hors de doute par l'inscription *Eph. Ep.*, VIII, 182, bien que Hübner, dans le commentaire de cette inscription, persiste à faire des réserves (3). Il est très vraisemblable que la ville de Segorbe (Segobriga, dans des documents médiévaux) occupe aussi l'emplacement d'une ancienne Segobriga : mais cette seconde Segobriga, située au Nord-Est d'Edeta, appartenait nécessairement au conventus de Tarragone. L'existence de deux cités homonymes, l'une, celle de Pline, à Cabeza

(1) Il est vrai que sur ce point la limite aurait pu s'écarter du fleuve, comme c'était sans doute le cas en Lusitanie pour Scallabis (voir plus loin, p. 103, n. 1).

(2) Limite entre deux *regiones*, *Contestania* et *Edetania* (Pline, III, 20) : voir plus loin, ch. VI, p. 108.

(3) L'identification est acceptée par Kiepert, notice de la carte des *Formae Orb. Ant.*, note 2.

del Griego, l'autre, que les auteurs anciens ne mentionnent pas, à Segorbe, n'a rien de surprenant. L'identification Segobriga = Cabeza del Griego rend très vraisemblable l'identification Ercavica = Sacedón (1). Ercavica appartenait au conventus de Caesaraugusta (Pline, III, 24). La limite entre les conventus de Carthagène et de Caesaraugusta doit passer d'une part au Nord de Valera et de Cabeza del Griego, d'autre part au Sud de Sacedón : elle pouvait être marquée par le Guadiela.

Plus à l'Ouest, nous ne sommes pas en mesure de déterminer le tracé. Nous savons seulement que la limite passait entre Tolède et Alcalá de Henares. Peut-être rejoignait-elle, par la vallée du Manzanares, les iuga Carpetana (sierra de Guadarrama et sierra de Gredos), pour en longer les pentes septentrionales jusqu'à la frontière de Lusitanie : comme Pline ne mentionne pas de Vettones dans le conventus de Clunia, qui, dans cette région, est limitrophe du conventus de Carthagène, Avela (Avila), ville des Vettones de Citériore (2), devait être rattachée à Carthagène (3).

La limite occidentale du conventus de Tarragone n'est définie par aucun document. Au Sud de l'Ebre, il est probable que le conventus de Tarragone ne dépassait pas, vers l'Ouest, les monts du Maestrazgo ; le haut bassin du Turis communique plus facilement avec Saragosse qu'avec la mer ; il appartenait sans doute au conventus de Caesaraugusta. Au Nord de l'Ebre, Ilerda, sur le Sicoris (Segre), était du conventus de Caesaraugusta, et Iesso, à une quarantaine de kilomètres à l'Est de la rivière, était du conventus de Tarragone : la limite devait se tenir à quelque distance à l'Est du Segre, dans la partie inférieure de son cours, c'est-à-dire en aval du point

(1) Voir *C. I.L.*, II, p. 425.

(2) Voir plus loin, ch. VI, p. 115.

(3) C'est au conventus de Carthagène qu'étaient rattachées les Pityuses et les Baléares : les insulaires débarquaient à Dianium, d'où ils gagnaient par terre Carthagène (Pline, III, 76).

où il reçoit la Noguera Pallaresa, affluent de droite (1). Ensuite la Noguera Pallaresa pouvait servir de limite, puisque Aeso, entre le Sicoris et la Noguera Pallaresa, appartenait au conventus de Tarragone.

Entre le conventus de Caesaraugusta et le conventus de Clunia, le tracé de la limite est à discuter sur trois points :

1^o Pline nomme parmi les villes des Arevaci, rattachés au conventus de Clunia, Segontia (III, 27) (2). La ville épiscopale de Sigüenza, dans la haute vallée du Henares, correspond à une Segontia que l'*It. Ant.* (p. 208 et 209 Parthey et Pinder) mentionne sur la route d'Emerita à Caesaraugusta, à trois stations au delà de Complutum et à trois en deçà de Bilbilis. Hübner et Kiepert partent de là pour donner les hautes vallées du Henares et du Salo (Jalón) au conventus de Clunia, qui enfonce ainsi une sorte de coin dans le conventus de Caesaraugusta, entre Complutum et Bilbilis (3). Je ne crois pas que la région des Arevaci ait pu s'étendre aussi loin vers le Sud-Est, ni que les villes situées sur la grande voie de communication qui va de Complutum à Caesaraugusta par les vallées du Henares et du Salo aient pu être réparties entre deux conventus. Je rattache donc au conventus de Caesaraugusta la Segontia de l'*It. Ant.*, aujourd'hui Sigüenza ; et j'admets que la Segontia des Arevaci, mentionnée par Pline, se trouvait sur le versant opposé de la sierra de Guadarrama, dans le bassin du Durius, en un point que nous ne pouvons déterminer. Pline indique, précisément dans ce passage, que le nom de Segontia se rencontre fréquemment en Espagne (4).

(1) Si l'on admet que les Tarracenses, du conventus de Caesaraugusta (Pline, III, 24), occupaient l'emplacement de Tárrega, cette ville (à une vingtaine de kilomètres au Sud-Ouest de Iesso = Guisona) nous donne le point extrême du conventus de Caesaraugusta vers l'Est. L'identification (signalée comme possible sur la carte des *Formae Orb. Ant.*) ne s'appuie que sur la ressemblance des deux noms.

(2) Les mss. ont *secontia, sagontia*.

(3) Kiepert (*Formae Orb. Ant.*) comprend Arcobriga dans le conventus de Clunia. C'est contraire au texte de Pline.

(4) III, 27 : *Segontia et Uzama, quae nomina crebro aliis in locis usurpantur*.

Outre Segontia = Sigüenza, l'*It. Ant.* (*ibid.*) mentionne une autre Segontia (qui ne peut pas être non plus celle des Arevací) entre Bilbilis et Caesaraugusta. Ptolémée en connaît une chez les Vaccaei (II, 6, 49), une chez les Varduli (II, 6, 65). Nous en avons signalé une en Bétique (p. 94).

2° Parmi les villes des Autrigones, rattachés au conventus de Clunia, Pline nomme Tritium (III, 27). Il y avait une ville de Tritium à Tricio, près de Najera (1) ; la limite orientale du conventus de Clunia se placerait en conséquence entre Tricio et Calahorra (= Calagurris) (2). — Mais l'*It. Ant.* (3) révèle l'existence de deux Tritium, l'un à douze milles à l'Ouest de Virovesca (Briviesca), l'autre à trente-six milles à l'Est de Virovesca et à quarante-six milles à l'Ouest de Calagurris : c'est au second que correspond Tricio, mais c'est le premier qui est nommé dans Pline. En effet, à mi-chemin entre le second Tritium et Virovesca, l'*It. Ant.* place Libia (qu'il faut chercher, d'après cela, vers Herraméluri) (4) : or les Libienses sont nommés par Pline parmi les *stipendiarii* du conventus de Caesaraugusta. C'est donc le premier Tritium de l'*It. Ant.* qui est mentionné par Pline comme ville des Autrigones, avec Virovesca ; et c'est entre Libia et Virovesca, à une vingtaine de milles à l'Ouest de Tricio, que passait la limite entre les deux conventus (5), laissant au conventus de Caesaraugusta le pays des Berones (6).

3° On peut se demander si le conventus de Caesaraugusta

(1) *C. I. L.*, II, p. 394.

(2) On pourrait même préciser davantage et dire : entre Logroño et Calahorra. En effet le lieu dit Varia, près de Logroño, est vraisemblablement Vareia (Pline, III, 21) ; et Ptolémée (II, 6, 54) attribue Vareia à la même *gens* (Berones) que Tritium.

(3) P. 189, 214 et 217 Parthey et Pinder.

(4) On a, en résumé, de l'Ouest à l'Est : Segisamo (Sasamón) — Tritium I — Virovesca — Libia — Tritium II — Vareia — Calagurris.

(5) Il faut corriger sur ce point la notice de Hübner (*C. I. L.*, II, p. 394) et les cartes de Kiepert (*C. I. L.* et *Formae Orb. Ant.*). Le Tritium de Tricio était surnommé Magallum. Un troisième Tritium (Tuboricum) était dans le pays des Varduli (Ptol., II, 6, 65).

(6) Ptol., II, 6, 54.

atteignait l'Océan. Sur les cartes de Kiepert (1), c'est le conventus de Clunia qui, le long du golfe cantabrique, va jusqu'à la frontière de l'Aquitaine. Mais Oearso, qui est sans doute Pasajes, sur le río Oyarzún, et qui en tout cas est au bord de la mer ou tout près de la mer (2), est une ville des Vascones (3), et les Vascones ne sont pas nommés par Pline parmi les *gentes* qui composent le conventus de Clunia. Le conventus de Caesaraugusta touchait donc l'Océan par le terroir d'Oearso, compris entre la Bidassoa et la région des Varduli (4).

En tenant compte de ces observations, on fera passer la limite occidentale du conventus de Caesaraugusta, du Sud au Nord, par la crête des iuga Carpetana (sierra de Guadarama), puis par le mons Caius (Moncayo) et par les montagnes (sierra Cebollera, sierra de la Demanda) qui dominent sur la rive droite la vallée de l'Ebre. Elle coupait à l'Est de Virovesca la grande route de Tarragone à Legio, suivait peut-être la vallée d'un des affluents de gauche de l'Ebre (défilé de Pancorbo ?), puis celle d'un des affluents de droite (Zadorra ?), et enfin atteignait la mer par une des vallées (Urumea ?) intermédiaires entre la Deva (5) et l'Oyarzún.

La limite occidentale du conventus de Clunia était celle qui autrefois séparait des Astures les Vaccaeï et les Cantabri (6). Elle était marquée sur la côte par l'estuaire de Noega (probablement ría de Villaviciosa) ; le tronçon Sud était le cours inférieur de l'Astura (Esla). Dans l'intervalle, plusieurs vallées sont voisines les unes des autres, et suivent la même direction générale ; nous ignorons comment était tracée la

(1) *C. I. L.*, et *Formae Orb. Ant.*

(2) Sur l'identification d'Oearso, voir Risco, *España Sagrada*, XXXII (1779), p. 100 sqq., 173, 187.

(3) Pline, IV, 110 ; Ptol., II, 6, 10 .

(4) En ce sens, Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 653.

(5) La Deva est comprise dans le conventus de Clunia, puisqu'elle est à l'Ouest du pays des Varduli (Ptol., II, 6, 8).

(6) Voir plus haut, p. 33 et p. 47.

limite, qui pouvait sauter par endroits d'une vallée à l'autre. Nous savons seulement qu'elle passait au Nord-Est de Legio et à l'Est de Lancia.

La Navia est attestée comme limite occidentale du conventus d'Asturica, sur la côte ; pour le reste, tout ce que nous pouvons dire est qu'une ligne tracée du Nord au Sud, en prolongeant la vallée de la Navia, jusqu'à la rencontre du Durius, est en accord avec nos données : les Gigurri, Bergidum Flavium et les Zoelae sont à l'Est de cette ligne, les Limici, les Biballi et Aquae Flaviae à l'Ouest.

De la limite entre le conventus de Lucus et le conventus de Bracara, nous savons seulement qu'elle était, sur la côte, sensiblement au Nord du Minius (Miño) : Pline (IV, 112), décrivant la côte du Nord au Sud, nomme deux *populi* du *conuentus Bracarum* avant Tudae, qui est sur la rive droite du Minius. Kiepert (*Formae Orb. Ant.*) admet que, à quelque distance de la côte, la limite se confondait avec le cours du fleuve, puis avec le cours de son affluent le Sil. C'est purement conjectural.

Pour les trois conventus de Lusitanie, en l'absence de toute indication dans Pline, nous ne pouvons que faire des hypothèses (1). Hübner (2) admet que la limite occidentale du conventus d'Emerita suivait sensiblement le même parcours que la frontière hispano-portugaise (du Nord au Sud : vallées de l'Agueda, du Turones, de l'Erjes, serra de Santa Mamede), et qu'entre le conventus de Scallabis et le conven-

(1) Detlefsen écrit (*Anordnung*, p. 71) : « Auch ergibt sich die Einteilung der Provinz in ihre Konvente einfach aus der Lage ihrer Vororte zwischen den sie einschliessenden, parallel laufenden Flüssen Anas, Tagus und Durius. » Cette phrase est en désaccord avec les faits, puisque deux chefs-lieux de conventus (Emerita et Pax) sont sur l'Anas ou tout près de l'Anas, le troisième (Scallabis) sur le Tage.

(2) *C. I. L.*, II, p. 781.

tus de Pax c'est le Tage qui servait de limite (1). Cette conjecture, acceptée par Kiepert (*Formae Orb. Ant.*), est satisfaisante dans l'ensemble (2). Je la corrigerais cependant sur un point. L'inscription d'Alcántara (*C. I. L.*, II, 760) nous donne les noms de onze cités qui ont contribué à la construction d'un pont sur le Tage. Quatre de ces cités peuvent être localisées : les Igaeditani (Idanha), les Lancienses Oppidani (région d'Idanha), les Aravi (Deveza), les Banienses (Moncorvo) (3). Le pont est fait pour assurer les communications de ces cités vers le Sud, vers Emerita (4). L'intérêt qu'y prennent des communes aussi éloignées que celles des Aravi et des Banienses fait présumer qu'elles ont avec Emerita des rapports particulièrement suivis : Emerita doit être pour elles chef-lieu de conventus en même temps que chef-lieu de province. Je mettrais donc la limite du conventus d'Emerita, du Durius au Tage, sensiblement à l'Ouest de la frontière hispano-portugaise, et je la ferais passer par la serra da Lapa, l'extrémité orientale de la serra da Estrella, la serra Guardunha, pour rejoindre ensuite la serra de Santa Mamede.

Ce n'étaient pas seulement les plaideurs qui se rendaient au chef-lieu du conventus, les jours d'assises. Tous ceux qui désiraient voir le gouverneur ou son lieutenant, pour lui présenter une requête, lui faire un rapport, ou simplement le saluer et l'assurer de leur dévouement, s'y trouvaient aussi. On rencontrait dans la ville, en ces occasions-là, des

(1) Mais la colonie de Scallabis pouvait avoir une partie de son territoire sur la rive gauche.

(2) Af Ursin, *op. cit.*, ne cherche pas à déterminer les limites des conventus.

(3) Voir plus haut, p. 39.

(4) On s'est demandé dans quel ordre l'inscription d'Alcántara range les cités. Ce n'est ni l'ordre alphabétique, ni probablement un ordre géographique ; je croirais volontiers qu'on a nommé d'abord les cités qui ont versé les sommes les plus fortes.

gens venus de toutes les parties de la circonscription. Ainsi les sessions devenaient, pour tout le conventus, des panegyries où les affaires se traitaient, où les amitiés se nouaient.

Dans ces conditions, le conventus n'est pas resté une fiction administrative ; il est devenu une réalité, une personne morale. L'administration romaine a aidé ce mouvement : c'est dans le cadre du conventus qu'elle a organisé le culte impérial, pour les régions du Nord-Ouest ; de là le culte par conventus s'est étendu au moins à toute la Citérieure (1). Il y a non seulement un *sacerdos conuentus* (2) ou un *flamen conuentus* (3), mais un *concilium conuentus* (4), image réduite du *concilium* provincial. Le conventus, c'est-à-dire le *concilium* du conventus, élève des monuments honorifiques (5) ; on rend un culte au *Genius conuentus* (6). A Tarragone, siège du *concilium* de Citérieure, le flamme provincial indique volontiers, parmi ses titres, le conventus d'où il est originaire et dont il est comme le représentant au poste le plus honorifique de la province (7). A mi-distance entre la civitas et la province qui sont, au regard de Rome, les deux réalités essentielles, le conventus a une existence propre, qui résulte de la constance des relations judiciaires, économiques et religieuses.

(1) Kornemann, *Zur Geschichte der antiken Herrscherkulte*, dans *Klio*, 1 (1901), p. 51-146 ; en particulier p. 117-121.

(2) *C. I. L.*, II, 2416, 2426, 4215, 4223, 6094.

(3) *C. I. L.*, II, 3418.

(4) *C. I. L.*, VI, 1454.

(5) *C. I. L.*, II, 3412, 3413, 3416, 3418, 3840, 4123, 4138 ; XII, 1855.

(6) *C. I. L.*, II, 4072, 4073, 4074.

(7) *C. I. L.*, II, 4189, 4198, 4200, 4203, 4204, 4233 (*Amocensi Cluniens(i) ex gente Cantabro[rum]* doit se comprendre comme *Amocensi ex conuentu Cluniensi* ; il s'agit d'une flaminique), 4236, 4242, 4252, 4255, 4257, 6093 (où il faut sans doute rétablir, ligne 6, devant *Cluniensi*, le signe \square , qui représente *conuentus*) ; *Eph. Ep.*, VIII, 199 ; voir aussi *C. I. L.*, VI, 3853.

CHAPITRE VI

RAPPORT ENTRE LES DIVISIONS INDIGÈNES ET LES DIVISIONS ROMAINES

Province et conventus sont des sommes de civitates. La civitas est la cellule, l'unité élémentaire du monde romain. C'est un être concret, qui possède un territoire délimité, une personnalité, une autonomie.

Les statistiques consultées par Pline donnent pour l'Espagne continentale le nombre de 513 civitates ; il faut en ajouter 9 pour les Pityuses et les Baléares (1). C'est plusieurs fois le nombre des civitates gauloises, pour une superficie sensiblement égale. Le territoire d'une civitas espagnole est beaucoup plus restreint, en moyenne, que celui d'une civitas gauloise.

Mommsen (2) veut voir, dans ce nombre élevé des civitates espagnoles, l'application délibérée, par Rome, d'une politique. L'Espagne a été annexée de très bonne heure, à

(1) Pline, III, 76-77. Pline dit expressément que les Pityuses ne forment qu'une seule cité, Ebusus. Il nomme trois cités dans la petite Baléare (Iamo, Sanisera, Mago), cinq dans la grande (Palma, Pollentia, Guium, Tucis, Bocchorum). La phrase (*oppidum*) *joederatum Bocchorum fuit* ne signifie pas que la ville a cessé d'exister, mais qu'elle a cessé d'être fédérée pour devenir municipale. Elle était encore fédérée en 6 ap. J.-C. (C. I. L., II, 3695 ; le nom, d'après ce texte, était Bocchoris ou Bocchori).

(2) *Römische Geschichte*, V⁸, p. 66.

une époque où les Romains ne savaient pas encore si les pays conquis seraient dociles et se laisseraient assimiler, où ils n'avaient confiance ni dans leurs propres forces ni dans le loyalisme des provinciaux : ils ont brisé les liens qui groupaient les indigènes, émietté systématiquement l'Espagne en petites cités, d'autant plus faibles qu'elles étaient plus nombreuses. Cent cinquante ans plus tard, quand la Gaule a été conquise, les Romains avaient l'expérience du commandement ; ils sentaient qu'ils n'avaient rien à redouter des vaincus ; ils n'ont pas craint de laisser à la cité gauloise un territoire étendu, tandis qu'en Espagne ils avaient multiplié les communes pour n'avoir à dominer qu'une poussière de peuplades.

Cette explication fausse la réalité. Le grand nombre des cités espagnoles était une conséquence naturelle de l'état dans lequel s'était trouvée l'Espagne préromaine ; il sortait, en dernière analyse, des conditions géographiques (1). Si les unités administratives dans lesquelles se résout l'Espagne romaine sont enfermées dans des limites étroites, c'est parce que l'Ibérie préromaine n'a pas connu l'organisme vaste et cohérent de la *civitas* gauloise.

Il ne faut pas perdre de vue ce qu'était la *gens* espagnole (2) : un nom commode à inscrire sur une carte, pour désigner une *regio*, c'est-à-dire l'espace de terrain compris entre deux repères physiques, accidents orographiques ou cours d'eau ; une juxtaposition de tribus soumises à des conditions de climat et d'existence sensiblement identiques, mais sans unité politique, sans volonté de former un tout. Suivant que le géographe qui étudie et décrit le pays croira devoir choisir, pour le partager en régions, telle rivière ou telle chaîne plu-

(1) En Afrique, des causes, physiques et peut-être ethniques, semblables à celles qui agissaient en Espagne, ont déterminé des résultats analogues : il y a 516 *populi* entre l'Ampsaga et la Cyrénaïque (Pline, V, 29).

(2) Voir plus haut, p. 6.

tôt que telle autre, l'extension des termes qui désignent les régions et les *gentes* variera au gré de ses choix. La région que Pline appelle Bastetania (III, 10) est pour Ptolémée (II, 4, 9) celle des Turduli. La plupart des villes que Pline répartit entre la Baeturia Celticorum et la Baeturia Turdulorum (III, 13-14) sont réunies par Ptolémée sous le nom des Turdetani (II, 4, 10). Strabon discute sur le rapport des termes Turdetani et Turduli (III, 1, 6) d'une façon qui montre combien la signification en est flottante (1). Salmantica, ville des Vaccaei pour Polybe (III, 14, 1) et Tite-Live (XXI, 5, 5), est pour Ptolémée (II, 5, 7) chez les Vettones : c'est qu'aucun obstacle naturel ne met entre les deux régions une frontière certaine (2). L'aire de toutes ces appellations ethniques est indécise, et les listes de peuples qu'on peut tirer de Strabon, de Pline et de Ptolémée ne concordent pas (3). Les Arevaci et les Pelendones sont compris les uns et les autres sous le vocable général de Celtiberi ; mais Ptolémée situe chez les Arevaci Numance, qui est pour Pline une ville des Pelendones (Pline, III, 26-27 ; Ptol., II, 6, 53 et 55). L'indétermination est la même en ce qui concerne Turmogidi et Vaccaei (Pline, III, 26 ; Ptol., II, 6, 49 et 51).

Les frontières administratives tantôt coïncident avec les limites des *gentes*, et tantôt n'en tiennent pas compte. Il y a coïncidence, quand les fonctionnaires romains ont désigné

(1) Les mêmes remarques sont à faire sur les termes Bastetani et Bastuli (voir *C. I. L.*, II, p. 456).

(2) Braun, p. 98, suppose que Salmantica appartenait d'abord aux Vaccaei, et que les Romains, pour les châtier, leur retirèrent cette ville. Cela supposerait un « état vaccéen » organisé, unifié, qui n'a jamais existé.

(3) Même si l'on fait abstraction, comme il convient, de ce qui est inadver-tance ou erreur : ainsi l'attribution par Ptolémée (II, 6, 15 et 61) de Valence aux Contestani et de Dianium aux Edetani, ce qui est l'inverse de la réalité. — C'est par une erreur, ou par une approximation grossière, que Plutarque (*Sertorius*, 3) met Castulo en Celtibérie. — Pour Pallantia, que Strabon place chez les Arevaci (III, 4, 13), alors que tous les autres témoignages l'attribuent aux Vaccaei, il y a plutôt erreur de Strabon (voir Braun, p. 96, n. 4) qu'indécision ancienne des limites (en tout cas l'indécision a pris fin dans la *formula* de Pline, III, 26-27).

pour terme d'un conventus un accident naturel que les géographes regardaient comme séparant deux régions ; il n'y a pas coïncidence, quand, la topographie n'indiquant pas une coupure nécessaire, géographes et fonctionnaires ont fixé différemment la ligne de démarcation. Une *gens* peut être à cheval sur deux conventus : c'est le cas pour les Edetani, partagés entre le conventus de Tarragone et celui de Caesaraugusta (1), pour les Celtiberi, partagés entre trois conventus (Clunia, Caesaraugusta, Carthagène), pour les Carpetani (compris presque tous dans le conventus de Carthagène ; mais Complutum, une de leurs villes, Ptol., II, 6, 56, est dans celui de Caesaraugusta), pour les Turduli de Ptolémée (conventus de Gades, de Cordoue et d'Astigi) (2). Une région peut être partagée entre deux provinces : il y a des Celtici et des Turduli de part et d'autre de l'Anas, en Lusitanie et en Bétique (Pline, III, 8 et 13 ; IV, 116) ; avant la réforme des limites par Auguste, la frontière entre Citérieure et Bétique coupait le pays des Bastetani (3) et des Oretani ; les Vettones, à l'époque de Pline, étaient rattachés les uns à la Lusitanie, les autres à la Citérieure (4). D'un autre côté, nous avons reconnu comme limite vraisemblable entre les conventus de Carthagène et de Tarragone le Sucro, qui séparait les Contestani des Edetani ; les limites du conventus de Clunia se confondent avec des limites de régions, du côté des Vascones et du côté des Astures. Entre les régions indigènes et les divisions romaines, il n'y a ni concordance régulière, ni divergence systématique.

Loin que les Romains aient cherché à dissoudre les *gentes*, ce sont eux au contraire qui conférèrent à la *regio*, et à la

(1) Voir Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 636.

(2) Pour les Turdetani de Ptolémée, voir ci-dessus, p. 107.

(3) Au sens étroit (*regio Bastitana*, Pline, III, 19), sans tenir compte de la Bastetania que connaît Pline et qui pour Ptolémée est aux Turduli (ci-dessus, p. 107) : celle-ci resta toujours bétique.

(4) Voir plus loin, p. 115.

gens dont la *regio* était le support, une signification réelle, une importance pratique qu'elles n'avaient pas antérieurement. Le morcellement excessif des Ibères était une gêne pour les administrateurs. Les Romains donnèrent une existence véritable aux *regiones*, non seulement parce qu'ils en consacrèrent les noms, les enregistrant dans leur géographie, les inscrivant sur leurs cartes (1), mais encore parce que la distinction des *regiones* servit de base à leurs opérations de cens et de recrutement (2). Si Pline a trouvé toutes faites dans la *formula* de Bétique dont il se servait les listes alphabétiques des §§ III, 10, 12, 14, il faut admettre que cette *formula* classait à part, à l'intérieur des conventus d'As-tigi, d'Hispalis et de Cordoue, les villes de la *Bastetania uergens ad mare*, de la *Baeturia Celticorum* et de la *Baeturia Turdulorum*. Il est certain en tout cas que pour le conventus de Clunia, la *formula* classait les cités par *gentes*. Dans ce conventus et dans les trois conventus du Nord-Ouest, c'est-à-dire dans les contrées où le morcellement était poussé le plus loin et était le plus tenace, les Romains ont cherché à faire en sorte que, par-dessus la *civitas*, la *gens* eût une réalité. Les ressemblances de dialecte, d'armement, de nourriture, de mœurs, qui existaient inévitablement entre des individus appartenant à des tribus diverses, mais originaires de la même contrée, rendaient possible le recrutement de corps auxiliaires dans le groupe des tribus réunies sous le vocable de la région (3). De ce jour-là, rapprochés les uns des autres par le service militaire, les Espagnols nés dans

(1) Ces noms figuraient sur la carte d'Agrippa ; c'est de là que Pline les transcrit.

(2) Cf. l'inscription *C. I. L.*, VI, 1463, citée plus haut, p. 80, n. 5.

(3) En ce qui concerne les Astures, région et conventus ont la même extension. La région des Callaeci est subdivisée en deux conventus, Callaeci Lucenses et Callaeci Bracaraugustani, et cette subdivision est observée dans le recrutement. On peut donc dire que le recrutement a pour base la *gens* dans le conventus de Clunia, le conventus (qui est lui-même en rapport avec la *gens*) dans l'Asturie-Callécie. Voir Mommsen, *Die Conscriptionsordnung der römischen Kaiserzeit*, dans *Hermes*, 19 (1884), p. 47.

des civitates voisines ont senti se créer entre eux une solidarité qui n'existait pas aux siècles de l'indépendance (1) ; ils ont acquis la notion d'une *gens Cantabrorum* (2), d'une *gens Vaccaeorum* (3), d'une *Asturia*, d'une *Callaecia*. Nous connaissons par les inscriptions un *praefectus Asturiae* (4) et un *praefectus Callaeciae* (5). Ce sont vraisemblablement les officiers qui commandent les troupes auxiliaires stationnées dans la région. Il est très douteux que ces fonctions aient existé d'une façon permanente (6) ; mais la présence, même temporaire et occasionnelle, d'un chef spécialement préposé au pays contribuait à donner aux indigènes l'impression que ce pays avait une vie propre (7). De même la mesure de police qui a déterminé l'institution d'un *praefectus orae maritimae Laetanae* (8) reconnaissait à une région une existence officielle (9).

Lorsque l'Espagnol reste obstinément attaché aux coutumes indigènes, lorsqu'il est réfractaire à l'influence des fonctionnaires romains, la collectivité à laquelle il a le sentiment d'appartenir n'est pas la grande *gens*, correspondant

(1) Sur le recrutement des corps auxiliaires, voir Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 660-662 ; Marchetti, p. 194-197. Depuis la découverte des inscriptions de Villalis (voir plus haut, p. 76, n. 1), il faut rayer de la liste des corps auxiliaires la *cohors I Callaecorum*, ainsi que la *cohors III Celtiberorum* : les cohortes présentes à Villalis sont la *cohors I Gallica civium Romanorum equitata* (voir *Eph. Ep.*, VIII, 109, et le commentaire de Hübner), et la *cohors I Celtiberorum*.

(2) *C. I. L.*, II, 4192, 4233.

(3) *C. I. L.*, II, 4233, 6093.

(4) *C. I. L.*, II, 4616.

(5) *C. I. L.*, II, 3271.

(6) Kornemann semble le croire (Pauly-Wissowa, art. *Dioecesis*, 720). Les deux préfets connus sont du 1^{er} siècle : l'un est *flamen Augustalis in Baetica primus*, l'autre *Iluir quinquennalis primus* à Iluro, municipe romain dans la statistique de Pline.

(7) Cf. une dédicace *C. Caesari Aug. j. par Callaecia* (*C. I. L.*, II, 2422).

(8) *C. I. L.*, II, 4226.

(9) Il y a sous Néron un *praefectus pro legato insularum Balarum* (*C. I. L.*, XI, 1331 et 6955). C'est un officier (son titre de *praefectus* est encadré entre *tribunus militum legionis XXII Primigeniae* et *tribunus militum legionis VI Victricis*), chargé de la police dans les îles et surtout, sans doute, de la surveillance des exilés (voir Brassloff, *Wiener Studien*, 25 (1903), p. 324-329). Ces textes n'apportent rien à l'histoire des divisions administratives.

à la *regio* ; ce n'est même pas la *civitas*, si restreint qu'en soit le territoire ; c'est une fraction de *civitas*, la *gentilitas*, le clan (1). Le mot apparaît dans deux inscriptions (2). Il est souvent remplacé par *gens*, qu'il faut tirer alors vers le sens de famille, et non vers le sens de nation. Le mot *gens* peut ainsi avoir, suivant les cas, trois extensions différentes : tantôt la *gens* est la population de toute une région, *gens Vaccaeorum* ; tantôt *gens* désigne le peuple d'une *civitas*, surtout quand cette *civitas* n'est pas encore arrivée à la forme urbaine, *gens Zoelarum* (C. I. L., II, 2633) ; tantôt la *gens* est une fraction de la *civitas* (soit une ancienne tribu, quand la *civitas* a absorbé plusieurs tribus, soit une ancienne fraction de tribu), *gens Visaligorum* (*ibid.*) : mais dans ce dernier emploi, *gentilitas* est le terme précis et propre (3). La formule *ex gentilitate...* ou *ex gente...* peut aussi être omise : un simple génitif pluriel (généralement en - *qum* ou - *cum*) a la même valeur ; ou encore l'Espagnol fait suivre son nom de l'adjectif ethnique qui désigne son clan (4). Des groupes concentriques auxquels il appartient, *gentilitas*, *ciuitas*, *gens* au sens large, le plus étroit est celui qui lui tient le plus à cœur, le plus conforme à la nature du pays.

(1) Voir Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 667-668 ; Schulten, *Die Landgemeinden im römischen Reich*, dans *Philologus*, 53 (1894), p. 634 ; Pauly-Wissowa, art. *Hispania*, 2022. — Il est possible que la *centuria* mentionnée dans quelques inscriptions (*Eph. Ep.*, VIII, 110, 126 (= C. I. L., II, 6290), 128, 141) soit la fraction de territoire correspondant à la *gentilitas*.

(2) C. I. L., II, 804 : *Diis Laribus Gapeticorum gentilitatis* ; — 2633.

(3) Voir C. I. L., II, 2633, contrat d'*hospitium* qui, en 152, étend un contrat conclu en 27 : dans l'acte rédigé en 27, le terme employé est *gentilitas* ; dans l'avenant de 152, *gens* et *gentilitas* sont employés simultanément.

(4) Voir l'index du C. I. L., II, p. 1161 : « Gentes et gentilitates, gens sive gentilitas genetivo plurali indicata, gens indicata adiectivis ». A la liste dressée par Hübner, il faut ajouter, pour les génitifs : *Albiganic.* (*Eph. Ep.*, IX, p. 123), *Ambatig.* (*Bol. de la R. Ac. de la Hist.*, 47 (1905), p. 305), *Bercialig.* (*Eph. Ep.*, l. c.), *Caburateig.* (*Bol. de la R. Ac. de la Hist.*, 62 (1913), p. 538), *Caburiq.* (*ibid.*, p. 537), *Caburonig.* (*ibid.*, p. 534), *Calaetig.* (*ibid.*, p. 538), *Caturonic.* (*Archeologo Português*, 9 (1904), p. 75 : la lecture *CATURONIF* n'est pas vraisemblable), *Coironig.* (*Bol. de la R. Ac. de la Hist.*, 63 (1913), p. 236), *Lancig.* (*Eph. Ep.*, VIII, 283 ; cf. C. I. L., II, 3088), *Maganiq.* (*Eph. Ep.*, IX, 317), *Meduc.* (*Eph. Ep.*, VIII, 304), *Mentouieq.* (*Bol. de la R. Ac. de la Hist.*, 62, p. 534) ; pour les adjectifs, *Ablicus* (*ibid.*, 44 (1904), p. 123), *Obisod(icus)* (*ibid.*, p. 127).

Les Romains n'ont pas eu à briser des liens antérieurs à eux ; ils ont au contraire fait un effort persistant pour élargir l'horizon des indigènes. Le nombre des civitates de l'Espagne romaine, bien que très élevé, représente, par rapport à la période préromaine, un progrès vers l'unité, un état de moindre dispersion. Au cours de la conquête, les Romains ont pris les *castella* et les *oppida* un par un, sans qu'il y ait eu la plupart du temps ni coopération dans la résistance, ni simultanété dans la soumission. Ils ont eu, non pas à dissoudre des fédérations, mais au contraire à concentrer les populations soumises, pour les rendre aptes à la civilisation et à la vie municipale. Souvent ils ont fondu dans une même civitas de petites tribus originairement distinctes, ils ont remplacé par une ou deux villes bien bâties une multiplicité de bourgades barbares (1) ; et même lorsque c'est la cellule préromaine, la tribu ibérique, qui a fourni le cadre de la civitas, la peuplade indigène a reçu des Romains une cohésion qu'elle n'avait jamais connue. Les Romains ont non pas augmenté, mais diminué le nombre des petits groupes politiques entre lesquels la péninsule était partagée avant eux : Pline est loin de retrouver dans ses statistiques le compte des *oppida* que Pompée se vantait d'avoir réduits (2). Rome, en Espagne, a fait une réalité pratique — au moins dans le Nord — de la *regio*, qui n'était antérieurement qu'une expression géographique; elle a donné au conventus et à la province une vie qui s'exprime dans les *concilia*. Si, malgré cela, les provinces espagnoles, comparées aux provinces gauloises,

(1) C'est pour combattre la tendance des Ibères à la dispersion que Tib. Sempronius Gracchus leur interdit la fondation de villes nouvelles (Appien, *Iber.*, 44). Quand Strabon (III, 3, 5) dit que les Romains ont fait cesser les brigandages des montagnards du Nord-Ouest *ταπεινώσαντες καὶ κόμας ποιήσαντες τὰς πόλεις αὐτῶν τὰς πλείστας, ἐνίας δὲ καὶ συνοικίζοντες βέλτιον*, c'est la même politique qui est appliquée : les agglomérations diminuent en nombre et augmentent en importance.

(2) Pline, III, 18. Voir encore les 120 *populi* que Tite-Live déclare avoir été soumis dans la campagne de 217 (XXII, 20, 11).

sont très morcelées, c'est que le particularisme local, dans la péninsule ibérique, s'appuie fortement sur la nature.

Le nombre des cités, sous les empereurs, n'est pas resté invariable. Il y a eu parfois création de cités nouvelles, parfois suppression de cités anciennes. Carbula, *oppidum* dans la géographie de Pline (III, 10), était, dès l'époque de Vespasien, déchue au rang de *pagus*, et vraisemblablement rattachée comme *locus contributus* à quelque civitas voisine (1). La fusion, indiquée par Pline, d'Ugultunia et de Curiga (2) a dû s'opérer aussi sous Vespasien : une inscription de cette époque semble s'y rapporter (3). Mais ces disparitions de cités ont dû être rares, tant que l'Espagne a été à l'abri des invasions (4). La création d'une civitas nouvelle semble avoir été un fait plus fréquent. Elle pouvait se réaliser soit par le dédoublement d'une civitas antérieure, soit par la jonction et l'érection en civitas de deux ou plusieurs *pagi* distraits de cités limitrophes (5). Nous avons déjà parlé des civitates créées par Auguste en Lusitanie (6). Trois des communes nommées dans l'inscription d'Alcántara (7) (Aravi, Banienses, Talori) ont été créées entre Auguste et Trajan. Les empereurs ont eu probablement à prendre des mesures analogues dans toutes les régions où la paix romaine, par l'accroissement

(1) C. I. L., II, 2322.

(2) Voir plus haut, p. 57, n. 2.

(3) C. I. L., II, 1041.

(4) Les villes que Pline signale comme disparues (III, 12, Munda ; 20, Suero) ont été détruites à l'époque républicaine, au cours de la conquête ou des guerres civiles. Sur des exemples analogues en Lusitanie, voir Wallrafen, *op. cit.*, p. 36-37, 42-43. -- C'est seulement après la période romaine qu'Ausa tomba au rang de *uicus Ausonensis* (voir C. I. L., II, p. 614).

(5) C'est sans doute ce second mode de formation qui justifie les noms *municipium Contributum Ipsense* (C. I. L., II, 1572), *Vgultunia Contributa Iulia* (Pline, III, 14) ; mais ces noms, et par conséquent ces créations, peuvent remonter à l'époque républicaine. En tout cas Ugultunia s'appelait déjà *Contributa* dans la *formula* de Pline, avant que Curiga lui fût annexée.

(6) P. 58-59.

(7) C. I. L., II, 760.

de population qu'elle déterminait, justifiait l'augmentation du nombre des unités municipales (1). Suppressions et créations ont été décidées suivant les circonstances locales, pour la commodité commune des administrateurs et des administrés, sans qu'il y eût système préconçu, tendance constante dans un sens défini.

Quant aux deux mouvements généraux qui se manifestent, au cours de la période impériale, dans l'histoire des civitates espagnoles : transformation des communes rurales en communes urbaines (2), et montée progressive des cités dans l'échelle hiérarchique qui va de la ville stipendiaire à la colonie, ni l'un ni l'autre ne change rien aux divisions administratives.

En ce qui concerne les limites des provinces, nous avons lieu de croire qu'elles ont été corrigées sur deux points.

Pline nomme parmi les villes de Bétique Mirobriga (Capilla) et Sisapo (Almadén) (III, 14). Ptolémée (II, 6, 58) les met toutes deux en Citériure (3). Il est vraisemblable, par conséquent, que dans l'intervalle la limite entre Bétique et Citériure, en cette région, a été légèrement déplacée vers le Sud-Ouest (4). La plus grande partie de la Baeturia Turdorum continua à être comprise dans le conventus de Cordoue ; mais le canton où se trouvaient Mirobriga et Sisapo

(1) De la comparaison entre Pline et Ptolémée, on ne peut songer à tirer des chiffres précis. Ptolémée ne s'astreint pas à nommer toutes les civitates ; dans sa description de la Bétique, il ne nomme que 89 localités, alors que Pline donne pour cette province le nombre de 175 civitates : personne ne supposera que dans l'intervalle 86 ont cessé d'avoir une existence propre. Inversement, Ptolémée donne les coordonnées de points qui ne sont pas des civitates (marines, stations de poste). Les calculs de Wallrafen (*op. cit.*, p. 86) sur le nombre des communes lusitaniennes d'après Ptolémée ne sont pas à retenir.

(2) C'est pour l'étude de cette transformation que Ptolémée est utilisable : nous retrouvons chez lui, pourvues d'un centre urbain, les communes qui, dans les listes de Pline, étaient rurales, et, comme telles, désignées par un nom de tribu (et non par un nom d'*oppidum* ou par un ethnique tiré d'un nom d'*oppidum*). Voir Detlefsen, *Philologus*, 32, p. 606-609 ; 36, p. 118 ; Jung, *Die romanischen Landschaften*, p. 29 ; Wallrafen, *op. cit.*, p. 80.

(3) Il les attribue aux Oretani.

(4) Braun, p. 115, préfère croire à une erreur de Ptolémée.

fut rattaché au conventus de Carthagène. La raison de ce changement fut peut-être le désir de faire passer dans une province impériale les mines de cinabre de Sisapo (1).

Plus au Nord, la Citérieure, d'après la description de Pline, comprenait des Vettones (III, 19). Ptolémée ne connaît de Vettones qu'en Lusitanie (II, 5, 7) : c'est à cette province qu'appartiennent pour lui toutes leurs villes, sans en excepter celle qui a (avec Salmantica) la longitude la plus orientale, "Οβίλα. Il y a donc eu entre Pline et Ptolémée une réforme qui a rattaché à la Lusitanie ceux des Vettones qui d'abord faisaient partie de la Citérieure. Avila occupe l'emplacement d'une ville antique qui s'appelait probablement Avela (2) et qu'il faut identifier sans doute à "Οβίλα de Ptolémée. La frontière qui, pour Pline, passait à l'Ouest d'Avila, de façon à mettre en Citérieure le canton le plus oriental des Vettones, est pour Ptolémée à l'Est de cette ville (3). Nous verrons que, dans la division ecclésiastique, Avila, par l'effet de cette réforme, appartient à la Lusitanie. On s'était probablement rendu compte, à l'expérience, que la région d'Avila s'administrait plus facilement d'Emerita que de Carthagène et de Tarragone. C'est sans doute en souvenir de cette modification de limites que les procurateurs de Lusitanie, après Hadrien, ajoutent parfois à leur titre *et Vettoniae*, sans que cela suppose en rien l'existence, permanente ou temporaire,

(1) Nous avons supposé (p. 37) qu'une raison du même ordre, mais agissant en sens inverse, avait déterminé le rattachement de Baria à la Bétique : Auguste avait pour le Sénat des ménagements qu'on ne gardait plus au second siècle.

(2) *C. I. L.*, II, p. 942.

(3) Voir Detlefsen, *Philologus*, 36, p. 117 ; Braun, p. 98. — M. Mc Elderry, dans *The Journal of Roman Studies*, 9 (1919), p. 92-94, admet que la réforme fut l'œuvre de Vespasien, et qu'avant cet empereur la Citérieure comprenait presque toute la Vettonie ; elle aurait englobé non seulement Avila, mais aussi Salamanque ; les *termini* d'Auguste cités plus haut (p. 58) auraient marqué, en même temps que la limite des cités, celle des provinces, Mirobriga et les Igaeditani appartenant à la Lusitanie, Salmantica, Bletisa, ... polibeda et les Lancienses Oppidani à la Citérieure. Mais Salmantica a été de tout temps hors des limites de la Citérieure (voir plus haut, p. 19) ; et les *termini* seraient rédigés autrement s'ils marquaient une limite de province.

d'un district financier spécial formé par le pays des Vettones (1).

Ainsi, des deux réformes qui nous sont connues pour le Haut-Empire dans le tracé des limites provinciales, l'une a pour effet de répartir entre deux provinces une *regio*, la Baeturia Turdulorum, placée antérieurement sous une administration unique ; l'autre réunit au contraire sous l'autorité d'un seul gouverneur les deux fractions des Vettones, d'abord attribuées à deux provinces différentes. Il est évident que ces mesures sont déterminées par des raisons d'espèce, des convenances locales ; les Romains n'étaient pas liés d'avance par une théorie générale sur la nécessité de respecter ou de briser les divisions indigènes. Si l'Espagne, organisée par eux, reste coupée en trois provinces que ne relie aucun organe commun, et fragmentée en un nombre élevé de civitates, c'est un résultat de causes physiques et ethniques, indépendant des volontés impériales (2).

(1) *C. I. L.*, II, 484, 1178, 1267 ; VI, 31856 ; cf. II, 485 ; voir Marchetti, p. 429 ; cf Ursin (*op. cit.*, p. 147) a tort de croire que la province s'est trouvée parfois partagée en deux districts, Lusitania avec Olisipo, Vettonia avec Emerita. — La *gens Vettonum*, comme d'autres (voir p. 109), a servi de base de recrutement pour les corps auxiliaires : voir Marchetti, p. 443.

(2) Il n'y a pas lieu de signaler autrement qu'en note les mesures prises par Marc-Aurèle lorsque les Maures inquiétèrent la Bétique : passage de la Bétique, pour quelques années (de 172 ou 173 à une date intermédiaire entre 177 et 185), dans la catégorie des provinces impériales ; nouveau nom donné à la Maurétanie Tingitane : *prouincia Noua Hispania Vltior Tingitana* (*C. I. L.*, VIII, 21813). Aucun autre texte n'emploie l'appellation nouvelle, qui dut rester peu de temps en usage. Aucun non plus ne nomme la Bétique *prouincia Vetus Vltior* : *C. I. L.*, II, 1970, devait porter, non pas *ueteris*, mais *ulteris*, lapsus pour *ulterioris*. Voir Mispoulet, *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 302 ; A. von Premerstein, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Marcus*, II, dans *Klio*, 12 (1912), p. 167-178.

CHAPITRE VII

LE BAS-EMPIRE

L'histoire de l'administration impériale se dessine en Espagne, pour les traits généraux, de la même façon que dans le reste de l'Empire. Dans le cours du III^e siècle, la situation des gouverneurs de provinces est diminuée ; des *praesides* équestres remplacent les proconsuls et les propréteurs. D'autre part, à la fin du III^e siècle, le nombre des provinces augmente : le monde romain se divise en une multitude de petits compartiments arbitrairement découpés.

La substitution des *praesides uiri perfectissimi* aux gouverneurs de rang sénatorial s'est faite pour la Citérieure entre 283, année où M. Aurelius Valentinianus, *uir clarissimus, legatus Augustorum pro praetore* (1), élève des statues à Carus et Carin (*C. I. L.*, II, 4102-4103), et 288-289, année où Postumius Lupercus, *uir perfectissimus, praeses prouinciae Hispaniae Citerioris*, honore Dioclétien et Maximien (*C. I. L.*, II, 4104). En Lusitanie, les derniers propréteurs qu'on puisse dater approximativement semblent avoir été

(1) Il est dit en même temps *praeses prouinciae Hispaniae Citerioris*. Les deux titres de *legatus pro praetore* et de *praeses* sont déjà joints de même sous les Philippes (*C. I. L.*, II, 4118 ; pour la date, voir Marchetti, p. 141). C'est, dans une certaine mesure, un acheminement vers la disparition du propréteur.

en fonctions sous Septime-Sévère (*C. I. L.*, II, 259 ; VIII, 597 ; XIV, 3900) ; Aurelius Ursinus, *uir perfectissimus*, est *praeses provinciae Lusitaniae* probablement sous Dioclétien et Maximien (*C. I. L.*, II, 5140) ; le plus ancien *praeses* qu'on puisse dater avec précision est Sulpicius, en 315 (*C. I. L.*, II, 481). La Bétique avait des proconsuls sous les Sévères (*C. I. L.*, VIII, 12442 ; 21451 ; XIV, 3900) ; en 276, une statue est dédiée à Florian, à Italica, par Aurelius Iulius, *uir perfectissimus, agens uices praesidis* (*C. I. L.*, II, 1115) : cette formule ne permet pas d'affirmer que la substitution du gouverneur équestre au gouverneur sénatorial était dès cette époque régulière et définitive ; elle impliquerait plutôt le contraire. Les *perfectissimes praesides* de Bétique formellement désignés comme tels sont du règne de Constantin (*C. I. L.*, II, 2204, 2205). Il semble donc que l'attribution des gouvernements espagnols à des chevaliers se soit placée soit dans les années qui précèdent immédiatement le règne de Dioclétien, soit même sous cet empereur (1).

Quant à la nouvelle division provinciale, elle fut l'œuvre de Dioclétien : elle se rattache à sa réorganisation générale de l'Empire. En 297, la liste de Vérone présente la géographie administrative de l'Espagne en ces termes (2) :

Diocensis hispaniarum habet provincias numero VII : beticam, lusitaniam, kartaginiensis, gallecia, tharraconensis, mauritania tingitania.

(1) M. Maurice (*Mélanges Picot*, Paris, 1913, I, p. 453) admet que les gouverneurs des provinces espagnoles descendirent du rang sénatorial au rang équestre entre 286 et 293, et que le diocèse des Espagnes fut créé en même temps. — Il n'entre pas dans mon sujet de définir la portée du texte de l'*Hist. Aug. (Alex., 24)* sur la transformation des *provinciae legatoriae* en *praesidiales*, ni celle des textes d'Aurélius Victor (*Caes.*, 33, 34 ; 37, 6) sur l'exclusion des sénateurs par Gallien ; je n'ai pas davantage à discuter les règles générales que s'efforce de dégager M. Homo, *Revue Historique*, 137 (1921), p. 162 sqq. ; je m'en tiens aux documents concernant l'Espagne.

(2) Mommsen, *Mémoires sur les provinces romaines et sur les listes qui nous en sont parvenues depuis la division faite par Dioclétien jusqu'au commencement du cinquième siècle*, trad. Picot (Paris, 1867, 67 p. ; extrait de la *Revue Archéologique*), p. 27.

VII est une erreur du copiste, trompé sans doute par le fait que l'énumération qui vient après le chiffre contient sept mots ; il faut lire VI. De ces six provinces, une est en Afrique : c'est la Maurétanie Tingitane, liée à l'Espagne par Dioclétien comme elle l'avait été passagèrement par Marc-Aurèle (1) ; dans les périodes troublées, Tingi et la côte atlantique du Maroc communiquaient avec l'Espagne plus facilement qu'avec la Maurétanie Césarienne. La Bétique et la Lusitanie sont maintenues telles quelles. Mais la Citérieure est divisée en trois provinces : la séparation de la Galice (2), essayée déjà par Caracalla, se réalise maintenant de façon durable ; le reste de la Citérieure forme deux provinces, celle de Tarragone et celle de Carthagène (3).

C'est sur la division de Dioclétien que fut calquée par la suite, conformément aux habitudes de l'Eglise, la division ecclésiastique (4). On peut ainsi retrouver, à travers les documents ecclésiastiques, les limites arrêtées par Dioclétien. Le plus explicite de ces documents est fort suspect : c'est la « Délimitation de Wamba (Hitación de Wamba) », qui est supposée donner la liste et les limites des diocèses au VII^e siècle (5), et que Flórez (6) regarde comme fabriquée au XII^e siècle (7) ; le texte, en tout cas, en est très mal établi.

(1) Voir plus haut, p. 116, note 2.

(2) A l'initiale de ce nom, le *g* remplace régulièrement le *c* à partir de ce moment.

(3) La *Cosmographie* de Iulius Honorius, qui décrit l'Empire d'après une carte du IV^e siècle, énumère ainsi les provinces espagnoles (*Geographi Latini minores* de Riese, p. 34) : *prouincias quas habeat oceanus occidentalis : Hispania prouincia, Baetica prouincia, Lusitania prouincia, Gallaecia prouincia*. C'est une négligence du cosmographe, qui lit mal la carte ou en transcrit mal les indications : car la carte devait porter, outre le substantif *Hispania*, les deux adjectifs *Tarraconensis* et *Carthaginensis*. La recension B de la même *Cosmographie* (*ibid.*) est encore plus maladroite : *oceanus occidentalis quas prouincias habet : Hispania prouincia, Gallicia*.

(4) Voir Jung, *Die romanischen Landschaften*, p. 9-10.

(5) Wamba : 672-681.

(6) *España Sagrada*, tome IV.

(7) Voir aussi Fernández Guerra, *Libro de Idacio : fragmentos con que se hitabanó la supuesta División de Wamba*, Madrid, 1878 ; M. Blázquez, *La Hita-*

Mais pour ce qui nous intéresse, des renseignements suffisants et sûrs sont contenus dans la liste des sièges épiscopaux que donne l'Ovetensis de l'Escurial, et qui a été écrite au viii^e siècle (1). Je reproduis cette liste d'après Ewald, *Reise nach Spanien im Winter von 1878 auf 1879*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 6 (1881), p. 276-277 :

Nomina civitatum Hispanie sedes episcopaliūm..

Provincia Cartaginiensis Spartarie. Toletō. Oretō. Biatia. Mentesa. Acci. Basti. Urci. Begastra. Iliorici. Ilici. Setabi. Dianio. Valentia. Valeria. Segobia. Segobriga. Arcabica. Compluto. Segontia (2). Oxuma. Palentia.

Betica. Spali. Italica. Asidona. Elepla. Malaca. Iliberri. Astigi. Cordoba. Egabro. Tucci. Tingi.

Lusitania. Emreeta. Pace. Olisipona. Ossonoba. Egitania. Conimbria. Beseo. Lameco. Caliabria. Salmantica. Abela. Ebbora. Caurio.

Celtiberia. Terracona. Barcinona. Egara. Gerunda. Empurias. Ausona. Urgello. Ilerda. Dertosa. Cesaragusta. Osca. Pampilionā. Auca. Calacurre. Tirassona. Alisana. Amaia. Segia.

In Provincia Gallie. Narboona etc.

In Galleciae. Bracara. Dumio. Portucale. Tude. Auriense. Lucu. Brittonia. Asturica. Iria. Beteka.

Nous n'avons pas à tenir compte ici de l'évêché africain de Tingi. Dans la liste des évêchés de Carthaginoise, il faut

ción de Wamba, dans le *Boletín de la Real Sociedad Geográfica*, 49 (1907), p. 153-225, 359-377, soutient l'authenticité du document, mais ne la démontre pas.

(1) Thulin a publié (*Zur Ueberlieferungsgeschichte des Corpus Agrimenso-rum*, dans *Göteborgs kungl. Vetenskaps-och Vitterhetssamhälles Handlingar*, 14 (1911), p. 65-66) une description de l'Espagne qui semble contemporaine de Justinien, et qui est conservée dans un ms. de Ripoll (aujourd'hui à Barcelone), du x^e siècle. Cette description, peu intelligible et de texte très incertain, n'apporte rien d'utile pour moi.

(2) Au-dessus de *Segontia*, une main postérieure a écrit *alamanca*.

peut-être rétablir, à côté de *Segontia*, *Septimanca* : l'addition (*S*)*alamanca* serait une tentative maladroite pour corriger l'omission (1). Il n'y a rien à tirer du nom d'*Alisana*, qui figure parmi les évêchés de Tarraconaise (2), ni peut-être du nom de *Segia*, à moins qu'on ne doive y reconnaître Ejea en Aragon (3). En Galice, il est impossible d'identifier Beteka. Ce nom, ajouté dans l'Ovetensis « von andrer sehr flüchtiger Hand » (Ewald), prend ailleurs les formes *Beteta*, *Vetica* ; Flórez (4) doute que ces noms correspondent à un évêché réel.

Tous les autres sièges épiscopaux sont connus. La plupart de ces villes figurent dans la géographie de Pline (5), ou dans Ptolémée (6), ou dans l'*It. Ant.* (7), ou dans les inscriptions (8) ; pour les autres, on peut suivre de l'époque visigothique aux temps modernes l'histoire du siège et du nom qu'il porte (9).

Il résulte de cette liste que la province Carthaginoise comprenait tous les évêchés correspondant au conventus de Carthagène, et, en outre, l'évêché de Valence, pris au conventus de Tarragone (10) ; les évêchés d'Ercavica, de Complutum et

(1) Il ne peut être question ici de Salamanque : Salmantica est correctement nommée plus loin parmi les évêchés de Lusitanie. — Je dois avertir d'ailleurs que je ne connais pas d'autre témoignage de l'existence d'un évêché de Simancas à l'époque visigothique (il y en a eu un au x^e siècle.)

(2) La Tarraconaise est appelée ici Celtibérie, non assez inattendu et fort peu justifié.

(3) Voir *C. I. L.*, II, 2981. Mais il n'y aurait pas d'autre trace de ce siège épiscopal.

(4) *España Sagrada*, IV, p. 169-170.

(5) La forme des noms s'est modifiée, naturellement. Ainsi Biatia = Vivatia, Arcabica = Ercavica, Oxuma = Uxama, Spali = Hispalis, Ebbora = Eborra, Tirassona = Turiaso.

(6) Elepla = Ilipula (Niebla) : voir *C. I. L.*, II, p. 122.

(7) Ililorici (Ovet.) = Eliocroca (*It. Ant.*) (Lorca).

(8) Begastra = Bigastrum (Cehegin) : voir *C. I. L.*, II, p. 956 ; Egabro = Igabrum (Cabra) : voir *C. I. L.*, II, p. 215 ; Egitania = Igaeditani ; Abela = Avela ; pour Egara (Tarrasa), voir *C. I. L.*, II, p. 598.

(9) Beseo = Vizeu ; Lameco = Lamego ; Callabria = Ciudad-Rodrigo ; Urgello = Urgel ; Auca = Montes de Oca, au Nord-Est de Burgos ; Amaia = Amaya (Nord-Ouest de Burgos) (Burgos a remplacé plus tard Auca et Amaia) ; Dumio et Brittonia, remplacés plus tard par Mondoñedo ; Portucale = Porto ; Auriense = Orense (cf. *C. I. L.*, II, index, p. 1138).

(10) Il y a eu après la *reconquista*, au XIII^e siècle, un long débat entre les métropoles de Tolède (héritière de Carthagène) et de Tarragone sur l'*ordinatio ecclesiae Valentinae*.

de Segontia (1), pris au conventus de Caesaraugusta ; les évêchés d'Oxuma (Osma), de Palentia (Palencia) et de Segobia (Ségovie) (2), pris au conventus de Clunia. La province Tarraconaise comprenait les évêchés correspondant au conventus de Tarragone, à l'exception de Valence, les évêchés correspondant au conventus de Caesaraugusta, à l'exception d'Ercavica, de Complutum et de Segontia, et deux évêchés du conventus de Clunia, Auca et Amaia. La division de Dioclétien ne tenait donc pas compte de la division antérieure en conventus ; le conventus de Clunia, en particulier, était coupé à peu près par moitié. Cet effacement des limites qui séparaient avant Dioclétien les conventus de Citérieure s'explique sans doute par le désir de donner aux deux provinces nouvelles une étendue et un développement de côtes qui ne fussent pas trop inégaux (3). Le conventus cessa d'être le lien matériel et moral qu'il avait été sous le Haut-Empire (4). Dans le Nord-Ouest seulement, c'est-à-dire dans les régions où la civilisation, à l'époque préromaine, avait été le plus rudimentaire, où le conventus avait substitué, au chaos indigène, des districts désignés par des noms génériques, Astures, Lucenses, Bracari, et utilisés à des fins pratiques comme le recrutement, la notion du conventus survécut : Hydatius, au ^ve siècle, emploie parfois *conuentus* comme un terme géographique commode, pour localiser un événement (5).

(1) Il s'agit ici de Segontia = Sigüenza ; il n'y a pas eu d'évêché dans la Segontia des Arevaci (voir plus haut, p. 99.)

(2) Auxquels s'ajoute Septimanca (Simancas), si la correction est acceptée.

(3) Flórez a noté avec raison (*España Sagrada*, XXIV, p. 129) qu'il n'y a pas à chercher un rapport entre la nouvelle division des provinces et la division antérieure en conventus ; de même, Jullian, *Revue historique*, 19 (1882), p. 347. On ne peut pas non plus retrouver dans les provinces de Dioclétien les prétendus « diocèses » du Haut-Empire (voir plus haut, p. 48, n. 2 ; essai de rapprochement, Jullian, *l. c.*, p. 349).

(4) Le conventus s'efface même lorsqu'il n'y a pas eu division de la province ancienne en provinces nouvelles ; en Bétique, lors du second concile d'Hispalis (619), la cité de Celti, qui appartenait au conventus d'Hispalis, est comprise dans l'évêché d'Astigi (Flórez, *Esp. Sagr.*, X, p. 80 ; Fita, *Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 69 (1916), p. 122-123).

(5) Voir Dahn, *Die Könige der Germanen*, 6. Abtheilung, Würzburg, 1871.

La liste de Polemius Silvius nous donne la division en provinces telle qu'elle existait en 385 (1). Elle énumère ainsi les provinces d'Espagne (2) :

In Hispania VII.

Tarraconensis.

Carthaginensis.

Baetica.

Lusitania, in qua est Emerita.

Gallaecia.

Insulae Baleares.

Tingitana, trans fretum quod ab Oceano infusum terras intrat inter Calpe uel Abina.

Les Baléares ont donc été détachées de la province Carthaginoise et érigées en province indépendante. Antérieure à 385, cette réforme est d'autre part postérieure à 369, car Rufius Festus, à cette date, ne connaît pas les îles comme province à part.

Les chefs-lieux des provinces créées par Dioclétien étaient Carthagène et Bracara. Tarragone, Cordoue, Emerita gardèrent naturellement le même rang pour la Tarraconaise, la Bétique et la Lusitanie. Dans les Baléares, le chef-lieu qui s'imposait était Palma. Par la suite, deux changements se produisirent, qui sont enregistrés l'un et l'autre par l'Ovetensis : Tolède et Hispalis se substituèrent à Carthagène

p. 65 ; Jung, *Die roman. Landsch.*, p. 8, note 2. — Il faut mettre à part les cas où Hydatius étend abusivement le nom de Galice à des parties de la Lusitanie ou de la Carthaginoise (vallée du Duero) qui étaient, au v^e siècle, occupées, comme la Galice proprement dite, par les Suèves ; ainsi, § 2, année 379 : *Theodosius... de prouincia Gallaecia ciuitate Cauca* : Cauca (Coca), dans la division de Dioclétien, ne pouvait être qu'en Carthaginoise. De même Prosper d'Aquitaine appelle « évêque galicien » Priscillien, qui était évêque d'Avila en Lusitanie (voir Jung, *op. cit.*, p. 59 et note 2 ; Jung d'ailleurs met à tort Avila en Carthaginoise).

(1) Mommsen, *Mémoires*, p. 15 ; Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.*, I⁶, § 74, 9.

(2) Mommsen, *Mém.*, p. 11.

et à Cordoue comme sièges des administrations, et par suite comme métropoles religieuses. C'était, pour Hispalis et Cordoue, le dernier terme d'une rivalité ancienne (1) ; quant à Carthagène, les rois visigoths lui préférèrent Tolède dont la position était plus centrale, et où leur autorité était incontestée, tandis que Carthagène leur était disputée par les Byzantins (2).

Il n'entre pas dans mon sujet de décrire l'administration de ces provinces. Il suffit d'indiquer que toutes furent gouvernées d'abord par des *praesides* ; dans le cours du iv^e siècle, la Bétique, la Lusitanie et la Galice passèrent l'une après l'autre à des *consulares* : c'est l'état de choses qu'enregistra la *Notitia Dignitatum* (3). Cela revient à dire que les régions voisines de la Méditerranée, sous le Bas-Empire, sont en recul : la prépondérance passe aux régions de l'Ouest (4).

Au-dessus de ces gouverneurs, il existait au iv^e siècle un fonctionnaire chargé de diriger l'administration dans tout le diocèse d'Espagne, le vicaire, *uices agens praefectorum praetorio per Hispanias*, ou *uicarius praefectorum per Hispanias*, ou *uicarius Hispaniarum* (5). Sa résidence, à la fin du règne de Constantin, semble avoir été Hispalis (6), ce qui dut beaucoup contribuer sans doute à l'effacement de Cordoue. Ainsi, sous le Bas-Empire, pour la première fois, l'ad-

(1) Voir *C. I. L.*, II, p. 306-307. Sur la date approximative du transfert, voir ci-après.

(2) Voir Dahn, *op. cit.*, p. 408.

(3) Marchetti, p. 482-483.

(4) Voir Jung, *Die roman. Landsch.*, p. 9. Pour Ausone, *Ordo urbium nobilium*, v. 81-85, la plus grande ville d'Espagne est soit Hispalis, soit Emerita (suivant le ms. dont on adopte la leçon ; voir ci-dessous, note 6). Cf. le passage de Prudence, *Peristeph.*, 3, 186-200, sur la splendeur d'Emerita, et la mention spéciale accordée à Emerita par Polemius Silvius.

(5) Le rapport des deux titres *uices agens* et *uicarius* a été étudié par M. Michon, *Le modius de Ponte Puñide*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 74 (1915), p. 253 sqq. (voir aussi Pallu de Lessert, *Bulletin de la Soc. des Antiquaires*, 1917, p. 205-211). Pour l'Espagne, les deux termes paraissent équivalents, à la différence de ce qui se passe, semble-t-il, en Afrique.

(6) *Cod. Theod.*, III, 5, 6. Aussi préférerais-je, dans Ausone, la leçon *Hispalis* : *submittit cui tota suos Hispania fasces* serait une allusion à la résidence du vicaire.

ministration romaine traite la péninsule comme une unité (1) : c'est ce qui s'exprime non seulement par l'existence du vicaire, mais encore par celle du *comes Hispaniarum*, représentant extraordinaire de l'empereur, des *rationales Hispaniarum*, du *rationalis summarum Hispaniae*, du *rationalis rei priuatae per Hispanias* (2). En 364, « les Espagnes » nomment des députés qui, au nom de leurs mandants, élèvent au forum de Trajan une statue à Fl. Sallustius (3). Les Espagnols ont donc mis à profit l'autorisation donnée aux provinciaux par les empereurs du iv^e siècle (4) de former une assemblée représentant tout le diocèse et chargée d'en manifester les désirs ; d'ailleurs rien ne permet d'affirmer que cette assemblée diocésaine ait existé de façon régulière, comme les *con-cilia* provinciaux (5).

Mais tout cet édifice administratif n'est pas animé d'une véritable vie. La hiérarchie compliquée et méticuleuse du fonctionnarisme ne crée pas la communauté d'intérêts et de sentiments qui grouperait les hommes en unités organiques : elle exclurait plutôt cette communauté, en multipliant les cloisons et les échelons. Au surplus, c'est l'époque où les municipalités agonisent ; la dépopulation, la misère générale rompent les liens sociaux ; les cadres dessinés par le pouvoir central ne contiennent plus que des individus, dont chacun défend son existence propre contre toute espèce de dangers et de difficultés. Sous le Haut-Empire, l'administration romaine était une forme souple, efficace, un principe d'organisation

(1) Comprise d'ailleurs, à partir de Constantin, dans l'unité plus large encore qu'est la préfecture.

(2) Voir Marchetti, p. 476-478, 489-492. Le *comes Hispaniarum* commandant militaire n'apparaît qu'au v^e siècle (*ibid.*, p. 493).

(3) *C. I. L.*, VI, 1729 : *Fl. Sallustio... praef. praet... uicario Hispaniarum... missis legat(is) ius(sione) sac(ra) Hispaniae dicauerunt.*

(4) *Cod. Theod.*, XII, 12, 9.

(5) Sur les conciles chrétiens qui intéressent toute l'Espagne, et notamment sur le concile d'Elvire qui est le plus ancien, voir Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, Leipzig, 1906, p. 255-262.

et d'animation. Au IV^e siècle, la vie s'en est retirée. L'Espagne retourne au morcellement, au désordre préromains. Les invasions barbares, en partageant la péninsule entre plusieurs dominations, ne feront qu'achever le mouvement commencé depuis Dioclétien (1).

(1) C'est en 409 que les Alains, les Vandales et les Suèves envahissent l'Espagne, en 411 qu'ils se partagent la péninsule (chronique d'Hydatius) : c'est, à proprement parler, la fin de la période romaine en Espagne.

CONCLUSION

Les Romains, pendant la plus grande partie de leur histoire, n'ont appliqué dans l'administration provinciale aucun schéma rigide, aucun cadre uniforme. C'est avec le Bas-Empire seulement qu'on voit toutes les régions découpées de la même façon, en compartiments aux limites arbitraires, gouvernés par des pratiques invariables. Avant Dioclétien, jamais Rome n'a cherché à ployer selon les mêmes lignes, à réduire au même type les éléments divers dont son domaine se composait ; ses institutions ont été, jusqu'à la fin du III^e siècle, quelque chose de vivant et de plastique.

Rome n'a pas donné à la civitas espagnole le même caractère, la même étendue qu'à la civitas gauloise. Elle n'a pas subdivisé l'Espagne en diocèses, comme l'Afrique proconsulaire. Elle ne s'est pas tenue obstinément aux habitudes une fois prises : par tâtonnements, par retouches successives, elle a cherché, à travers les deux derniers siècles de la République et les deux premiers de l'Empire, les lignes de partage qui convenaient le mieux à la mise en valeur, à la bonne administration et au bien-être de ce pays où la civilisation et la vie sociale étaient presque entièrement son œuvre.

Dans cette tâche, Rome n'a réussi ni d'une façon complète ni d'une façon durable. Elle a fourni à la vie espagnole des cadres commodes ; mais ces cadres, modifiés dès le Bas-Empire, n'ont pas résisté aux invasions ; et surtout Rome n'a pas fait l'unité de l'Espagne. Les trois provinces du Haut-Empire n'ont pas eu d'institutions communes. La Gaule et l'Afrique, officiellement ou non, ont une capitale, Lyon pour l'une, Carthage pour l'autre ; en Espagne ce symptôme d'unité morale n'apparaît point, et Tarragone, Cordoue, Emerita sont trois foyers distincts, indépendants, égaux (1). A l'intérieur même de chaque province, l'esprit local et les traditions de clan se maintiennent avec persistance. L'individu se sent, avant tout, membre du groupe restreint au milieu duquel il est né. Les diversités régionales se manifestent avec ténacité dans les cultes, dans les monuments funéraires, dans les sculptures.

C'est que Rome a pu contrarier, oblitérer pour quelques générations la tendance naturelle qui pousse l'Espagne au morcellement : elle n'a pas pu la supprimer. Les mêmes causes qui avaient fait de l'Espagne préromaine une mosaïque de tribus innombrables ont agi au déclin de l'Empire romain. Si l'histoire de la péninsule ibérique au moyen âge se réduit à une juxtaposition d'histoires locales, si cette péninsule est restée partagée entre deux États et entre trois langues, si l'unification de l'Espagne moderne a été tardive et précaire, et si la difficulté de sentir l'intérêt général est le mal dont les Espagnols ont le plus souffert, c'est pour des raisons pro-

(1) Strabon, III, 4, 7, note cependant que Tarragone est dans une certaine mesure la « métropole » de toute l'Espagne : *πρὸς... τὰς τῶν ἡγεμόνων ἐπιδημίας εὐφρῶς ἔχει, καὶ ἔστιν ὡσπερ μητρόπολις οὐ τῆς ἐντὸς Ἰβήρου μόνον ἀλλὰ καὶ τῆς ἐκτὸς τῆς πολλῆς*. C'est qu'il écrit sous l'impression des séjours qu'a faits Auguste à Tarragone dans les années précédentes (voir Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, p. 696-697). De même c'est la présence d'Hadrien à Tarragone qui détermine la convocation dans cette ville d'un *conuentus* de *omnes Hispani* (*H. Aug., Hadr.*, 12). Il n'y a rien de commun entre l'importance momentanée qu'a prise en ces occasions Tarragone comme résidence impériale, et l'existence d'une vraie capitale.

fondes, dont la souplesse et l'ingéniosité de l'administration romaine ont pu atténuer passagèrement les effets, mais dont la force intrinsèque est restée constante.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes.

Les noms modernes sont en italiques.

Cet index ne comprend pas les noms des provinces (Citerior, Ulterior, Baetica, Lusitania, Gallaecia, Carthaginensis, Tarraconensis) [et des subdivisions administratives (Asturia et Callaecia, conventus Astigitanus, Cordubensis, etc.)]; pour chacun de ces noms, une liste de références aurait été peu utile. Mais il comprend les noms de peuples et de régions (ainsi Asturia, Callaecia, quand ces termes sont employés comme noms de régions).

A

- Abdalagis (Sierra de)* : 89.
Abdalagis (Valle de) : v. Nescania.
 Acci : 37, 38, 62, 84 (5), 95.
 Acinipo : 91, 99.
 Aeminium : 57 (5).
 Aeso : 95, 99.
 Agueda : 102.
 Alberche : 19.
 Albères : 23 (1).
 Albocela (Arbocala, Arbucale) : 19.
 Albuniel de Cambil : v. Vergilia.
 Alcalá de Henares : v. Complutum.
 Alcalá de los Gazules : v. Lascuta.
 Alcalá del Río : v. Ilipa.
 Alcántara : 39, 58, 103, 113.
 Alcaraz (sierra de) : 14.
 Alcolea del Río : v. Canana.
 Alfaro : v. Graccurreis.
 Alhama (sierra de) : 89.
 Alicante : v. Lucentum.
 Almadén : v. Sisapo.
 Almadén (sierra de) : 19.
 Almanzora : 37.
 Almería : v. Urçi.
 Almijara (sierra de) : 89.
 Almodovar del Río : v. Carbula.
 Almuñécar : v. Mainake.
 Alocaz (Torres de) : v. Siarum.
 Amaia (Amaya) : 121 (9), 122.
 Ammaia : 57 (5).
 Ampurias : v. Emporiae.
 Anas : 17, 32, 39, 40, 85, 86, 91, 93, 102 (1), 108.
 Andalousie : 5.
 Aquae Calidae : 95.
 Aquae Flaviae : 76, 84 (2), 96.
 Araceli : 95.
 Aragon : 2.
 Aran (Val d') : 23 (1).
 Araquil : v. Araceli.
 Aravi : 103, 113.
 Arcobriga : 95, 99 (3).
 Arenas Gordas : v. Harenei montes.
 Arevaci : 18, 95, 99, 107.
 Aritium : 59 (3).
 Ariza : v. Arcobriga.
 Arjona : v. Urgavo.
 Arucci (Aroche) : 40, 87 (1), 91.
 Arunda : 91, 92.
 Arva : 91.
 Asido : 59-61, 94.
 Astige : 43, 59, 88, 89, 122 (4).
 Astorga : v. Asturica.
 Astura : 33, 39, 101.
 Astures, Asturia : 19, 29, 32-34, 36, 44-46, 52, 67, 78, 101, 108-110, 122.
 Asturica : 43, 69, 73.
 Atarfe : 38 (4).
 Auca : 121 (9), 122.
 Augustobriga : 96.
 Aurgi : 38.
 Ausa : 95, 113 (4).

Autrigones : 96, 100.
 Avela (*Avila*) : 19, 39, 98, 115, 121 (8),
 122 (5).
Avellās (Castro de) : v. Zoelae.
Avilés : 47 (3).
 Axati : 91.

B

Baecula : 10.
 Baedunia : 96.
 Baelo : 61, 62.
Baena : 59, 88.
 Baesippo : 93.
 Baesucci : 39.
 Bactis : 2-5, 10, 14, 15, 17, 18, 29, 34,
 35, 38, 41, 85, 86, 90-94.
 Baeturia Celticorum : 66 (1), 86, 90-92,
 107, 109.
 Baeturia Turdulorum : 86, 89, 90, 107,
 109, 114, 116.
Baeza : v. Vivatia.
Bailén : v. Baecula.
 Balcares : 4, 22 (2), 98 (3), 105, 110 (9),
 123.
 Balsa : 57 (4).
Bámbola (cerro de) : v. Bilbilis.
Bañeza (La) : v. Baedunia.
 Banienses : 39, 103, 113.
Barbate : v. Baesippo.
 Barbesula : 93.
 Barcino (*Barcelone*) : 60, 62.
 Baria : 4, 36, 37, 115 (1).
 Bastetani, Bastetania : 10, 87, 89, 107-
 109.
 Basti (*Baza*) : 95.
 Bastuli : 107 (1).
Béar (cap) : 45.
Beja : v. Pax Iulia.
 Bergidum Flaviium : 96.
 Berones : 100.
 Biballi : 96.
Bidassoa : 23 (1), 47, 101.
 Bigastrum : 121 (8).
Bilbao : v. Flaviobriga.
 Bilbilis : 63-66, 95, 99.
 Bisgargis : 63.
 Bletisa : 58, 115 (3).
 Bocchori : 105 (1).

Bolonia : v. Baelo.
Bornos : v. Carissa.
Bracara (Braga) : 32, 35, 43, 123.
 Bracari : 109 (3), 122.
 Brittonia : 121 (9).
Briviesca : v. Virovesca.
Burgos : 121 (9).

C

Cabeza de Hortales : v. Iptuci.
Cabeza del Griego : v. Segobriga.
Cabra : v. Igabrum.
Cáceres : v. Norba.
Cádiz : v. Gades.
 Caesaraugusta : 10, 43, 62, 99.
 Caesarobriga : 39.
 Caetobriga : 59 (3).
 Caius (mons) : 101.
 Calagurris (*Calahorra*) : 95, 100.
Caldas de Mombuy : v. Aquae Calidae.
 Calecula : 88.
 Callaeci, Callaecia : 3, 4, 18, 29, 34-36,
 44-46, 67, 78, 109 (3), 110.
 Callenses : 57 (2), 91, 92 (1 et 2).
 Canana : 91.
Cañete la Real : v. Sabora.
Cangas de Ons : 47, 96.
 Cantabri, Cantabria : 3, 4, 11 (5), 18,
 19, 29, 30, 33, 36, 44-48, 67, 96, 101,
 110.
Capilla : v. Mirobriga.
 Cara : 95.
Carbones : v. Salsus.
 Carbula : 89, 92 (1), 113.
 Carissa : 93, 94.
 Carmo (*Carmona*) : 88, 92.
 Carpetana (iuga) : 17, 98, 101.
 Carpetani : 17, 18, 21, 108.
Carpio (El) : v. Sacili.
 Carteia : 41 (1).
 Carthago Nova (*Carthagène*) : 4, 10,
 14-16, 21, 22, 41 (1), 43, 45, 54, 60, 62,
 123, 124.
Casariche : v. Ventipo.
 Cascantum (*Cascante*) : 95.
Castillón (El) : v. Singilia.
 Castulo : 10, 37, 39, 44, 95, 107 (3).
 Castulonensis (saltus) : 14, 19, 35, 39.

Catalogne : 2.

- Cauca* : 95, 122 (5).
Caura : 91, 92 (1).
Cazlona : v. Castulo.
Cazorla (sierra de) : 14.
Cebollera (sierra) : 101.
Cehegin : v. Bigastrum.
Celsa : 60, 62-64, 95.
Celti : 91, 122 (4).
Celtiberi, Celtiberia : 3-5, 17, 18, 45, 107, 108, 110 (1), 121 (2).
Celtici : 3, 108; v. aussi *Baeturia Celticorum*.
Cerretani (Cerdagne) : 23 (1), 95.
Cervaria (Cerbère) : 23 (1), 45, 47.
Characitani : 5 (2).
Chaves : v. *Aquae Flaviae*.
Ciempozuelos : 5 (2).
Cisimbrium : 88.
Ciudad-Rodrigo : v. *Mirobriga*.
Clunia : 43, 65 (2).
Coca : v. *Cauca*.
Collippo : 57 (3).
Complutum : 95, 98, 99, 108, 121.
Conimbriga : 57 (3).
Consabura (Consuegra) : 95.
Contestani : 16 (1), 107 (3), 108.
Copori : 96.
Corduba (Cordoue) : 21, 22, 41, 43, 49, 59, 89, 90, 92 (1), 123, 124, 128.
Coria : v. *Caura*.
Coronil (El) : v. *Callenses*.
Curiga : 40 (5), 57 (2), 66 (1), 90, 91, 113.

D

- Dalías* : v. *Murgi*.
Daragoleja : v. *Calecula*.
Darro : 38 (4).
Demanda (sierra de la) : 101.
Denia : v. *Dianium*.
Dertosa : 63, 65 (2), 71-73, 95.
Detumo : 92 (1).
Deva : 101.
Deveza : v. *Aravi*.
Dianium : 10, 95, 97, 98 (3), 107 (3).
Dumio : 121 (9).
Durius (Duero) : 13, 17, 19, 20, 34, 39, 44, 99, 122 (5).

E

- Ebora* : 121 (5).
Ebre : v. *Hiberus*.
Eburobrittium : 57 (3).
Ebusus : 5, 105 (1).
Ecija : v. *Astigi*.
Edeta : 95, 97.
Edetani : 107 (3), 108.
Egara : 121 (8).
Ejea : 121.
Elche : v. *Ilici*.
Eliocroca : 16 (2), 121 (7).
Emerita : 31, 32, 40, 41, 44, 49, 103, 116 (1), 123, 124 (4), 128.
Emporiae : 5, 9, 10, 12.
Epora : 89.
Ercavica : 98, 121.
Erjes : 102.
Esla : v. *Astura*.
Espejo : v. *Ucubi*.
Estepa : v. *Ostippo*.
Estrella (serra da) : 103.
Evora : v. *Ebora*.
Extremadura : 1.

F

- Fantasia (La)* : v. *Usaepo*.
Fines : 40.
Flaviobriga : 64, 65.
Fregenal de la Sierra : v. *Nertobriga*.
Fuenllana : v. *Laminium*.
Fuente de Cantos : v. *Ugultunia*.
Fuente Ovejuna : v. *Mellaria*.

G

- Gades* : 3, 10, 13, 43, 93, 94.
Garray : v. *Numantia*.
Genil : v. *Singilis*.
Gerunda (Gérone) : 78, 95.
Gigonza : v. *Segontia*.
Gigurri : 96.
Ginzo de Limia : v. *Limici*.
Graccurreis : 18, 95.
Grandtula : v. *Oretum*.
Grazalema : v. *Lacilbula*.
Gredos (sierra de) : 17, 98.
Grenade : v. *Iliberri*.

Guadaira : 90.
Guadalquivir : v. Turis.
Guadalbullón : 38.
Guadalén : 14.
Guadalimar : 14.
Guadalquivir : v. Baetis.
Guadarrama (sierra de) : 17, 98, 99, 101.
Guadamar : v. Maenuba.
Guadiana : v. Anas.
Guadlaro : v. Barbesula.
Guadiel : 39 (2).
Guadiela : 98.
Guadix : v. Acci.
Guardia (La) : v. Mentesa Bastitanorum.
Guardunha (serra) : 103.
Guisona : v. Iesso.
Guium : 105 (1).

H

Harenei (montes) : 93.
Hasta : 59, 60, 64 (3), 94.
Henares : 99.
Herramélluri : v. Libia.
Hiberus : 2, 3, 9, 13, 18, 45, 98, 101.
Hispalis : 22, 43, 49, 59, 93, 121-124.
Huelva : v. Onoba.
Huesca : v. Osca.

I

Iacca : 95.
Iaccetani : 10.
Iamo : 105 (1).
Icosium (Maurétanie) : 41 (2), 65, 66.
Idanha : v. Igaeditani.
Iesso : 95, 98.
Igabrum : 121 (8).
Igaeditani : 58, 103, 115 (3), 121 (8).
Ilerda : 78, 95, 98.
Ilergetes : 10.
Iliberri : 38, 88, 125 (5).
Ilici : 41 (2), 60, 62, 65, 66.
Ilipa : 10, 91.
Ilipula : 121 (6).
Ilipula minor : 88, 89.
Iliturgi : 18 (2).
Iluco : 88.

Iluco : 110 (6).
Ipolibeda : 58, 115 (3).
Iponoba : 61 (2), 88, 89.
Iptuci : 93, 94.
Iria Flavia : 96.
Isona : v. Aeso.
Isturgi : 89.
Italica : 10, 91, 93, 118.
Itucci : 59, 64 (3), 88, 89 (2).
Iuliobriga : 95.
Iviza : v. Ebusus.

J

Jaca : v. Iacca.
Jaén : v. Aurgi.
Jalón : v. Salo.
Jándula : 39.
Játiva : v. Saetabis.
Javalquinto : 35.
Jérez de la Frontera : v. Hasta.
Jérez de los Caballeros : v. Seria.
Júcar : v. Suco.

L

Lacilbula : 94 (7).
Lacimurga : 40 (4 et 5), 57 (2).
Laeetani : 110.
Lamego : 121 (9).
Laminium : 95.
Lancia (Asturie) : 33, 96.
Lancienses (Lusitanie) : 58, 103, 115 (3).
Lapa (serra da) : 103.
Lascuta : 93, 94.
Lastigi : 93 (4).
Lebrija : v. Nabrissa.
Ledesma : v. Bletisa.
Legio (León) : 47, 75, 77-79, 96.
León (région) : 1.
León (cerro de) : v. Osqua.
Lérida : v. Ilerda.
Libia : 100.
Libisosa (Lezusa) : 62, 64 (3), 95.
Limici : 96.
Lirta : v. Edeta.
Lisbonne : v. Olisipo.
Llerena : 90.
Logroño : v. Vareia.
Lora del Río : v. Axati.

Lorca : v. Eliocroca.
Lucenses : 109 (3), 122.
Lucentum : 2, 4, 5, 10.
Lucus (Lugo) : 43, 96.
Lusitani : 3, 4, 17 (6), 18, 29, 34, 44.

M

Maenuba : 86, 93 (4).
Maestrazgo : 10, 98.
Mago : 105 (1).
Mainake : 3.
Mamede (serra da Santa) : 102, 103.
Mancha Real : 37 (4).
Manzanares : 98.
Máquiz : v. Ossigi.
Martos : v. Tucci.
Mazarrón : 14.
Medellín : v. Metellinum.
Medina Sidonia : v. Asido.
Mellaria : 89.
Melsus : 44, 46.
Mentesa Bastitanorum : 37 (4), 38, 95.
Mentesa Oretanorum : 95.
Mérida : v. Emerita.
Merobrica : 57 (4), 58 (1).
Metellinum : 31, 40, 64 (3).
Minius (Miño) : 102.
Mirobriga (Capilla) : 90, 114.
Mirobriga (Ciudad-Rodrigo) : 58,
 115 (3), 121 (9).
Mirobrigenses Celtici : 57 (4), 58.
Moncayo : 101.
Moncorvo : v. Banienses.
Mondoñedo : 121 (9).
Monesterio : v. Curiga.
Montemayor : v. Ulia.
Montemolín : 40 (5).
Montoro : v. Epora.
Morena (sierrā) : 19, 36.
Munda : 61 (1), 92 (2), 113 (4).
Murcie : 2, 5, 10.
Murgi : 34, 38.
Muro de Agreda : v. Augustobriga.
Myrtilis : 57 (4).

N

Nabrissa : 94.
Nativola : 38 (4).

Navalvillar de Pela : v. Lacimurga.
Navia : 96, 102.
Nertobriga : 40 (5), 57 (2), 91.
Nescania : 89 (1).
Nevada (sierra) : 16 (2), 89.
Niebla : v. Ilipula.
Noega : 33, 44, 46, 47, 101.
Nogalte : 14.
Noguera Pallaresa : 99.
Norba : 31, 60.
Nouvelle-Castille : 17.
Numantia : 20, 95, 107.

O

Obulco : 89, 90.
Obulcula : 88.
Oca (Montes de) : v. Auca.
Ocelenses : 20 (2).
Ocelodurum : 20.
Oearso : 101.
Olisipo : 31, 49, 57 (4), 116 (1).
Onoba : 93.
Orense : 121 (9).
Oretana (Iuga) : 19, 39.
Oretani : 17, 18, 108, 114 (3).
Oretum : 39, 95.
Orgenomesci : 47, 96.
Orospeda : 10, 15.
Orras (Val de) : v. Gigurri.
Osca : 10, 21, 95.
Osma (Soria) : v. Uxama Argaela.
Osma (Alava) : v. Uxama Barca.
Osqua : 88, 89.
Osset : 91.
Ossigi : 34, 35, 38, 89.
Ossonoba : 57 (4).
Ostippo : 88.
Osuna : v. Urso.
Oyarzún : 101.

P

Padrón (El) : v. Iria Flavia.
Paesici : 47, 96.
Paesuri : 57 (3).
Pallantia (Palencia) : 95, 107 (3), 122.
Palma : 105 (1), 123.
Pampelune : v. Pompaelo.
Pancorbo : 101.

Pasajes : v. Oearso.
Pax Iulia : 44, 102 (1).
Pelendones : 96, 107.
Peña de la Sal : v. Arva.
Peñaflor : v. Celti.
Peñalva de Castro : v. Clunia.
Peñas (Cabo de) : v. Paesici.
Peñas de Europa : 33.
Perales de Tajuña : 5 (2).
Pinos Puente : v. Ilurco.
Pityusae : 4, 98 (3), 105.
Pollentia : 105 (1).
Pompaelo : 95.
Porcuna : v. Obulco.
Porto : 121 (9).
Portugal : 1.
Pyrene : 45.

R

Regina (Reina) : 40 (5), 90.
Reinosa : v. Iuliobriga.
Repla : v. Ilipula minor.
Retortillo : 90.
Rivadesella : 47 (3).
Ronda : v. Arunda.
Ronda la Vieja : v. Acinipo.

S

Sabora : 88, 89.
Sacedón : v. Ercavica.
Sacili : 89.
Saetabis : 95, 97.
Sagra (La) : 10.
Saguntum (Sagonte) : 10, 97.
Salacia : 57 (4).
Salaria : 62, 64 (3), 95.
Salmantica (Salamanque) : 13, 19, 39, 58, 59 (3), 107, 115, 121.
Salo : 99.
Salpersa : 91, 92 (1).
Salsus : 89, 92.
Salteras : v. Osset.
Sanisera : 105 (1).
Santacara : v. Cara.
Santarem : v. Scallabis.
Santiponce : v. Italica.
Saragosse : v. Caesaraugusta.
Sasamón : v. Segisamo.

Scallabis : 31, 44, 103 (1).
Segida : 57 (2).
Segisamo : 95.
Segobriga (Cabeza del Griego) : 5 (2), 97, 98.
Segobriga (Segorbe) : 97.
Segontia (Gigonza) : 94.
Segontia (Sigüenza) : 99, 122.
Segontia (entre Bilbilis et Caesar Augusta) : 100.
Segontia Arevacorum : 99, 122 (1).
Segontia Vaccaeorum : 100.
Segontia Vardulorum : 100.
Segorbe : v. Segobriga.
Segovia (Ségovie) : 95, 122.
Segre : v. Sicoris.
Segura : v. Tader.
Segura (sierra de) : 10.
Septimanca : 20, 121, 122 (2).
Seria : 57 (2), 91.
Serpa : 40.
Séville : v. Hispalls.
Siarum : 57 (2), 91, 92 (1), 94.
Sicoris : 98, 99.
Sigüenza : v. Segontia.
Sil : 102.
Simancas : v. Septimanca.
Singilia : 88.
Singillis : 86, 89, 90, 92.
Sisapo : 39, 90, 114.
Solorius (mons) : 16 (2).
Sucro : 13 (5), 14, 97, 108.
Sucro (ville) : 113 (4).

T

Tader : 14, 15.
Tagonius (Tajuña) : 5 (2).
Tagus (Tage) : 17, 19, 31, 39, 102 (1), 103.
Talabrica : 57 (3).
Talavera de la Reina : v. Caesaro-briga.
Talori : 113.
Tamagani (Támega) : 96.
Tarazona : v. Turiaso.
Tarracenses : 99 (1).
Tarraco (Tarragone) : 10, 12, 22, 41, 43, 45, 54, 60, 62, 78, 104, 123, 128.

Tarrasa : v. Egara.
Tàrrega : v. Tarracenses.
Tartessii : 3, 4, 6 (1).
Tartessus : 6.
Termes (Tiermes) : 95.
Toletum (Tolède) : 17, 19, 39, 95, 98, 123, 124.
Tolox (sierra de) : 92, 94.
Tormes : 19.
Tortose : v. Dertosa.
Tritium Austrigonomum : 100.
Tritium Magallum (Tricio) : 100.
Tritium Tuboricum : 100 (5).
Tucci : 38, 59, 88, 89 (2).
Tucis : 105 (1).
Tudae : 96, 102.
Tugiensis (saltus) : 14, 34.
Turdetani : 4, 6 (1), 17 (1), 107, 108 (2).
Turduli : 107, 108 ; v. aussi Baeturia Turdulorum.
Turduli Bardili : 57 (3).
Turduli Veteres : 57 (3).
Turiaso : 95, 121 (5).
Turibriga : 87 (1).
Turis : 10, 14, 97, 98.
Turmogidi : 107.
Turobriga : 87 (1).
Turones : 102.
Tuy : v. Tudale.

U

Ubeda la Vieja : v. Salaria.
Ucubi : 40 (5), 59, 61 (1), 88, 89.
Ugultunia : 40 (5), 57 (2), 90, 91, 113.
Ullia : 88-90.
Urbicua : 10.
Urci : 15, 34 (1), 38.
Urgavo : 18 (2), 61 (2), 88-90.
Urgel : 121 (9).
Urso : 59, 61 (1), 88, 89, 92 (2).
Urumea : 101.
Usaepo : 94.
Utrera : v. Salpensa.

Uxama Argæla : 95, 121 (5), 122.
Uxama Barca : 96.

V

Vaccae : 17, 18, 21, 33, 100, 101, 107, 110, 111.
Vadinia : 47, 96.
Valdecaballeros : 40 (5).
Valentia (Valence) : 2, 62, 70, 97, 107 (3), 121.
Valeria (Valera) : 95, 98.
Varduli : 11 (5), 80 (5), 100, 101.
Vareia : 100 (2).
Vascones : 80 (5), 101, 108.
Velilla del Ebro : v. Celsa.
Ventipo : 88.
Vergilia : 95.
Vettones, Vettonia : 17, 18, 20 (2), 98, 107, 108, 115, 116.
Vianna del Bollo : v. Biballi.
Vich : v. Ausa.
Vilches : v. Baesucci.
Villafranca del Bierzo : v. Bergidum Flavium.
Villalís : 76 (1), 110 (1).
Villamanrique (cerros de) : 14.
Villanueva de la Fuente : v. Mentesa Oretanorum.
Villares (Los) : v. Isturgi.
Villaricos : v. Baria.
Vila Sabariego : v. Lancia.
Villaviciosa (ria de) : 33, 47.
Vindius (mons) : 33.
Virovesca : 95, 100, 101.
Vivatia : 95, 121 (5).
Vizeu : 121 (9).

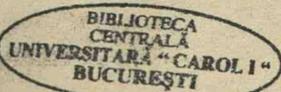
Z

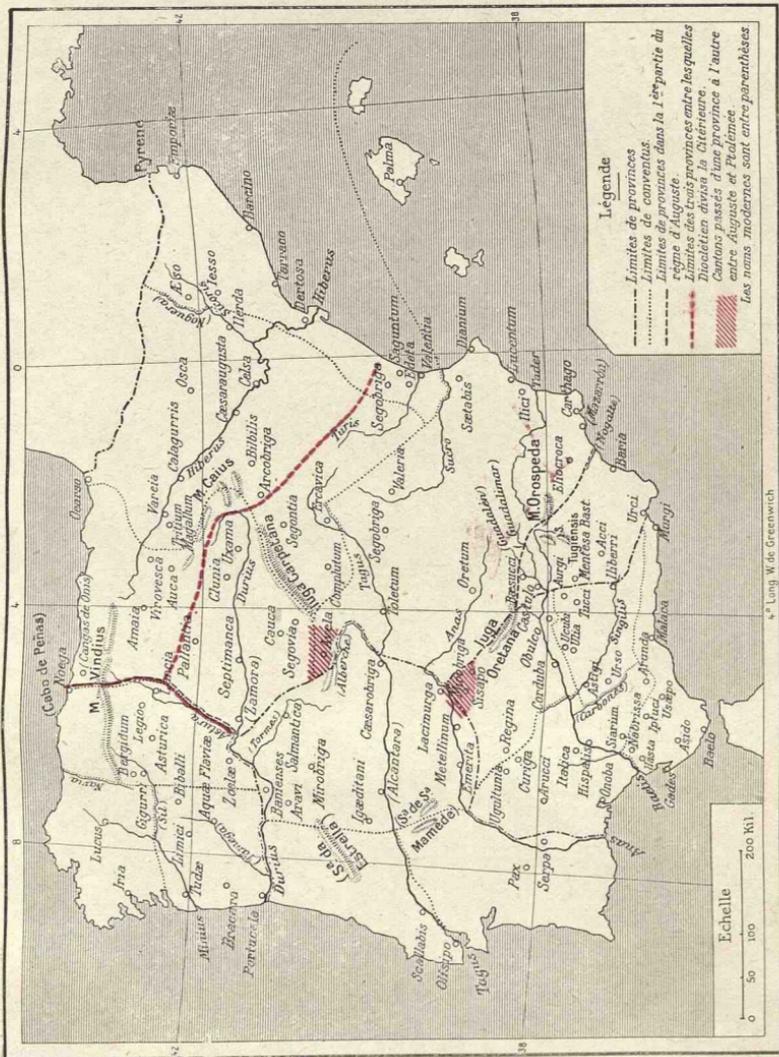
Zadorra : 101.
Zambra : v. Cisimbrium.
Zamora : v. Ocelodurum.
Zoelae : 96, 111.
Zulil (Maurétanie) : 41 (2), 62, 66.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	v
CHAPITRE I. — L'Espagne préromaine.....	1
CHAPITRE II. — L'Espagne à l'époque républicaine.....	9
CHAPITRE III. — La division d'Auguste.....	25
CHAPITRE IV. — Subdivisions des provinces : les diocèses ?....	43
CHAPITRE V. — Subdivisions des provinces : les conventus....	83
CHAPITRE VI. — Rapport entre les divisions indigènes et les divisions romaines.....	105
CHAPITRE VII. — Le Bas-Empire.....	117
CONCLUSION.....	127
INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES.....	131
TABLE DES MATIÈRES.....	131
CARTE DES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'ESPAGNE ROMAINE.	

Orléans. — Imp. Orléanaise.





E. DE BOCCARD, Éditeur, 1, rue de Médicis, PARIS (VI°)

Viennent de paraître :

Victor GIRAUD

PASCAL

L'HOMME -- L'ŒUVRE -- L'INFLUENCE

Ouvrage couronné par l'Académie française

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

« Votre travail, aussi respectueux que libre, sagace et bien informé, rendra les plus grands services et contribuera réellement à faire connaître de mieux en mieux Pascal, à qui chacun, jusqu'à ces derniers temps, a plus ou moins prêté ses propres idées ».

Émile BOUTROUX.

Un volume in-16 double couronne 7 fr. 50

AUCASSIN ET NICOLETTE

CHANTE FABLE DU XII^e SIÈCLE, MISE EN FRANÇAIS MODERNE

Par Gustave MICHAUT

Avec une Préface de Joseph BÉDIER

C'est une idylle et qui ne prétend, selon la loi du genre, qu'à « éveiller une surprise douce et une menue admiration ». C'est la geste brève de « deux beaux enfants petits », comment ils s'aiment malgré les félons, par quelles prouesses le jouvenceau conquiert la jouvencelle, leurs jeux sous une loge de feuillée, des chants de pastours et de rossignols, une cruelle persécution, des chansons encore et des rires, et des larmes mêlées aux rires, et des baisers toujours, c'est la trame de ce poème avenant et clair comme un jour de Pâques fleuries.

Un délicieux volume du format in-16 carré, sur papier vergé, couverture parcheminée tirée en rouge et noir. 4 fr. 50

E. DE BOCCARD, Éditeur, 1, rue de Médicis, PARIS (VI^e)

Viennent de paraître :

Camille MAUCLAIR

FLORENCE

L'Histoire - Les Arts - Les Lettres - Les Sanctuaires - L'Âme de la Cité

« Je me suis rappelé le jour où je suis entré à Florence. Cette première rencontre a été pareille à celle de la personne pour laquelle on éprouvera un grand et intense amour. Florence n'est point pour moi une ville, mais une créature animée, je songe à elle comme à quelqu'un. Et j'ai tenté d'en dessiner ici le portrait avec l'inhabile mais sincère volonté d'un amoureux qui sait bien que, sans génie, il ne pourra pas rendre visible à tous la beauté de la femme qu'il aime ; mais il essaie, parce qu'essayer c'est encore vivre avec elle, la contempler, la respirer ».

C. MAUCLAIR.

Un volume in-16 double couronne, tiré sur alfa anglais de
v-259 pages 6 fr. 75

G. MICHAUT

Professeur à l'Université de Paris.

Nouvelle édition

ANATOLE FRANCE

Étude de Psychologie

Le grand écrivain qu'entoure l'admiration de tant de lecteurs reconnaissants, poursuit sa vie féconde. Mais si l'on peut encore attendre de lui des pages admirables, il en a écrit assez pour qu'on puisse tenter de découvrir et de mettre en lumière les secrets de son art. C'est le but que s'est proposé M. Michaut : il s'est demandé quelle est la nature de son intelligence, de son imagination et de sa sensibilité tout en étudiant ses sources, persuadé que la meilleure façon d'honorer le maître était de montrer avec quelles pierres il a su bâtir un monument toujours exquis et original.

Un volume in-16 double couronne 6 fr. 75

